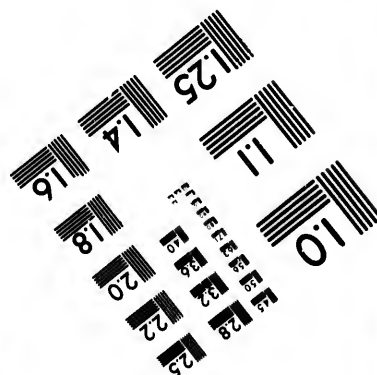
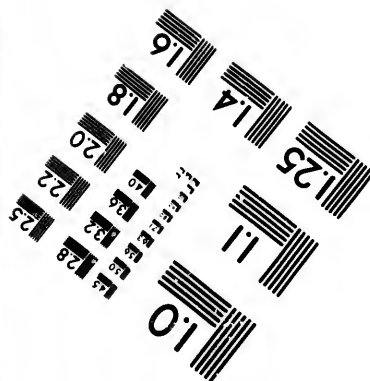
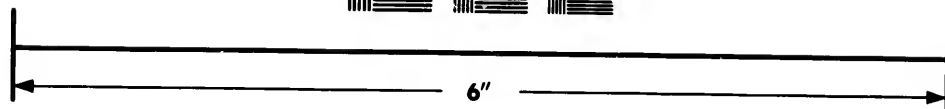
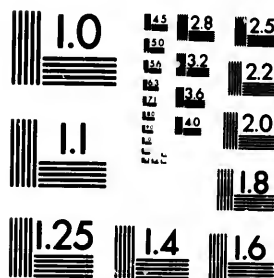


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1983



Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

Irregular pagination: [i]- 220, 223-224, 221-222, 225-228 p.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

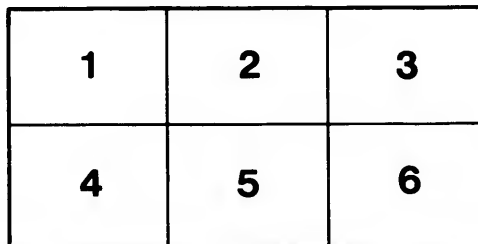
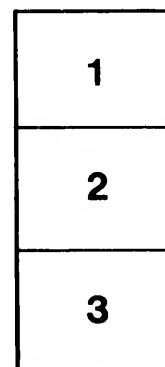
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

G

A

PRO

CHES

ÉLÉMENTS
DE LA
GRAMMAIRE LATINE,
A L'USAGE DES COLLEGES.

PAR MR. LHOMOND,

PROFESSEUR E'ME'RITE EN L'UNIVERSITE' DE PARIS.

NOUVELLE EDITION.



A QUEBEC:

CHEZ J. NEILSON, IMPRIMEUR, RUE LA MONTAGNE,
N^o. 3.

1813.

mil

RES
AE
19

18

C
contie
m-nga
ce qu
ster t
guliers
la Lan
a rédi
dant c
on a n
harités
etc. Il

20. l
dissipe
que e
ainsi,
joindre
les deu
ce moy
devo r,
francoi
bre. le
ce sera
petites
dans sa
ment p
gue qu'
De mên
joindre
me gen
qui l- r
rosa pul

PRÉFACE.

CETTE Grammaire est divisée en trois Parties. La première contient les Elémens de la Langue Latine à l'usage des commençans ; on s'est proposé d'écarter de ces commencemens tout ce qui pourroit embarrasser ou rebuter les enfans. 20. Pour éviter tout embarras, l'on n'y parle point d'abord des noms irréguliers, ni d'aucune exception ; on suppose que la marche de la Langue est parfaitement régulière ; c'est sur ce plan que l'on a rédigé la table des déclinaisons et des conjugaisons. Cependant comme il y a des exceptions qu'il faut que l'enfant connoisse, on a mis à la fin, sous le titre de *Supplément*, toutes les irrégularités qui se trouvent soit dans les noms, soit dans les verbes, etc. Il n'y a alors nul inconvénient à les lui présenter.

20. Pour faire sentir à l'enfant l'usage des premières leçons et dissiper l'ennui qui les accompagne, l'on a mis à la fin de chaque pièce de mots la règle générale de syntaxe qui la concerne ; ainsi, après qu'il a décliné des noms, on lui apprend que, pour joindre ensemble deux noms, l'on met en françois le mot *de* entre les deux noms, et qu'en latin on met le second au génitif. Par ce moyen l'on peut, au bout de quelques jours, lui donner pour devoir, *frus borti, pedum pastoris, odor rosæ*, etc. à traduire en françois, et ce sera une petite version ; ou bien, *le fruit de l'arbre, le palais du roi, la lumière du soleil*, etc. à mettre en latin, et ce sera un petit thème. L'enfant en sait assez pour faire ces deux petites opérations qui concourent également à graver la règle dans sa mémoire, et qui ne peuvent manquer de le flatter agréablement par la pensée qu'il est déjà capable d'opérer dans une Langue qu'il ne connoissoit pas encore peu de jours auparavant. De même, après qu'il a décliné des adjectifs, on lui dit que, pour joindre un adjectif avec un nom, on donne à cet adjectif le même genre, le même nombre et le même cas que ceux du nom ; ce qui se met dans le cas de traduire en françois ces petites phrases, *rosa pulchra, pater bonus, exemplum egregium*, etc. ; ou de mettre

A 2

en latin celles-ci, *la bonne mère, le beau jardin, le temple magnifique*, etc. On ajoute aussi la règle générale des pronoms à l'article des pronoms, la règle générale des verbes à la fin des conjugaisons, etc. etc. Cette manière de présenter séparément les premiers procédés de la Langue, a encore cet avantage, qu'elle le grave plus nettement et plus distinctement dans l'esprit des enfans.

La seconde Partie contient la *Syntaxe*, et la troisième renferme ce que l'on appelle la *Méthode*.

J'ai essayé de mettre dans ces deux Parties plus d'ordre, et surtout plus de clarté, en divisant les règles composées, pour ne pas présenter trop d'objets à la fois, en plaçant chaque règle dans le lieu où l'enfant a déjà acquis les connoissances nécessaires pour la comprendre, en indiquant par une version littérale des tours étrangers à notre Langue, etc. etc. etc.

Les règles qui guident dans l'étude du latin sont de deux espèces. Les premières conviennent à cette langue considérée en elle-même et sans aucun rapport à toute autre Langue, telles sont celles que Cicéron eût données à son fils. Il ne lui auroit parlé que de la phrase latine, et nullement des locutions françoises qui n'existoient pas alors. Cette première espèce de règle est l'objet de ce que l'on appelle *Syntaxe Latine*, qui doit contenir les règles de la Langue Latine, abstraction faite de toute autre Langue.

Mais il y a des règles d'une autre espèce à apprendre. Elles sont fondées sur la différence que l'on remarque entre le latin et une autre Langue à laquelle on le compare, le françois, par exemple : telles sont les règles qui concernent notre conjonction *que*, notre pronom indéfini *on*, etc. Ces dernières règles sont la matière de ce que l'on appelle *Méthode Latine*, qui ne doit être qu'un recueil des principales différences qui se trouvent entre ces deux Langues.

Il suit de là, que la Syntaxe Latine doit être la même en tout pays, au lieu que la Méthode Latine est différente en différens pays où l'on parle un idiome particulier. La Méthode Latine, en France, doit contenir les différences que l'on remarque entre le françois et le latin ; en Allemagne, la Méthode Latine indiqueroit celles qui se trouvent entre le latin et l'allemand, etc.

En suivant cet ordre, les Gallicismes ne devoient pas être

placé
un r
rapp
rapp
cru
raison

On
maître
dent
clair.
natif
ayant
dire,
abstra
quoiqu
ticulie
Langue

Est
sont é
qu'ils
roit les
leurs i
point
esprit

Au
maître
les bes
secours
une pu

Je c
depu's
vulga
tre ceu
d'éc.
en effet
voici fi

PREFACE.

placés dans la Syntaxe ; mais comme il arrive souvent qu'ils ont un rapport marqué avec certaines règles de la Syntaxe, j'en ai rapproché quelques-uns de ces règles, pour faire mieux sentir le rapport. En général, j'ai cherché l'ordre et la clarté, mais j'ai cru qu'au besoin je devois préférer la clarté à l'ordre : c'est la raison de quelques déplacements que l'on pourra remarquer.

On ne trouvera qu'un seul changement dans les termes de Grammaire ; c'est qu'au lieu du mot *substantif*, que les enfans n'entendent point, j'ai toujours employé celui de *nom*, dont le sens est clair. Du reste, j'ai respecté le langage reçu : ainsi j'ai dit le *nominatif du verbe*, au lieu de *sujet du verbe*, parce que le nominatif ayant une terminaison propre, les enfans le connoissent, pour ainsi dire, de vue ; au lieu que le mot de *sujet* ne présente qu'une idée abstraite. J'ai même employé l'expression du *nominatif françois*, quoique notre Langue n'ait point de cas, parce que le rapport particulier, dont le nominatif est le signe, est commun à toutes les Langues.

Est-il besoin d'avertir que les règles contenues dans cet ouvrage sont établies sur l'usage le plus fréquent des Auteurs ? Je sais qu'ils s'en écartent quelquefois ; mais le dire à des enfans, ce seroit les jeter dans l'incertitude, et mettre de la confusion dans leurs idées. J'ai choisi les exemples les plus courts, afin de ne point partager l'attention de l'enfant et de fixer ses yeux et son esprit uniquement sur le mot qui est l'objet de la règle.

Au surplus, le meilleur livre élémentaire, c'est la voix du maître, qui varie ses leçons et la manière de les présenter selon les besoins de ceux à qui il parle : rien ne peut tenir lieu de ce secours. Prétendre qu'un livre muet puisse le remplacer, c'est une pure charlatanerie.

Je connois les nouveaux plans de Grammaire que l'on propose depuis quelques années, les reproches que l'on fait à la Méthode vulgaire, et les déclamations peu mesurées que l'on se permet contre ceux qui la suivent. A tout cela, je n'ai qu'un mot à répondre. *La métaphysique ne convient point aux enfans.* Quels sont en effet les principes que nous offrent ces nouveaux plans ? Les voici fidèlement transcrits. *Les Noms sont des mots qui expriment*

déterminent les êtres, en les désignant par l'idée de leur nature. Gramm. Génér. tome 1, page 235. Les Adjectifs sont des mots qui expriment des êtres indéterminés, en les déterminant par une idée précise, mais accidentelle à la nature commune déterminément énoncée par les noms appellatifs auxquels on les joint. Les Pronoms sont des mots qui présentent à l'esprit des êtres déterminés par l'idée précise d'une relation personnelle à l'acte de la parole. Les Verbes sont des mots qui expriment des êtres indéterminés en les désignant par l'idée précise de l'existence intellectuelle avec relation à un attribut, etc. etc. Les autres nouvelles Grammaires, même celles que l'on nomme *Élémentaires*, sont sur le même ton, et les Auteurs s'appuient de l'autorité de celle-là.

De bonne foi, est-ce là le langage qu'il faut parler aux enfans ? Sont-ils en état de l'entendre ? Nos règles, dit-on, n'éclairent pas l'esprit : je laisse au Public à juger si celles que l'on y substitue sont beaucoup plus lumineuses. Si nos règles n'éclairent pas les enfans, du moins elles les guident : à cet âge on est bien plus capable d'être guidé que d'être éclairé dans ces sortes de matières. On peut se proposer deux choses dans l'étude d'une Langue : 1^o de connoître l'usage, ce qui se réduit à ce fait : *Voilà comme on s'exprimoit chez tel peuple* ; 2^o de connoître la raison de cet usage. La première connoissance, celle du fait, suffit pour entendre les Auteurs, et elle est certainement la seule qui convienne à la foible intelligence des enfans. C'est cette connoissance du fait que donnent nos livres élémentaires : toutes les règles qu'ils contiennent se réduisent à indiquer sur chaque espèce de mots, sur chaque tour de phrase, la manière dont les Latins s'exprimoient.

IL
l'A
ver
tion
PI
I
per
livr
I
qua
seul
non
plus
les h
E
ains
ces
lent
I
nitif
Qu
cela
clina
géné

ÉLÉMENTS

DE LA

GRAMMAIRE LATINE.

PREMIERE PARTIE.

IL y a en latin neuf sortes de mots, le *Nom*, l'*Adjectif*, le *Pronom*, le *Verbe*, le *Participe*, l'*Adverbe*, la *Préposition*, la *Conjonction* et l'*Interjection*.

PREMIERE ESPECE DE MOTS.—LE NOM.

Le *nom* est un mot qui sert à nommer une personne ou une chose, comme *Pierre*, *Paul*, *livre*, *chapeau*.

Il y a dans les noms deux nombres, le *singulier*, quand on parle d'une seule personne ou d'une seule chose : ainsi *un homme*, *une rose*, sont au nombre *singulier* ; le *pluriel*, quand on parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses : ainsi *les hommes*, *les roses*, sont au nombre *pluriel*.

En latin le nom change sa dernière syllable : ainsi *rosa* fait *rosæ*, *rosam*, *rosarum*, *rosis*, *rosas* : ces différentes manières de finir un nom, s'appellent *cas*.

Il y a en latin six *cas* savoir, le *nominatif*, le *génitif*, le *datif*, l'*accusatif*, le *vocatif* et l'*ablatif*. Quand on récite de suite les six cas d'un nom, cela s'appelle *décliner*. Il y a en latin cinq *déclinaisons* différentes, que l'on distingue par le *génitif singulier* et *pluriel*.

PREMIERE DECLINAISON.

LA premiere déclinaison a le génitif singulier en *æ*, et le génitif pluriel en *arum*.

NOMBRE SINGULIER.

<i>Nominatif, f.</i>	Ros a,	la Rose.
<i>Génitif,</i>	Ros æ,	de la Rose.
<i>Datif,</i>	Ros æ;	à la Rose.
<i>Accusatif,</i>	Ros ain,	la Rose.
<i>Vocatif, ô</i>	Ros a,	ô Rose.
<i>Ablatif,</i>	Ros â,	de la Rose.

NOMBRE PLURIEL.

<i>Nominatif, f.</i>	Ros æ,	les Roses.
<i>Génitif,</i>	Ros arum,	des Roses.
<i>Datif,</i>	Ros is,	aux Roses.
<i>Accusatif,</i>	Ros as,	les Roses.
<i>Vocatif, ô</i>	Ros æ,	ô Roses.
<i>Ablatif,</i>	Ros is,	des Roses.

Ainsi se déclinent tous les noms dont le génitif singulier est en *a*, et le génitif pluriel en *arum*, comme :

Statua, tuæ, la Statue.	Mensa, sæ, la Table.
Hora, ræ, l'Heure	Herba, bæ, l'Herbe.
Porta, tæ, la Porte.	Cauda, dæ, la Queue.
Pluma, mæ, la Plume.	Musca, cæ, la Mouche.

SECONDE DECLINAISON.

LA seconde déclinaison a le génitif singulier en *i*, et le génitif pluriel en *orum*.

SING. <i>Nom. m.</i>	Domin us,	le Seigneur.
<i>Gén.</i>	Domin i,	du Seigneur.
<i>Dat.</i>	Domin o,	au Seigneur.
<i>Acc.</i>	Domin um,	le Seigneur.
<i>Voc.</i>	ô Domini e,	ô Seigneur.
<i>Abl.</i>	Domin o,	du Seigneur.

PLUR.	<i>Nom. m.</i>	Domin i,	les Seigneurs.*
	<i>Gén.</i>	Domin orum,	des Seigneurs.
	<i>Dat.</i>	Domain is,	aux Seigneurs.
	<i>Acc.</i>	Domin os,	les Seigneurs.
	<i>Voc.</i>	ô Domin i,	ô Seigneurs.
	<i>Abl.</i>	Domin is,	des Seigneurs.

Ainsi se déclinent tous les noms dont le génitif singulier est en *i*, et le génitif pluriel en *orum*, comme :

Hortus, ti, le Jardin	Corvus, vi, le Corbeau.
Lupus, pi, le Loup.	Avus, vi, le Grand-Père.
Populus, li, le Peuple.	Avinus, ni, l'Âne.
Cervus, vi, le Cerf.	Capillus, li, le Cheveu.

* Remarquez bien que dans les noms français le pluriel se forme en ajoutant :

NOMS de la seconde déclinaison qui ont le nominatif singulier en *er* ; dans ces noms le vocatif est semblable au nominatif.

SING.	<i>om. m.</i>	Puer,	l'Enfant.
	<i>Gen.</i>	Puer i,	de l'Enfant.
	<i>Dat.</i>	Puer o,	à l'Enfant.
	<i>Acc.</i>	Puer um,	l'Enfant.
	<i>Voc.</i>	ô Puer,	ô Enfant.
	<i>Abl.</i>	Puer o,	de l'Enfant.
PLUR.	<i>Nom. m.</i>	Puer i,	les Enfants.
	<i>Gén.</i>	Puer orum,	des Enfants.
	<i>Dat.</i>	Puer is,	aux Enfants.
	<i>Acc.</i>	Puer os,	les Enfants.
	<i>Voc.</i>	ô Puer i,	ô Enfants.
	<i>Abl.</i>	Puer is,	des Enfants.

Ainsi se déclinent :

Magister, tri, le Maître.	Liber, bri, le Livre.
Aper, pri, le Sanglier.	Vir, Viri, l'Homme.

NOM neutre de la seconde déclinaison.

REMARQUE. Il y a en français deux genres, le genre *masculin* et le genre *féminin*. Les noms d'hommes sont du masculin, comme le Grand-Père, *Avus*. Les noms de femmes sont du

féminin, comme la Fille, *Filia* : ensuite, par imitation, l'on a donné le genre masculin ou le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles ni femelles ; ainsi l'on a fait le Jardin, *Hortus*, du masculin ; la Rose, *Rosa*, du féminin. En latin il y a un troisième genre, qu'on appelle *neutre*. Les noms qui ne sont ni du genre masculin ni du genre féminin sont du genre neutre.

Le genre de chaque nom est marqué ainsi : *m.* pour le masculin, *f.* pour le féminin, *n.* pour le neutre.

SING.	<i>Nom. n.</i>	Templ um,	le Temple.
	<i>Gén.</i>	Templ i,	du Temple.
	<i>Dat.</i>	Templ o,	au Temple.
	<i>Acc.</i>	Templ um,	le Temple.
	<i>Voc.</i>	ô Templ um,	ô Temple.
	<i>Abl.</i>	Templ o,	du Temple.
PLUR.	<i>Nom. n.</i>	Templ a,	les Temples.
	<i>Gén.</i>	Templ orum,	des Temples.
	<i>Dat.</i>	Templ is,	aux Temples.
	<i>Acc.</i>	Templ a,	les Temples.
	<i>Voc.</i>	ô Templ a,	ô Temples.
	<i>Abl.</i>	Templ is,	des Temples.

Ainsi se déclinent tous les noms neutres dont le génitif singulier est en *i*, et le génitif pluriel en *orum*, comme :

Brachium, <i>i</i> , le Bras.	Vinum, <i>i</i> , le Vin.
Folium, <i>i</i> , la Feuille.	Collum, <i>i</i> , le Cou.
Bellum, <i>i</i> , la Guerre.	Exemplum, <i>i</i> , l'Exemple.
Vitium, <i>i</i> , le Vice.	Studium, <i>i</i> , l'Etude.

TROISIEME DECLINAISON.

La troisième déclinaison a le génitif singulier en *is*, et le génitif pluriel en *um*.

SING.	<i>Nom. f.</i>	Soror,	la Sœur.
	<i>Gén.</i>	Soror is,	de la Sœur.
	<i>Dat.</i>	Soror i,	à la Sœur.
	<i>Acc.</i>	Soror em,	la Sœur.
	<i>Voc.</i>	ô Soror,	ô Sœur.
	<i>Abl.</i>	Soror e,	de la Sœur.

PLUR.	<i>Nom. f.</i>	Soror es,	les Sœurs.
	<i>Gén.</i>	Soror um,	des Sœurs.
	<i>Dat.</i>	Soror ibus,	aux Sœurs.
	<i>Acc.</i>	Soror es,	les Sœurs,
	<i>Voc.</i>	ô Soror es,	ô Sœurs,
	<i>Abl. *</i>	Soror ibus,	des Sœurs.

Ainsi se déclinent tous les noms masculins et féminins dont le génitif sing. est en *is*, et le génitif plur. en *um*, comme :

Labor, boris, <i>le Travail.</i>	Dolor, loris, <i>la Douleur.</i>
Pater, tris, <i>le Père.</i>	Mater, tris, <i>la Mère.</i>
Virgo, ginis, <i>la jeune Fille.</i>	Sermo, monis, <i>le Discours.</i>
Homo, minis, <i>l'Homme.</i>	Miles, litis, <i>le Soldat.</i>

* Tous les cas se forment du génitif singulier, excepté le vocatif et le nominatif.

NOM neutre de la troisième déclinaison.

SING.	<i>Nom. n.</i>	Corpus,	le Corps.
	<i>Gén.</i>	Corpor is,	du Corps.
	<i>Dat.</i>	Corpor i,	au Corps.
	<i>Acc.</i>	Corpus,	le Corps.
	<i>Voc.</i>	ô Corpus,	ô Corps.
	<i>Abl.</i>	Corpor e,	du Corps.
PLUR.	<i>Nom. n.</i>	Corpor a,	les Corps.
	<i>Gén.</i>	Corpor um,	des Corps.
	<i>Dat.</i>	Corpor ibus,	aux Corps.
	<i>Acc.</i>	Corpor a,	les Corps.
	<i>Voc.</i>	ô Corpor a,	ô Corps.
	<i>Abl.</i>	Corpor ibus,	des Corps.

Ainsi se déclinent les noms neutres suivans :

Tempus, poris, <i>le Temps.</i>	Olus, leris, <i>le Légume.</i>
Caput, pitis, <i>la Tête.</i>	Pecus, coris, <i>le Troupeau.</i>
Lumen, minis, <i>la Lumière.</i>	Pectus, toris, <i>la Poitrine.</i>
Nemus, moris, <i>le Bois.</i>	Vulnus, neris, <i>la Blessure.</i>

SING.	<i>Nom. f.</i>	Av is,	l'Oiseau.
	<i>Gén.</i>	Av is,	de l'Oiseau.
	<i>Dat.</i>	Av i,	à l'Oiseau.
	<i>Acc.</i>	Av em,	l'Oiseau.
	<i>Voc.</i>	ô Av is,	ô Oiseau.
	<i>Abl.</i>	Av e,	de l'Oiseau.

PLUR. <i>Nom. f.</i>	Av es,	les Oiseaux.
<i>Gén.</i>	Av ium,	des Oiseaux.
<i>Dat.</i>	Av ibus,	aux Oiseaux.
<i>Acc.</i>	Av es,	les Oiseaux.
<i>Voc.</i>	ô Av es,	ô Oiseaux.
<i>Abl.</i>	Av ibus,	des Oiseaux.

Déclinez de même :

Nox, noctis, <i>la Nuit.</i>	Mensis, mensis, <i>le Mois.</i>
Collis, lis, <i>la Colline.</i>	Cædes, dis, <i>le Carnage.</i>
Mons, tis, <i>la Montagne.</i>	Fons, tis, <i>la Fontaine.</i>

QUATRIEME DECLINAISON.

LA quatrieme déclinaison a le génitif singulier en *ûs*, et le génitif pluriel en *uum*.

SING. <i>Nom. f.</i>	Man us,	la Main.
<i>Gén.</i>	Man ûs,	de la Main.
<i>Dat.</i>	Man ui,	à la Main.
<i>Acc.</i>	Man um,	la Main.
<i>Voc.</i>	ô Man us,	ô Main.
<i>Abl.</i>	Man u,	de la Main.
PLUR. <i>Nom. f.</i>	Man us,	les Mains.
<i>Gén.</i>	Man uum,	des Mains.
<i>Dat.</i>	Man ibus,	aux Mains.
<i>Acc.</i>	Man us,	les Mains.
<i>Voc.</i>	ô Man us,	ô Mains.
<i>Abl.</i>	Man ibus,	des Mains.

Ainsi se déclinent :

Fructus, tûs, <i>le Fruit.</i>	Vultus, tûs, <i>le Visage</i>
Exercitus, tûs, <i>l'Armée.</i>	Currus, rûs, <i>le Char.</i>

NOM neutre de la quatrieme déclinaison.

REMARQUE. Les Noms neutres de la quatrieme déclinaison sont indéclinables au sing. ; c. à d. qu'ils ne changent point leur dernière syllabe : mais ils se déclinent au pluriel.

SING. <i>Nom. n.</i>	Corn u,	la Corne.
<i>Gén.</i>	Corn u,	de la Corne.

	<i>Dat.</i>	Corn u,	à la Corne.
	<i>Acc.</i>	Corn u,	la Corne.
	<i>Voc.</i>	ô Corn u,	ô Corne.
	<i>Abl.</i>	Corn u,	de la Corne.
PLUR.	<i>Nom. n.</i>	Corn ua,	les Cornes.
	<i>Gén.</i>	Corn uum,	des Cornes.
	<i>Dat.</i>	Corn ibus,	aux Cornes.
	<i>Acc.</i>	Corn ua,	les Cornes.
	<i>Voc.</i>	ô Corn ua,	ô Cornes.
	<i>Abl.</i>	Corn ibus,	des Cornes.

Ainsi se déclinent :

Genu, le Genou.

Tonitru, le Tonnerre.

CINQUIEME DECLINAISON.

LA cinquieme déclinaison a le nominatif en *es*,
le génitif singulier en *ei*, et le génitif pluriel en
erum

SING.	<i>N. m. f.</i>	Di es,	le Jour.
	<i>Gén.</i>	Di ei,	du Jour.
	<i>Dat.</i>	Di ei,	au Jour.
	<i>Acc.</i>	Di em,	le Jour.
	<i>Voc.</i>	ô Di es,	ô Jour.
	<i>Abl.</i>	Di e,	du Jour.
PLUR.	<i>Nom. m.</i>	Di es,	les Jours.
	<i>Gén.</i>	Di erum,	des Jours.
	<i>Dat.</i>	Di ebus,	aux Jours.
	<i>Acc.</i>	Di es,	les Jours.
	<i>Voc.</i>	ô Di es,	ô Jours.
	<i>Abl.</i>	Di ebus,	des Jours.

Ainsi se déclinent :

Res, rei, la Chose.

Facies, ciei, le Visage.

Species, ciei, l'Apparence.

Spes, spei, l'Espérance.

REMARQUE. Les génitifs, datifs et ablatifs pluriels ne sont
point usités, excepté dans *res*, *dies* et *species*.

TABLEAU GENERAL dans lequel on a mis sous un même coup-d'œil toutes les Déclinaisons.

SINGULIER.				
1	2	3	4	5
N. Rosæ,	dominus,	soror,	manus,	dies.
G. Rosæ,	domini,	sororis,	manûs,	diei.
D. Rosæ,	domino,	sorori,	manui,	diei.
A. Rosam,	dominum,	sororem,	manum,	diem.
V. ô Rosæ,	domine,	soror,	manus,	dies.
A. Rosâ,	domino,	sorore,	manu,	die.
PLURIEL.				
N. Rosæ,	domini,	sorores,	manus,	dies.
G. Rosarum	dominorum	sorum,	manuum,	dierum.
D. Rosis,	dominis,	sororibus,	manibus,	diebus.
A. Rosas,	dominos,	sorores,	manus,	dies.
V. ô Rosæ,	domini,	sorores,	manus,	dies.
A. Rosis,	dominis,	sororibus,	manibus,	diebus.

REMARQUE. Dans toutes les déclinaisons, les datifs et ablatifs pluriels sont semblables : de même les nominatifs et vocatifs pluriels.

Dans les noms neutres, le nominatif, l'accusatif et le vocatif, tant du sing. que du plur. sont toujours semblables, et ces trois cas, au pluriel, sont toujours terminés en *a*.

REGLE DES NOMS,

ou manière de joindre deux noms ensemble.

Manus pueri. Pour joindre ensemble deux noms en françois, nous mettons *de* entre les deux, la main *de* l'enfant. En latin, on met le second au génitif : Manus pueri.

Exemples .. L'heure du jour, *hora diei*.

Le fruit de l'arbre, *fructus arboris*.

De même au pluriel :

La table des seigneurs, *mensa dominorum*.

Le livre des enfans, *liber puerorum*.

SECONDE ESPECE DE MOTS.

L'ADJECTIF.

L'*adjectif* est un mot que l'on ajoute au nom pour marquer la qualité d'une personne ou d'une chose, comme *bon pere, bonne mere, beau livre,*

DE LA GRAMMAIRE LATINE.

belle image. *Bon, bonne, beau, belle*, sont des adjectifs * : ils se déclinent en latin, et ils ont les trois genres, masculin, féminin, et neutre.

Il y a des adjectifs qui se rapportent à la première et seconde déclinaison, comme *bonus, bona, bonum* ; *niger, nigra, nigrum* : la terminaison en *us* ou en *er* est pour le masculin, et se décline sur *dominus*, ou *puer* ; *bona* est pour le féminin, et se décline sur *rosa* ; *bonum* est pour le neutre, et se décline sur *templum*.

* On connoît un adjectif, quand on peut y joindre le mot *chose* ou *personne* ; ainsi *agréable, habile*, sont des adjectifs, parce qu'on peut dire, *chose agréable, personne habile*.

MODELE DE DECLINAISON.

SINGULIER.

	<i>m.</i>	<i>f.</i>	<i>n.</i>
<i>Nom.</i>	Bon us, <i>Bon,</i>	bon a, <i>bonne,</i>	bonum. <i>bon.</i>
<i>Gén.</i>	Bon i,	bon æ,	bon i.
<i>Dat.</i>	Bon o,	bon æ,	bon o.
<i>Acc.</i>	Bon um,	bon am,	bon um.
<i>Voc.</i>	ô Bon e,	ô bon a.	ô bon um.
<i>Abl.</i>	Bon o,	bon â,	bon o.

PLURIEL.

<i>Nom.</i>	Bon i, <i>Bons,</i>	bon æ, <i>bonnes,</i>	bon a. <i>bons.</i>
<i>Gén.</i>	Bon orum,	bon arum,	bon orum
<i>Dat.</i>	Bon is,	bon is,	bon is.
<i>Acc.</i>	Bon os,	bon as,	bon a.
<i>Voc.</i>	ô Bon i,	ô bon æ,	ô bon a.
<i>Abl.</i>	Bon is,	bon is,	bon is.

Ainsi se déclinent :

Sanctus, sancta, sanctum, Saint, sainte, saint.

Doctus, docta, doctum, Savant, savante, savant.

Magnus, magna, magnum, Grand, grande, grand.

Parvus, parva, parvum, Petit, petite, petit.

ELEMENS

ADJECTIF EN ER.—SINGULIER.

	<i>m.</i>	<i>f.</i>	<i>n.</i>
<i>Nom.</i>	Niger, Noir,	nigr a noir,*	nigr um, noir.
<i>Gén.</i>	Nigr i,	nigr æ,	nigr i.
<i>Dat.</i>	Nigr o,	nigr æ,	nigr o.
<i>Acc.</i>	Nigr um,	nigr am,	nigr um.
<i>Voc.</i>	ô Niger,	ô nigr a,	nigr um.
<i>Abl.</i>	Nigr o,	nigr â,	nigr o.

PLURIEL.

<i>Nom.</i>	Nigr i, Noirs,	nigr æ, noirs,	nigr a. noirs
<i>Gén.</i>	Nigr orum,	nigr arum,	nigr orum,
<i>Dat.</i>	Nigr is,	nigr is,	nigr is.
<i>Acc.</i>	Nigr os,	nigr as,	nigr a.
<i>Voc.</i>	ô Nigr i,	ô nigr æ,	ô nigr a.
<i>Abl.</i>	Nigr is,	nigr is,	nigr is.

Ainsi se déclinent :

Pulcher, pulchra, pulchrum, *Beau, belle, beau,*
 Piger, pigra, pigrum, *Paresseux, paresseuse, paresseux.*
 Miser, misera, miserum, *Malheureux, malheureuse, malheureux.*
 Liber, libera, liberam, *Libre, libre, libre.*

Il y a des adjectifs de la troisième déclinaison qui n'ont qu'une seule terminaison pour les trois genres, excepté l'accusatif.

SINGULIER.

	<i>m. f. n.</i>
<i>Nom.</i>	Prudens, <i>prudent, prudente.</i>
<i>Gén.</i>	Prudent is, } <i>pour les trois genres.</i>
<i>Dat.</i>	Prudent i, }
	<i>m. f.</i> <i>n.</i>
<i>Acc.</i>	Prudent em, prudens.

* Remarquez bien que dans les adjectifs françois, le féminin se forme en ajoutant *e*.

Voc. ô Prudens, pour les trois genres.

Abl. Prudent e, prudent i, pour les tr. gen.

PLURIEL.

Nom. ^{m. f.} Prudent es, ^{n.} prudent ia, Prudens.

Gén. Prudent ium, }
Dat. Prudent ibus, } pour les trois genres.

Acc. Prudent es, n. prudent ia.

Voc. ô Prudent es, n. ô prudent ia.

Abl. Prudent ibus, pour les trois genres.

Ainsi se déclinent :

Sapiens, tis, Sage. Audax, cis, Hardi, hardie, hardi.

Felix, cis, Heureux, heureuse, Velox, cis, Prompt, prompte.

Il y a des adjectifs de la troisième déclinaison, qui ont au nominatif deux terminaisons, comme fortis, forte. La première est pour le masculin et le féminin, et la seconde pour le neutre.

SINGULIER.

Nom. ^{m. f.} Fort is, ^{n.} forte, Courageux, courageuse.

Gén. Fort is, }
Dat. Fort i, } pour les trois genres.

Acc. Fort em, n. fort e.

Voc. ô Fort is, n. ô fort e.

Abl. Fort i, pour les trois genres.

PLURIEL.

Nom. ^{m. f.} Fort es; ^{n.} fort ia, Courageux.

Gén. Fort ium, }
Dat. Fort ibus, } pour les trois genres.

Acc. Fort es, n. fort ia.

Voc. ô Fort es, *n.* ô fort ia.

Abl. Fort ibus, pour les trois genres.

Ainsi se déclinent :

Utilis, utile, *Utile.*

Comis, come, *Poli.*

Facilis, facile, *Facile.*

Levis, leve, *Léger.*

REMARQUE. Les adjectifs de la troisième déclinaison qui ont le nominatif neutre en *e*, font l'ablatif en *i*, afin que l'on puisse distinguer ces deux cas.

Il y a quelques adjectifs de la troisième déclinaison qui ont trois terminaisons au nominatif et au vocatif singulier, comme :

SINGULIER.

Nom. Celebr^{m.}, celebr^{f.} is, celebr^{n.} e, Célébre.

Gén. Celebr is, }
Dat. Celebr i, } pour les trois genres.

Acc. Celebr em, *n.* celebr e.

Voc. ô Celeber, *f.* ô celebr is, *n.* ô celebr e.

Abl. Celebr i, pour les trois genres.

PLURIEL.

Nom. Celebr^{m.} es, celebr^{f.} ia, Célèbres.

Gén. Celebr ium, }
Dat. Celebr ibus, } de tout genre.

Acc. Celebr es, *n.* celebr ia.

Voc. ô Celebr, es, *n.* ô celebr ia.

Abl. Celebr ibus, pour les trois genres.

Ainsi se déclinent :

Saluber, salubris, salubre, *Salutaire.*

Acer, acris, acre, *Vif.*

Celer, celeris, celere, *Prompt.*

Alacer, alacris, alacre, *Actif.*

La terminaison en *er* est pour le masculin seulement ; la terminaison en *is* est pour le féminin et le féminin.

REGLE DES ADJECTIFS.

ou manière de joindre un adjectif avec un nom.

Pater bonus. Tout adjectif se met au même genre, au même nombre et au même cas que le nom auquel il est joint.

Exemple.

SINGULIER.

<i>Le père</i>	<i>bon,</i>	<i>la mère</i>	<i>bonne,</i>	<i>l'exemple</i>	<i>bon.</i>
<i>Pater</i>	<i>bonus,</i>	<i>mater</i>	<i>bona,</i>	<i>exemplum</i>	<i>bonum.</i>
<i>Patris</i>	<i>boni,</i>	<i>matria</i>	<i>bonæ,</i>	<i>exempli</i>	<i>boni.</i>
<i>Patri</i>	<i>bono,</i>	<i>matri</i>	<i>bonæ,</i>	<i>exemplo</i>	<i>bono.</i>
<i>Patrem</i>	<i>bonum,</i>	<i>matrem</i>	<i>bonam,</i>	<i>exemplum</i>	<i>bonum.</i>
<i>ô Pater</i>	<i>bone,</i>	<i>ô mater</i>	<i>bona,</i>	<i>ô exemplum</i>	<i>bonum.</i>
<i>Patre</i>	<i>bono,</i>	<i>matre</i>	<i>bonâ,</i>	<i>exemplo</i>	<i>bono.</i>

PLURIEL.

<i>les pères</i>	<i>bons,</i>	<i>les mères</i>	<i>bonnes,</i>	<i>les exemples</i>	<i>bons.</i>
<i>Patres</i>	<i>boni,</i>	<i>matres</i>	<i>bonæ,</i>	<i>exempla</i>	<i>bona.</i>
<i>Patrum</i>	<i>bonorum,</i>	<i>matrum</i>	<i>bonarum,</i>	<i>exemplorum</i>	<i>bonorum.</i>
<i>Patribus</i>	<i>bonis,</i>	<i>matribus</i>	<i>bonis,</i>	<i>exemplis</i>	<i>bonis.</i>
<i>Patres</i>	<i>bonos,</i>	<i>matres</i>	<i>bonas,</i>	<i>exempla</i>	<i>bona.</i>
<i>ô Patres</i>	<i>boni,</i>	<i>ô matres</i>	<i>bonæ,</i>	<i>ô exempla</i>	<i>bona.</i>
<i>Patribus</i>	<i>bonis,</i>	<i>matribus</i>	<i>bonis,</i>	<i>exemplis</i>	<i>bonis.</i>

Autre Exemple :

SINGULIER.

<i>Travail</i>	<i>court,</i>	<i>heure</i>	<i>courte,</i>	<i>temps</i>	<i>court.</i>
<i>Labor</i>	<i>brevis,</i>	<i>hora</i>	<i>brevis,</i>	<i>tempus</i>	<i>breve,</i>
<i>Laboris</i>	<i>brevis,</i>	<i>horæ</i>	<i>brevis,</i>	<i>temporis</i>	<i>brevis,</i>
<i>Labori</i>	<i>brevis,</i>	<i>horæ</i>	<i>brevis,</i>	<i>tempori</i>	<i>brevis,</i>
<i>Laborem</i>	<i>brevem,</i>	<i>horam</i>	<i>brevem,</i>	<i>tempus</i>	<i>breve,</i>
<i>ô Labor</i>	<i>brevis,</i>	<i>ô hora</i>	<i>brevis,</i>	<i>ô tempus</i>	<i>breve.</i>
<i>Labore</i>	<i>brevis,</i>	<i>horâ</i>	<i>brevis,</i>	<i>tempore</i>	<i>brevis.</i>

PLURIEL.

<i>Travaux</i>	<i>courts,</i>	<i>heures</i>	<i>courtes,</i>	<i>temps</i>	<i>courts.</i>
<i>Labores</i>	<i>breves,</i>	<i>horæ</i>	<i>breves,</i>	<i>tempora</i>	<i>brevia.</i>
<i>Laborum</i>	<i>brevium,</i>	<i>horarum</i>	<i>brevium,</i>	<i>temporum</i>	<i>brevium.</i>
<i>Laboribus</i>	<i>brevibus,</i>	<i>horis</i>	<i>brevibus,</i>	<i>temporibus</i>	<i>brevibus.</i>
<i>Labores</i>	<i>breves,</i>	<i>horas</i>	<i>breves,</i>	<i>tempora</i>	<i>brevia.</i>
<i>ô Labores</i>	<i>breves,</i>	<i>ô horæ</i>	<i>breves,</i>	<i>ô tempora</i>	<i>brevia.</i>
<i>Laboribus</i>	<i>brevibus,</i>	<i>horis</i>	<i>brevibus,</i>	<i>temporibus</i>	<i>brevibus.</i>

TROISIEME ESPECE DE MOTS.

LE PRONOM.

Le *pronom* est un mot qui tient la place du nom.

PRONOMS PERSONNELS.

Il y a trois personnes : la premiere personne est celle qui parle ; la seconde est celle à qui l'on parle ; la troisieme est celle de qui l'on parle.

Pronom de la premiere personne.

SINGULIER.

Nom. Ego, je ou moi.

Gén. Mei, de moi.

Dat. Mihi, à moi.

acc. Me, moi.

Il n'a pas de vocatif.

abl. Me, de moi.

PLURIEL.

Nom. Nos, nous.

Gén. Nostrum, ou nostri, de nous.

Dat. Nobis, à nous.

acc. Nos, nous.

abl. Nobis, de nous.

Pronom de la seconde personne.

SINGULIER.

Nom. Tu, tu, ou toi.

Gén. Tui, de toi.

Dat. Tibi, à toi.

acc. Te, toi.

Voc. ô Tu, ô toi.

abl. Te, de toi.

PLURIEL.

<i>Nom.</i>	Vos, vous.
<i>Gén.</i>	Vestrûm, ou vestri, de vous.
<i>Dat.</i>	Vobis, à vous.
<i>acc.</i>	Vos, vous.
<i>Voc.</i>	ô Vos, ô vous.
<i>abl.</i>	Vobis, de vous.

Pronom de la troisième personne.

Il n'a pas de nominatif ; il est de tout genre, et le même tant au pluriel qu'au singulier.

SINGULIER ET PLURIEL.

<i>Gén.</i>	Sui, de soi, de lui-même, d'eux-mêmes, ou d'elles-mêmes.
<i>Dat.</i>	Sibi, à soi, à lui-même, à eux-mêmes, à elles-mêmes.
<i>acc.</i>	Se, se, soi, lui-même, eux-mêmes, elles-mêmes.
<i>abl.</i>	Se, de soi, d'eux-mêmes, d'elles-mêmes.

PRONOMS ADJECTIFS.—SINGULIER.

<i>Nom.</i>	^m Is, ^f ea, ⁿ id, <i>il, elle, ce.</i>
<i>Gén.</i>	Ejus, de lui, d'elle.
<i>Dat.</i>	Ei, à lui, à elle.
<i>acc.</i>	Eum, eam, id, le, la, le.
<i>abl.</i>	Eo, eâ, eo, de lui, d'elle.

PLURIEL.

<i>Nom.</i>	Ii ou ei, eæ, ea, <i>ils, elles.</i>
<i>Gén.</i>	Eorum, earum. eorum, <i>d'eux, d'elles.</i>
<i>Dat.</i>	Iis ou eis, à eux, à elles.
<i>acc.</i>	Eos, eas, ea, les, eux, elles.
<i>abl.</i>	Iis ou eis, d'eux, d'elles.

AUTRE.—SINGULIER.

<i>Nom.</i>	^{m.} Hic, ^{f.} hæc, ⁿ hoc, <i>celui-ci, celle-ci, cela.</i>
-------------	--

<i>Gén.</i>	Hujus,	} <i>de tout genre.</i>
<i>Dat.</i>	Huic,	
<i>Acc.</i>	Hunc, hanc, hoc.	
<i>Abl.</i>	Hoc, hæc, hoc.	

PLURIEL.

<i>Nom.</i>	Hi, hæc, hæc, <i>ceux-ci, celles-ci, ces choses.</i>
<i>Gén.</i>	Horum, harum, horum.
<i>Dat.</i>	His, <i>de tout genre.</i>
<i>Acc.</i>	Hos, has, hæc.
<i>Abl.</i>	His, <i>de tout genre.</i>

AUTRE.—SINGULIER.

<i>Nom.</i>	^{m.} Ille, ^{f.} illa, ^{n.} illud, <i>celui-là, celle-là, cela.</i>	} <i>de tout genre.</i>
<i>Gén.</i>	Illius,	
<i>Dat.</i>	Illi,	
<i>Acc.</i>	Illum, illam, illud.	
<i>Abl.</i>	Illo, illâ, illo.	

PLURIEL.

<i>Nom.</i>	Illi, illæ, illa, <i>ceux-là, celles-là, ces choses.</i>
<i>Gén.</i>	Illorum, illarum, illorum.
<i>Dat.</i>	Illis, <i>de tout genre.</i>
<i>Acc.</i>	Illos, illas, illa.
<i>Abl.</i>	Illis, <i>de tout genre.</i>

Déclinez de même, iste, ista, istud.

AUTRE.—SINGULIER.

<i>Nom.</i>	^{m.} Ipse, ^{f.} ipsa, ^{n.} ipsum, <i>moi, toi, ou lui-même, elle-même, cela même.</i>	} <i>de tout genre.</i>
<i>Gén.</i>	Ipsius,	
<i>Dat.</i>	Ipsi,	
<i>Acc.</i>	Ipsum, ipsam, ipsum.	
<i>Abl.</i>	Ipsò, ipsâ, ipso.	

PLURIEL.

Nom. Ipsi, ipsæ, ipsa.
Gén. Ipsorum, ipsarum, ipsorum.
Dat. Ipsis, de tout genre.
Acc. Ipsos, ipsas, ipsa.
Abl. Ipsis, de tout genre.

AUTRE.—SINGULIER.

Nom. ^{m.} Idem, ^{f.} eadem, ^{n.} idem, le même, la même, le même.
Gén. Ejusdem, } de tout genre.
Dat. Eidem, }
Acc. Eundem, eandem, idem.
Abl. Eodem, eâdem, eodem.

PLURIEL.

Nom. Iidem, eâdem, eadem, les mêmes.
Gén. Eorumdem, earumdem, eorumdem.
Dat. Iisdem, ou eisdem, de tout genre.
Acc. Eisdem, easdem, eadem.
Abl. Iisdem, ou eisdem, de tout genre.

PRONOMS POSSESSIFS.—SINGULIER.

Nom. ^{m.} Meus, ^{f.} mea, ^{n.} meum, mon, ma, mon, le mien, la mienne, le mien.
Gén. Mei, meæ, mei.
Dat. Meo, meæ, meo.
Acc. Meum, meam, meum.
Voc. ô Mi, ô mea, ô meum.
Abl. Meo, meâ, meo.

PLURIEL.

Nom. Mei, meæ, mea, mes, les miens, les miennes, les miens.

Gén. Meorum, mearum, meorum.
Dat. Meis, de tout genre.
Acc. Meos, meas, mea.
Voc. ô Mei, ô meæ, ô mea.
Abl. Meis, de tout genre.

Ainsi se déclinent :

Tuus, a, um, *ton, ta, ton, le tien, la tienne, le tien.*
 Suus, a, um, *son, sa, son, le sien, la sienne, le sien.*
 Et Cujus, a, um, à qui ? Mais ils n'ont point de vocatif.

SINGULIER.

	<i>m.</i>	<i>f.</i>	<i>n.</i>	
Nom.	Noster, nostra, nostrum,			<i>notre, le nôtre,</i> <i>la nôtre, le nôtre.</i>
Gén.	Nostri, nostræ, nostri.			
Dat.	Nostro, nostræ, nostro.			
Acc.	Nostrum, nostram, nostrum.			
Voc.	ô Noster, ô nostra, ô nostrum.			
Abl.	Nostro, nostrâ, nostro.			

PLURIEL.

Nom. Nostri, nostræ, nostra, *nos, les nôtres.*
Gén. Nostrorum,strarum, nostrorum.
Dat. Nostris, de tout genre.
Acc. Nostrôs, nostras, nostra.
Voc. ô Nostri, ô nostræ, ô nostra.
Abl. Nostris, de tout genre.

Déclinez de même : Vester, vestra, vestrum, *votre, le vôtre,* etc.

RÈGLE. Les pronoms adjectifs, quand ils sont joints à un nom, s'accordent avec ce nom en genre, en nombre et en cas.
Exemple : Mon pere, *pater meus* ; ma mere, *mater mea* ; mon bras, *brachium meum*.

PRONOMS RELATIFS.—SINGULIER.

	<i>m.</i>	<i>f.</i>	<i>n.</i>	
Nom.	Qui, quæ, quod, qui, laquelle, lequel.			
Gén.	Cujus,			} de tout genre.
Dat.	Cui,			

Acc. Quem, quam, quod.

Abl. Quo, quâ, quo.

PLURIEL.

Nom Qui, quæ, quæ, qui, lesquelles, lesquels.

Gén. Quorum, quarum, quorum.

Dat. Quibus et queis, de tout genre.

Acc. Quos, quas, quæ.

Abl. Quibus et queis, de tout genre.

REGLE DU QUI RELATIF, ou manière de joindre le
Qui relatif avec le nom ou pronom qui est devant,
et que l'on appelle antécédent.

On fait accorder en latin, *qui, quæ, quod*, en genre et en nombre, avec son antécédent.

Ex. Le pere qui, *pater qui*, la mere qui, *mater quæ*, le temple qui, *templum quod**.

Composés de QUI. Dans les composés de *qui*, on décline seulement *qui*; les autres syllabes restent les mêmes.

N. ^{m.} Quicumque, ^{f.} quæcunque, ^{n.} quodcunque, *quiconque.*

G. Cujuscunque. D. Cuicunque, de tout genre.

AUTRE. N. ^{m.} Quidam, ^{f.} quædam, ^{n.} quoddam et quiddam, un certain.

G. Cujusdam. D. Cuidam, de tout genre.

AUTRE. N. ^{m.} Quilibet, ^{f.} quælibet, ^{n.} quodlibet et quidlibet, qui l'on voudra.

* Les pronoms *hic, is, ille, ipse, iste*, s'accordent aussi en genre et en nombre avec le nom dont ils tiennent la place: ainsi en parlant de la tête, nous disons *elle*, parce que *tête* est du féminin: en latin, il faut mettre *illud*, parce que *caput* est du neutre.

G. Cujuslibet. D. Cuilibet. *De même* N. Quivis, quævis, quodvis. G. Cujusvis. D. Cuivis.

QUI interrogatif, Quis ?

SINGULIER.

N. Quis, quæ, quid, (quod avec un nom) qui, quel, quelle, quoi.

G. Cujus, } de tout genre.
D. Cui, }

A. Quem, quam, quid, (et quod avec un nom.)

A. Quo, quâ, quo.

PLURIEL.

N. Qui, quæ, quæ, qui, quels, quelles.

G. Quorum, quarum, quorum.

D. Quibus, de tout genre.

A. Quos, quas, quæ.

A. Quibus, de tout genre.

Composés de QUIS. On décline seulement *quis* ; les autres syllabes restent les mêmes.

N. Quisnam, quænam, quodnam et quidnam, quel, quelle, quelle chose.

G. Cujusnam, D. Cuinam, de tout genre.

N. Quispiam, quæpiam, quodpiam et quidpiam, quelqu'un, quelqu'une, quelque chose.

G. Cujuspiam. D. Cuipiam. *De même* N. Quisquam, quæquam, quodquam et quidquam.

G. Cujusquam. D. Cuiquam, de tout genre.

N. Quisque, quæque, quodque et quidque, chacun, chacune, chaque chose.

G. Cujusque. D. Cuique, de tout genre.

N. Quisquis, *masc* quidquid, *neut.*
qui que ce soit, tout ce qui.

Il n'a que les cas suivans : Dat. sing. Cuicui.
 Abl. Quoquo. Acc. plur. Quosquos.

Dans les deux composés suivans, *quis* est à la fin du mot, et les cas neutres au pl. sont en *a*.

N. Aliquis, aliqua, aliquod *et* aliquid,
quelqu'un, quelque'une, quelque chose.

G. Alicujus. D. Alicui. *Devant un nom de choses qui se comptent, on dit au pluriel Aliquot. (indéclinable.)*

N. Ecquis, ecqua, ecquod *et* ecquid,
quel, quelle, quoi.

G. Eccujus. D. Eccui.

Dans Unusquisque, chacun, on décline unus et quisque.

N. Unusquisque. unaquæque, unumquodque.

G. Uniuscujusque D. Unicuique. Ac. Unumquemque, unamquamque, unumquodque.

Ab. Unoquoque, unâquaque, unoquoque.

QUATRIEME ESPECE DE MOTS.

L E V E R B E.

Le mot dont on se sert pour exprimer que l'on est, ou que l'on fait quelque chose, s'appelle *verbe* : ainsi le mot *être, je suis, etc.* est un verbe ; le mot *lire, je lis, etc.* est un verbe.

On connoît un verbe en françois, quand on peut y ajouter ces pronoms, *je, tu, il, nous, vous, ils* ou *elles* : comme *je lis, tu lis, il lit, nous lisons, vous lisez, ils lisent.*

Ces mots *je, nous*, marquent la premiere personne, c'est-à-dire, celle qui parle.

Ces mots *tu, vous*, marquent la seconde personne, c'est-à-dire, celle à qui l'on parle.

Ces mots, *il, elle, ils, elles*, et tout nom mis devant un verbe, marquent la troisieme personne, c'est-à-dire, celle de qui l'on parle.

Il y a dans les verbes deux nombres, le singulier, quand on parle d'une seule personne, comme *l'enfant dort* ; et le pluriel, quand on parle de plusieurs personnes, comme *les enfans dorment*.

Il y a trois temps, le présent, qui marque que la chose se fait actuellement, comme *je lis* ; le passé ou préterit, qui marque que la chose a été faite, comme *j'ai lu* ; le futur, qui marque que la chose se fera, comme *je lirai*.

On distingue trois sortes de préterits ou passés ; savoir, l'imparfait, *je lisois* ; le parfait, *j'ai lu*, et le plus-que-parfait, *j'avois lu*.

Il y a aussi deux futurs, le futur simple, *je lirai*, et le futur passé, *j'aurai lu*.

Il y a quatre modes dans les verbes : 1^o l'indicatif, quand on affirme que la chose se fait, ou qu'elle s'est faite, ou qu'elle se fera : 2^o l'impératif, quand on commande de la faire : 3^o le subjonctif, quand on souhaite ou qu'on doute qu'elle se fasse : 4^o l'infinitif, qui exprime l'action en général, sans nombres ni personnes, comme *lire*. Ce dernier mode contient le participe, le supin et le gérondif, qui sont des noms formés du verbe.

Réciter de suite les différens modes d'un verbe

avec tous leurs temps, leurs nombres et personnes, cela s'appelle *conjuguer*.

Il y a en latin quatre conjugaisons : la première fait à l'infinifit *āre*, et à la seconde personne du présent de l'indicatif, *as*.

La seconde conjugaison fait à l'infinifit *ēre*, et à la seconde personne du présent de l'indicatif, *es*.

La troisième conjugaison fait à l'infinifit *ere*, et à la seconde personne du présent de l'indicatif, *is*.

La quatrième conjugaison fait à l'infinifit *ire*, et à la seconde personne du présent de l'indicatif, *is*.

Il faut commencer par le verbe *Sum*, je suis, que l'on appelle verbe substantif.

INDICATIF. *Présent.*

Sing.	Sum,	<i>je suis.</i>
	Es,	<i>tu es.</i>
	Est,	<i>il est.</i>
Plur.	Sumus,	<i>nous sommes.</i>
	Estis,	<i>vous êtes.</i>
	Sunt,	<i>ils sont.</i>

Imparfait.

Sing.	Er am,	<i>j'étois.</i>
	Er as,	<i>tu étois.</i>
	Er at,	<i>il étoit.</i>
Plur.	Er amus,	<i>nous étions.</i>
	Er atis,	<i>vous étiez.</i>
	Er ant,	<i>ils étoient.</i>

Parfait.

Sing.	Fu i,	<i>j'ai été.</i>
-------	-------	------------------

	Fu isti,	tu as été.
	Fu it,	il a été.
Plur.	Fu imus,	nous avons été.
	Fu istis,	vous avez été.
	Fu erunt ou fu ère,	ils ont été.

Autrement pour le françois: Je fus, tu fus, il fut; nous fûmes, vous fûtes, ils furent.

Ou: J'eus été, tu eus été, il eut été; nous eûmes été, vous eûtes été, ils eurent été.

Plus-que-parfait.

Sing.	Fu eram,	j'avois été.
	Fu eras,	tu avois été.
	Fu erat,	il avoit été.
Plur.	Fu eramus,	nous avions été.
	Fu eratis,	vous aviez été.
	Fu erant,	ils avoient été.

Futur.

Sing.	Ero,	je serai.
	Eris,	tu seras.
	Erit,	il sera.
Plur.	Erimus,	nous serons.
	Eritis,	vous serez.
	Erunt,	ils seront.

Futur passé.

Sing.	Fu ero,	j'aurai été.
	Fu eris,	tu auras été.
	Fu erit,	il aura été.
Plur.	Fu erimus,	nous aurons été.
	Fu eritis,	vous aurez été.
	Fu erint,	ils auront été.

IMPERATIF.

Il n'a point de première personne.

Sing.	Es ou Esto,	sois.
	Esto (ille),	qu'il soit.

Plur.	Simus,	soyons.
	Este ou estote,	soyez.
	Sunto,	qu'ils soient.

SUBJONCTIF. *Présent.*

Sing.	Sim,	que je sois.
	Sis,	que tu sois.
	Sit,	qu'il soit.
Plur.	Simus,	que nous soyons.
	Sitis,	que vous soyez.
	Sint,	qu'ils soient.

Imparfait.

Sing.	Essem ou Forem,	que je fusse.
	Esses ou Fores,	que tu fusses.
	Esset ou Foret,	qu'il fût.
Plur.	Essemus,	que nous fussions.
	Essetis,	que vous fussiez.
	Essent ou Forent,	qu'ils fussent.

Autrement pour le françois : Je serois, tu serois, il seroit ; nous serions, vous seriez, ils seroient.

Parfait.

Sing.	Fu erim,	que j'aie été.
	Fu eris,	que tu aies été.
	Fu erit,	qu'il ait été.
Plur.	Fu erimus,	que nous ayons été.
	Fu eritis,	que vous ayez été.
	Fu erint,	qu'ils aient été.

Plus-que-parfait.

Sing.	Fu issem,	que j'eusse été.
	Fu isses,	que tu eusses été.
	Fu isset,	qu'il eût été.
Plur.	Fu issemus,	que nous eussions été.
	Fu issetis,	que vous eussiez été.
	Fu issent,	qu'ils eussent été.

Autrement pour le françois : *J'aurois été, tu aurois été, il auroit été ; nous aurions été, vous auriez été, ils auroient été.*

INFINITIF. Présent et Imparfait.

Esse, être, qu'il est, ou qu'il étoit.

Parfait et plus-que-parfait.

Fu isse, avoir été, qu'il a, ou qu'il avoit été.

Futur.

Fore, (indécl.) ou futurum, futuram esse (décl.)
devoir être, qu'il sera, ou qu'il seroit.

Futur passé. (il se décline.)

Futurum, futuram fuisse, avoir dû être, qu'il auroit été, ou qu'il eût été.

Participe futur.

Futurus, futura, futurum, devant être, qui sera, ou qui doit être.

Ainsi se conjuguent les verbes composés de *Sum*, comme *Adesse*, être présent ; *Absesse*, être absent ; *Desse*, manquer ; *Interesse*, assister à ; *Obesse*, nuire ; *Praesse*, présider à ; *Subesse*, être dessous, etc.

Regle générale pour tous les Verbes.

Ego sum. Tout verbe s'accorde en nombre et en personne avec son nominatif.

Ex. Je suis, *ego sum.* *Ego* est du singulier ; *sum* est aussi du sing. *Ego* est de la prem. personne ; *sum* est aussi de la prem. personne.

Vous êtes, *tu es* ; il est, *il le est* ; nous sommes, *nos sumus* ; vous êtes, *vos estis* ; ils sont, *illi sunt*.

Cette regle regarde également tous les autres verbes que nous allons conjuguer.

VERBES ACTIFS.

On appelle verbes actifs ceux qui sont termi-

nés en *o*, et qui ont un passif; comme *verbero*, je frappe, qui a le passif *verberor*, je suis frappé.

PREMIERE CONJUGAISON.

A R E, A S.

INDICATIF. *Présent.*

Sing.	Am o,	<i>j'aime.</i>
	Am as,	<i>tu aimes.</i>
	Am at,	<i>il aime.</i>
Plur.	Am amus,	<i>nous aimons.</i>
	Am atis,	<i>vous aimez.</i>
	Am ant,	<i>ils aiment.</i>

Imparfait.

Sing.	Am abam,	<i>j'aimois.</i>
	Am abas,	<i>tu aimois.</i>
	Am abat,	<i>il aimoit.</i>
Plur.	Am abamus,	<i>nous aimions.</i>
	Am abatis,	<i>vous aimiez.</i>
	Am abant,	<i>ils aimoient.</i>

Parfait.

Sing.	Amav i,	<i>j'ai aimé.</i>
	Amav isti,	<i>tu as aimé.</i>
	Amav it,	<i>il a aimé.</i>
Plur.	Amav imus,	<i>nous avons aimé.</i>
	Amav istis,	<i>vous avez aimé.</i>
	Am averunt ou Am avère,	<i>ils ont aimé.</i>

Autrement pour le françois : *J'aimai*, *tu aimas*, *il aima*, *nous aimâmes*, *vous aimâtes*, *ils aimèrent.*

Ou : *J'eus aimé*, *tu eus aimé*, *il eut aimé*; *nous eûmes aimé*, *vous eûtes aimé*, *ils eurent aimé.*

Plus-que-parfait.

Sing.	Amav eram,	<i>j'avois aimé.</i>
	Amav eras,	<i>tu avois aimé.</i>

	Amav erat,	<i>il avoit aimé.</i>
Plur.	Amav eramus,	<i>nous avions aimé.</i>
	Amav eratis,	<i>vous aviez aimé.</i>
	Amav erant,	<i>ils avoient aimé.</i>

Futur.

Sing.	Am abo,	<i>j'aimerai.</i>
	Am abis,	<i>tu aimeras.</i>
	Am abit,	<i>il aimera.</i>
Plur.	Am abimus,	<i>nous aimerons.</i>
	Am abitis,	<i>vous aimerez.</i>
	Am abunt,	<i>ils aimeront.</i>

Futur passé.

Sing.	Amav ero,	<i>j'aurai aimé.</i>
	Amav eris,	<i>tu auras aimé.</i>
	Amav erit,	<i>il aura aimé.</i>
Plur.	Amav erimus,	<i>nous aurons aimé.</i>
	Amav eritis,	<i>vous aurez aimé.</i>
	Amav eriat,	<i>ils auront aimé.</i>

IMPERATIF.

Point de première personne au singulier.

Sing.	Am a, ou am ato,	<i>aime.</i>
	Am ato (ille),	<i>qu'il aime.</i>
Plur.	Am emus,	<i>aimons.</i>
	Am ate, ou am atote,	<i>aimez.</i>
	Am anto,	<i>qu'ils aiment.</i>

SUBJONCTIF. Présent.

Sing.	Am em,	<i>que j'aime.</i>
	Am es,	<i>que tu aimes,</i>
	Am et,	<i>qu'il aime.</i>
Plur.	Am emus,	<i>que nous aimions.</i>
	Am etis,	<i>que vous aimiez.</i>
	Am ent,	<i>qu'ils aiment.</i>

Imparfait.

Sing.	Am arem,	que j'aimasse.
	Am ares,	que tu aimasses.
	Am aret,	qu'il aimât
Plur.	Am aremus,	que nous aimassions.
	Am aretis,	que vous aimassiez.
	Am arent,	qu'ils aimassent.

Autrement pour le françois : J'aimerois, tu aimerois, il aimeroit ; nous aimerions, vous aimeriez, ils aimeroient.

Parfait.

Sing.	Amav erim,	que j'aie aimé.
	Amav eris,	que tu aies aimé.
	Amav erit,	qu'il ait aimé.
Plur.	Amav erimus,	que nous ayons aimé.
	Amav eritis,	que vous ayez aimé.
	Amav erint,	qu'ils aient aimé.

Plus-que-parfait.

Sing.	Amav issem,	que j'eusse aimé.
	Amav isses,	que tu eusses aimé.
	Amav isset,	qu'il eût aimé.
Plur.	Amav issemus,	que nous eussions aimé.
	Amav issetis,	que vous eussiez aimé.
	Amav issent,	qu'ils eussent aimé.

Autrement pour le françois : J'aurois aimé, tu aurois aimé, il auroit aimé ; nous aurions aimé, vous auriez aimé, ils auroient aimé

INFINITIF. Présent et Imparfait.

Am are, *aimer*,* qu'il aime ou qu'il aimoit.

Parfait et plus-que-parfait.

Amav isse, *avoir aimé*, qu'il a, ou qu'il avoit aimé.

* Il y a quatre conjugaisons françoises : la première comprend tous les verbes dont l'infinitif est en *er* ; ils se conjuguent comme *aimer*.

Futur. (il se décline.)

Amat urum, amat uram esse, devoir aimer, qu'il aimera, ou qu'il aimerait.

Futur passé. (il se décline.)

Amat urum, amat uram fuisse, avoir dû aimer, qu'il aurait, ou qu'il eût aimé.

Participe présent.

Am ans, am antis, aimant, qui aime, ou qui aimoit.

Participe futur.

Amat urus, amat ura, amat urum, devant aimer, qui aimera, ou qui doit aimer.

Supin.

Amat um, à aimer.

Gérondifs.

Am andi, d'aimer.

Am ando, en aimant.

Am andum, à aimer, ou pour aimer.

REMARQUE. Les participes se déclinent : savoir, les participes en *ans* et *ens*, comme *prudens*, et les participes en *us*, comme *bonus, a, um*.

Ainsi se conjuguent *laudare*, louer ; *vituperare*, blâmer ; *verberare*, frapper ; *vocare*, appeller, etc.

SECONDE CONJUGAISON.

ERE, ES.

INDICATIF. *Présent.*

Sing.	Mon eo,	<i>j'avertis.</i>
	Mon es,	<i>tu avertis.</i>
	Mon et,	<i>il avertit.</i>
Plur.	Mon emus,	<i>nous avertissons.</i>

Mon etis, vous avertissez.
 Mon ent, ils avertissent.

Imparfait.

Sing. Mon ebam, j'avertissois.
 Mon ebas, tu avertissois.
 Mon ebat, il avertissoit.
 Plur. Mon ebamus, nous avertissions.
 Mon ebatis, vous avertissiez.
 Mon ebant, ils avertissoient.

Parfait.

Sing. Monu i, j'ai averti.
 Monu isti, tu as averti.
 Monu it, il a averti.
 Plur. Monu imus, nous avons averti.
 Monu istis, vous avez averti.
 Monu erunt, ou mon uère, ils ont averti.

Autrement pour le françois : J'avertis, tu avertis, il avertit ; nous avertîmes, vous avertîtes, ils avertirent.

Ou : J'eus averti, tu eus averti, il eut averti ; nous eûmes averti, vous eûtes averti, ils eurent averti.

Plus-que-parfait.

Sing. Monu eram, j'avois averti.
 Monu eras, tu avois averti.
 Monu erat, il avoit averti.
 Plur. Monu eramus, nous avions averti.
 Monu eratis, vous aviez averti.
 Monu erant, ils avoient averti.

Futur.

Sing. Mon ebo, j'avertirai.
 Mon ebis, tu avertiras.
 Mon ebit, il avertira.
 Plur. Mon ebimus, nous avertirens.

D

mer, qu'il
 roit.

du aimer,
 imé.

qui aimoit.

ant aimer,
 imer.

pour aimer.

voir, les parti-
 cipes en us,

blâmer ; ver-

N.

ons.

Mon ebitis, vous avertirez.
 Mon ebunt, ils avertiront.

l'utur passé.

Sing. Monu ero, j'aurai averti.
 Monu eris, tu auras averti.
 Monu erit, il aura averti.
 Plur. Monu erimus, nous aurons averti.
 Monu eritis, vous aurez averti.
 Monu erint, ils auront averti.

IMPERATIF.

Point de premiere personne.

Sing. Mon e ou mon eto, avertis.
 Mon eto (ille), qu'il avertisse.
 Plur. Mon eamus, avertissons.
 Mon ete ou mon etote, avertissez.
 Mon ento, qu'ils avertissent.

SUBJONCTIF. Présent.

Sing. Mon eam, que j'avertisse.
 Mon eas, que tu avertisses.
 Mon eat, qu'il avertisse.
 Plur. Mon eamus, que nous avertissions.
 Mon eatis, que vous avertissiez.
 Mon eant, qu'ils avertissent.

Imparfait.

Sing. Mon erem, que j'avertisse.
 Mon eres, que tu avertisses.
 Mon erét, qu'il avertit.
 Plur. Mon eremus, que nous avertissions.
 Mon eretis, que vous avertissiez.
 Mon erent, qu'ils avertissent.

Autrement pour le françois : J'avertirois, tu avertirois, il avertiroit ; nous avertirions, vous avertiriez, ils avertiraient.

Parfait.

Sing. Monu erim, que j'aie averti.

	Monu eris,	que tu aies averti.
	Monu erit,	qu'il ait averti.
Plur.	Monu erimus,	que nous ayons averti.
	Monu eritis,	que vous ayez averti.
	Monu erint,	qu'ils aient averti.

Plus-que-parfait.

Sing.	Monu issem,	que j'eusse averti.
	Monu isses,	que tu eusses averti.
	Monu isset,	qu'il eût averti.
Plur.	Monu issemus,	que nous eussions averti.
	Monu issetis,	que vous eussiez averti.
	Monu issent,	qu'ils eussent averti.

Autrement pour le français : *J'aurois averti, tu aurois averti, il auroit averti ; nous aurions averti, vous auriez averti, ils auroient averti.*

INFINITIF. Présent et Imparfait.

Mon ere, *avertir*,* qu'il avertit, où qu'il avertissoit.

Parfait et plus-que-parfait.

Monu isse, *avoir averti*, qu'il a, ou qu'il avoit averti.

Futur. (il se décline.)

Monit urum, monit uram esse, *devoir avertir*, qu'il avertira, ou qu'il avertiroit.

Futur passé. (il se décline.)

Monit urum, monit uram fuisse, *avoir dû avertir*, qu'il auroit ou qu'il eût averti.

Participe présent.

Mon ens, mon entis, *avertissant*, qui avertit ou qui avertissoit.

Participe futur.

Monit urus, monit ura, monit urum, *devoir avertir*, qui doit ou qui devoit avertir.

* La seconde conjugaison française comprend tous les verbes dont l'infinitif est terminé en *ir* ; ils se conjuguent sur *avertir*.

Supin.

Monit um, à avertir.

Gérondifs.

Mon endi, d'avertir.

Mon endo, en avertissant.

Mon endum, à avertir, ou pour avertir.

Ainsi se conjuguent docere, instruire ; terrere, épouvanter ; tenere, tenir ; implere, remplir ; ce dernier fait au parfait implevi.

TROISIEME CONJUGAISON.

E R E, 18.

INDICATIF. *Présent.*

Sing.	Leg o,	<i>je lis.</i>
	Leg is,	<i>tu lis.</i>
	Leg it,	<i>il lit.</i>
Plur.	Leg imus,	<i>nous lisons.</i>
	Leg itis,	<i>vous lisez.</i>
	Leg unt,	<i>ils lisent.</i>

Imparfait.

Sing.	Leg ebam,	<i>je lisois.</i>
	Leg ebas,	<i>tu lisois.</i>
	Leg ebat,	<i>il lisoit.</i>
Plur.	Leg ebamus,	<i>nous lisions.</i>
	Leg ebatis,	<i>vous lisiez.</i>
	Leg ebant,	<i>ils lisoient.</i>

Parfait.

Sing.	Leg i,	<i>j'ai lu.</i>
	Leg isti,	<i>tu as lu.</i>
	Leg it,	<i>il a lu.</i>
Plur.	Leg imus,	<i>nous avons lu.</i>
	Leg istis,	<i>vous avez lu.</i>
	Leg erunt, ou leg ère,	<i>ils ont lu.</i>

Autrement pour le françois : *Je lus, tu lus, il lut ; nous lûmes, vous lûtes, ils lurent.*

Ou : *J'eus lu, tu eus lu, il eut lu; nous eûmes lu, vous eûtes lu, ils eurent lu.*

Plus-que-parfait.

Sing.	Leg eram,	<i>j'avois lu.</i>
	Leg eras,	<i>tu avois lu.</i>
	Leg erat,	<i>il avoit lu.</i>
Plur.	Leg eramus,	<i>nous avions lu.</i>
	Leg eratis,	<i>vous aviez lu.</i>
	Leg erant,	<i>ils avoient lu.</i>

Futur.

Sing.	Leg am,	<i>je lirai.</i>
	Leg es,	<i>tu liras.</i>
	Leg et,	<i>il lira.</i>
Plur.	Leg emus,	<i>nous lirons.</i>
	Leg etis,	<i>vous lirez.</i>
	Leg ent,	<i>ils liront.</i>

Futur passé.

Sing.	Leg ero,	<i>j'aurai lu.</i>
	Leg eris,	<i>tu auras lu.</i>
	Leg erit,	<i>il aura lu.</i>
Plur.	Leg erimus,	<i>nous aurons lu.</i>
	Leg eritis,	<i>vous aurez lu.</i>
	Leg erint,	<i>ils auront lu.</i>

IMPERATIF.

Point de première personne.

Sing.	Leg e ou leg ito,	<i>lis.</i>
	Leg ito (ille),	<i>qu'il lise.</i>
Plur.	Leg amus,	<i>lisons.</i>
	Leg ite ou leg itote,	<i>lisez.</i>
	Leg unto,	<i>qu'ils lisent.</i>

SUBJONCTIF. *Présent.*

Sing.	Leg am,	<i>que je lise.</i>
	Leg as,	<i>que tu lises.</i>

	Leg at,	<i>qu'il lise.</i>
Plur.	Leg amus,	<i>que nous lisions.</i>
	Leg atis,	<i>que vous lisiez.</i>
	Leg ant,	<i>qu'ils lisent.</i>

Imparfait.

Sing.	Leg erem,	<i>que je lusse.</i>
	Leg eres,	<i>que tu lusses.</i>
	Leg eret,	<i>qu'il lût.</i>
Plur.	Leg eremus,	<i>que nous lussions.</i>
	Leg eretis,	<i>que vous lussiez.</i>
	Leg erent,	<i>qu'ils lussent.</i>

Autrement pour le françois : *Je lirois, tu lirois, il liroit ; nous lirions, vous liriez, ils liroient.*

Parfait.

Sing.	Leg erim,	<i>que j'aie lu.</i>
	Leg eris,	<i>que tu aies lu.</i>
	Leg erit,	<i>qu'il ait lu.</i>
Plur.	Leg erimus,	<i>que nous ayons lu.</i>
	Leg eritis,	<i>que vous ayez lu.</i>
	Leg erint,	<i>qu'ils aient lu.</i>

Plus-que-parfait.

Sing.	Leg issem,	<i>que j'eusse lu.</i>
	Leg isses,	<i>que tu eusses lu.</i>
	Leg isset,	<i>qu'il eût lu.</i>
Plur.	Leg issemus,	<i>que nous eussions lu.</i>
	Leg issetis,	<i>que vous eussiez lu.</i>
	Leg issent,	<i>qu'ils eussent lu.</i>

Autrement pour le françois : *J'aurais lu, tu aurais lu, il aurait lu ; nous aurions lu, vous auriez lu, ils auraient lu.*

INFINITIF *Présent et Imparfait.*

Leg ere, *lire, qu'il lit, ou qu'il lisoit.*

Parfait et plus-que-parfait.

Leg isse, *avoir lu, qu'il a, ou qu'il avoit lu.*

Futur. (il se décline.)

Lect urum, lect uram esse, *devoir lire, qu'il lira,*
ou *qu'il liroit.*

Futur passé. (il se décline.)

Lect urum, lect uram fuisse, *avoir dû lire, qu'il*
aurait, ou qu'il eût lu.

Participe présent.

Leg ens, leg entis, *lisant, qui lit, ou qui lisoit.*

Participe futur. (se décline.)

Lect urus, lect ura, lect urum, *deyant lire, qui*
doit, ou devoit lire.

Supin.

Lect um, *à lire.*

Gérondifs.

Leg endi, *de lire.*

Leg endo, *en lisant.*

Leg endum, *à lire, ou pour lire.*

Ainsi se conjuguent *vincere, vaincre; occidere, tuer; scribere,*
écrire; cognoscere, connoître, etc.

SECOND VERBE de la troisieme Conjugaison terminé
en io.

INDICATIF. Présent.

Sing.	Accip io,	<i>je reçois.</i>
	Accip is,	<i>tu reçois.</i>
	Accip it,	<i>il reçoit.</i>
Plur.	Accip imus,	<i>nous recevons.</i>
	Accip itis,	<i>vous recevez.</i>
	Accip iant,	<i>ils reçoivent.</i>

Imparfait.

Sing.	Accip iebam,	<i>je recevois.</i>
	Accip iebas,	<i>tu recevois.</i>
	Accip iebat,	<i>il recevoit.</i>

Plur. Accip iebamus, nous recevions.
 Accip iebatis, vous receviez.
 Accip iebant, ils recevoient.

Parfait.

Accep i, j'ai reçu...le reste comme leg i.

Plus-que-parfait.

Accep eram, j'avois reçu...comme leg eram.

Futur.

Sing. Accip iam, je recevrai.
 Accip ies, tu recevras.
 Accip iet, il recevra.
 Plur. Accip iemus, nous recevrons.
 Accip ietis, vous recevrez.
 Accip ient, ils recevront.

Futur passé.

Sing. Accep ero, j'aurai reçu...comme leg ero.

IMPERATIF.*Point de premiere personne.*

Sing. Accip e, ou accip ito, reçois.
 Accip ito (ille), qu'il reçoive.
 Plur. Accip iamus, recevons.
 Accip ite, ou accip itote, recevez.
 Accip iunto, qu'ils reçoivent.

SUBJONCTIF. Présent.

Sing. Accip iam, que je reçoive.
 Accip ias, que tu reçoives.
 Accip iat, qu'il reçoive.
 Plur. Accip iamus, que nous recevions.
 Accip iatis, que vous receviez.
 Accip iant, qu'ils reçoivent.

Imparfait.

Sing. Accip erem, que je reçusse.

	Accip eres,	que tu reçusses.
	Accip eret,	qu'il r çût.
Plur.	Accip eremus,	que nous reçussions.
	Accip eretis,	que vous reçussiez.
	Accip erent,	qu'ils reçussent.

Autrement : Je recevrois, tu recevrois, il recevroit ; nous recevriens, etc.

Parfait.

Accep erim, que j'aie reçu...comme leg erim.

Plus-que-parfait.

Accep issem, que j'eusse reçu...comme leg issem.

Autrement : J'aurois reçu, tu aurois reçu, il auroit reçu, etc.

INFINITIF. Présent et Imparfait.

Accip ere, recevoir,* qu'il reçoit, ou qu'il recevoit.

Parfait et plus-que-parfait.

Accep isse, avoir reçu, qu'il a, ou qu'il avoit reçu.

Futur. (il se décline.)

Accept urum, accept uram esse, devoir recevoir, qu'il recevra, ou qu'il recevroit.

Futur passé. (il se décline.)

Accept urum, accept uram fuisse, avoir dû recevoir, qu'il aura, ou qu'il auroit reçu.

Participe présent.

Accip iens, ientis, recevant, qui reçoit, ou qui recevoit.

Participe futur.

Accept urus, ra, ruum, devant recevoir, qui recevra, ou doit recevoir.

* La troisième conjugaison française comprend tous les verbes dont l'infinitif est terminé en *oir* ; ils se conjuguent sur *recevoir*.

	<i>Supin.</i>
Accept um,	à recevoir.
	<i>Gérondifs.</i>
Accip iendi,	de recevoir.
Accip iendo,	en recevant.
Accip iendum,	à recevoir, ou pour recevoir.

QUATRIEME CONJUGAISON.

I R E, IS.

INDICATIF. Présent.

Sing.	Aud io,	<i>j'entends, ou j'écoute.</i>
	Aud is,	<i>tu entends, ou tu écoutes.</i>
	Aud it,	<i>il entend, ou il écoute.</i>
Plur.	Aud imus,	<i>nous entendons, ou, etc.</i>
	Aud itis,	<i>vous entendez.</i>
	Aud iunt,	<i>ils entendent.</i>

Imparfait.

Sing.	Aud iebam,	<i>j'entendois, ou j'écoutois.</i>
	Aud iebas,	<i>tu entendois.</i>
	Aud iebat,	<i>il entendoit.</i>
Plur.	Aud iebamus,	<i>nous entendions.</i>
	Aud iebatis,	<i>vous entendiez.</i>
	Aud iebant,	<i>ils entendoient.</i>

Parfait.

Sing.	Audiv i,	<i>j'ai entendu.</i>
	Audiv isti,	<i>tu as entendu.</i>
	Audiv it,	<i>il a entendu.</i>
Plur.	Audiv imus,	<i>nous avons entendu.</i>
	Audiv istis,	<i>vous avez entendu.</i>
	Audiv erunt; ou aud ivère,	<i>ils ont entendu.</i>

Autrement pour le françois : *J'entendis, tu entendis, il entendit ; nous entendîmes, vous entendîtes, ils entendirent.*

Ou : *J'eus entendu, tu eus entendu, il eut entendu ; nous eûmes entendu, vous eûtes entendu, ils eurent entendu.*

Plus-que-parfait.

Sing.	Audiv eram,	<i>j'avois entendu.</i>
	Audiv eras,	<i>tu avois entendu.</i>
	Audiv erat,	<i>il avoit entendu.</i>
Plur.	Audiv eramus,	<i>nous avions entendu.</i>
	Audiv eratis,	<i>vous aviez entendu.</i>
	Audiv erant,	<i>ils avoient entendu.</i>

Futur.

Sing.	Aud iam,	<i>j'entendrai.</i>
	Aud ies,	<i>tu entendas.</i>
	Aud iet,	<i>il entendra.</i>
Plur.	Aud iemus,	<i>nous entendrons.</i>
	Aud ieris,	<i>vous entendrez.</i>
	Aud ient,	<i>ils entendront.</i>

Futur passé.

Sing.	Audiv ero,	<i>j'aurai entendu.</i>
	Audiv eris,	<i>tu auras entendu.</i>
	Audiv erit,	<i>il aura entendu.</i>
Plur.	Audiv erimus,	<i>nous aurons entendu.</i>
	Audiv eritis,	<i>vous aurez entendu.</i>
	Audiv erint,	<i>ils auront entendu.</i>

IMPERATIF.

Point de première personne.

Sing.	Aud i, <i>ou</i> aud ito,	<i>entends.</i>
	Aud ito (ille),	<i>qu'il entende.</i>
Plur.	Aud iamus,	<i>entendons.</i>
	Aud ite, <i>ou</i> aud itote,	<i>entendez.</i>
	Aud iunto,	<i>qu'ils entendent.</i>

SUBJONCTIF. *Présent.*

Sing.	Aud iam,	<i>que j'entende.</i>
-------	----------	-----------------------

recevoir.

SON.

écoute.
tu écoutes.
écoute.
ou, etc.

j'écoutois.

entendu.
ont entendu.
entendis, il enten-
ent.
du, nous eûmes

	Aud ias,	que tu entendés.
	Aud iat,	qu'il entende.
Plur.	Aud iamus,	que nous entendions.
	Aud iatis,	que vous entendiez.
	Aud iant,	qu'ils entendent.

Imparfait.

Sing.	Aud irem,	que j'entendisse.
	Aud ires,	que tu entendisses.
	Aud iret,	qu'il entendît.
Plur.	Aud iremus,	que nous entendissions.
	Aud iretis,	que vous entendissiez.
	Aud irent,	qu'ils entendissent.

Autrement pour le françois: *J'entendrois, tu entendrois, il entendroit; nous entendrions, vous entendriez, ils entendroient.*

Parfait.

Sing.	Audiv erim,	que j'aie entendu.
	Audiv eris,	que tu aies entendu.
	Audiv erit,	qu'il ait entendu.
Plur.	Audiv erimus,	que nous ayons entendu.
	Audiv eritis,	que vous ayez entendu.
	Audiv erint,	qu'ils aient entendu.

Plus-que-parfait.

Sing.	Audiv issem,	que j'eusse entendu.
	Audiv isses,	que tu eusses entendu.
	Audiv isset,	qu'il eût entendu.
Plur.	Audiv issemus,	que nous eussions entendu.
	Audiv issetis,	que vous eussiez entendu.
	Audiv issent,	qu'ils eussent entendu.

Autrement pour le françois: *J'aurois entendu, tu aurois entendu, il auroit entendu, nous aurions entendu, vous auriez entendu, ils auroient entendu.*

Au

Au

Auc

Auc

Auc

Audi

Audi

Aud

Aud

Aud

Ains
lire, enREM
cher. qu
en sont
dans la
amavere
ram, au* La
dont l'ir

INFINITIF. *Présent et Imparfait.*

Aud ire, *entendre*,* *qu'il entend*, ou *qu'il entend* (doit.)

Parfait et plus-que-parfait.

Audivisse, *avoir entendu*, *qu'il a*, ou *qu'il avoit* (entendu.)

Futur. (il se décline.)

Audit urum, audit uram esse, *devoir entendre*, *qu'il entendra* ou *qu'il entendroit.*

Futur passé. (il se décline.)

Audit urum, audit uram fuisse, *avoir dû entendre*, *qu'il eût*, ou *qu'il auroit entendu.*

Participe présent.

Aud iens, aud ientis, *entendant*, *qui entend*, ou *qui entendoit.*

Participe futur.

Audit urus, audit ura, audit urum, *devant entendre*, *qui doit*, ou *qui devoit entendre.*

Supin.

Audit um, *à entendre.*

Gérondifs.

Aud iendi, *d'entendre.*

Aud iendo, *en entendant.*

Aud iendum, *à entendre, ou pour entendre.*

Ainsi se conjuguent *aperire*, *ouvrir*; *munire*, *fortifier*; *sepelire*, *ensevelir*; *punire*, *punir*, etc.

REMARQUE. On peut faire une *syncope*, c'est-à-dire, retrancher quelques lettres dans les parfaits et dans tous les temps qui en sont formés, en ôtant *ve* ou *vi*, et quelquefois le *v* seulement dans la quatrième conjugaison : ainsi l'on dit *amârunt* pour *amaverunt*, *implesem* pour *implevissem*, *audieram* pour *audiveram*, *audissem* pour *audivissem*.

* La quatrième conjug. française comprend tous les verbes dont l'infinitif est terminé en *re*; ils se conjuguent sur *entendre*.

TABLEAU GENERAL,

Dans lequel on a mis sous un même coup-d'œil les quatre Conjugaisons.

INDICATIF.	1	2	3	4
<i>Présent.</i>	Am o,	as. Mon co,	es. Leg o,	is. Aud io,
<i>Imparfait.</i>	Am abam,	abas. Mon ebam,	ebas. Leg ebam,	ebas. Aud icbam,
<i>Parfait.</i>	Amav i,	isti. Monu i,	isti. Leg i,	isti. Audiv i,
<i>Plus-que-parfait.</i>	Amav eram,	eras. Monu eram,	eras. Leg eram,	eras. Audiv eram,
<i>Futur.</i>	Am abo,	abis. Mon ebo,	ebis. Leg am,	ies. Aud iam,
<i>Futur passé.</i>	Amav ero,	eris. Monu ero,	eris. Leg ero,	eris. Audiv ero,
IMPERATIF	Am a,	ao. Mon e,	eto. Leg e,	ito. Aud i,
SUBJONCTIF.				
<i>Présent.</i>	Am em,	es. Mon eam,	cas. Leg am,	as. Aud iam,
<i>Imparfait.</i>	Am arem,	ares. Mon erem,	eres. Leg erem,	eres. Aud irem,
<i>Parfait.</i>	Amav erim,	eris. Monu erim,	eris. Leg erim,	eris. Audiv erim,
<i>Plus-que-parfait.</i>	Amav issem,	isses. Monu issem,	isses. Leg issem,	isses. Audiv issem,
INFINITIF.	Am are,	avisse. Mon are,	uisse. Leg ere,	ivisse. Aud ire,

FORMATION DES TEMPS.

Présent de l'Infinitif.

Otez-en la dernière syllabe, vous aurez l'im-
pératif.

Amā, mone, lege, audi.*

Ajoutez-y *m*, vous aurez l'imparfait du sub-
jonctif.

Amare *m*, monere *m*, legere *m*, audire *m*.

Présent de l'Indicatif.

1°. Dans les deux premières conjugaisons,
changez *o* en *abo*, *ebo*, vous aurez le futur *am abo*,
mon ebo : dans les deux dernières, changez *o* en
am, *leg am*, *audi am*.

2°. Dans la première conjugaison, changez *o*
en *em*, vous aurez le présent du subjonctif *am em* ;
dans les trois autres, changez *o* en *am*, *mone am*,
leg am, *audi am*.

l'Parfait de l'Indicatif.

Changez *i* en *eram*, vous aurez le plus-que-
parfait.

Amav eram, monu eram, leg eram, audiv eram.

Changez *i* en *ero*, vous aurez le futur passé.

Amav ero, monu ero, leg ero, audiv ero.

Changez *i* en *erim*, vous aurez le parfait du
subjonctif

Amav erim, monu erim, leg erim, audiv erim.

Changez *i* en *issem*, vous aurez le plus-que-
parfait du subjonctif.

Amav issem, monu issem, leg issem, audiv issem.

* Quatre Verbes, *dico*, *duco*, *facio*, *fero*, sont à l'im-
pératif, *dic*, *duc*, *fac*, *fer*, ainsi que les Verbes qui en sont composés,
excepté ceux qui changent *facere* en *ficere*.

Imparfait.	Amav erim, crīs.	Monu erim, crīs.	Leg erim, crīs.	Audiv erim, crīs.
Parfait.	Amav issem, isse.	Monu issem, isse.	Leg issem, isse.	Audiv issem, isse.
Plus-que-parfait.	Amav erim, crīs.	Monu erim, crīs.	Leg erim, crīs.	Audiv erim, crīs.
INFINITIF.	Amare, mone, lege, audi.	Amare, mone, lege, audi.	Amare, mone, lege, audi.	Amare, mone, lege, audi.

REGLE DES VERBES ACTIFS.

Amo Deum. Tous les verbes actifs gouvernent l'accusatif.

Ex. J'aime, j'aimois, j'ai aimé, j'aimerai Dieu :
amo, amabam, amavi, amabo Deum.

Vous aviez instruit, vous instruiriez l'enfant :
docueras, doceres puerum.

Il aura lu, il auroit lu le livre, *legerit, legisset librum* ; écoutez votre maître, *audi magistrum tuum*

CONJUGAISONS des Verbes Passifs.

On forme le verbe passif en ajoutant *r* à l'actif, *amo, amor* ; *doceo, doceor*.

Première Conjugaison Passive.

AMARI.

INDICATIF. Présent.

Sing.	Am or,	je suis aimé.
	Am aris ou am are,	tu es aimé.
	Am atur,	il est aimé.
Plur.	Am amur,	nous sommes aimés.
	Am amini,	vous êtes aimés.
	Am antur,	ils sont aimés.

Imparfait.

Sing.	Am abar,	j'étois aimé.
	Am abaris ou am abare,	tu étois aimé.
	Am abatur,	il étoit aimé.
Plur.	Am abamur,	nous étions aimés.
	Am abamini,	vous étiez aimés.
	Am abantur,	ils étoient aimés.

Parfait. (il se décline.)

Sing.	Amat us sum ou fui,	j'ai été aimé.
	Amat us es ou fuisti,	tu as été aimé.

Amat us est ou fuit, il a été aimé.

Plur. Amat i sumus ou fuimus, nous avons été
aimés.

Amat i estis ou fuistis, vous avez été aimés.

Amat i sunt ou fuerunt, ils ont été aimés.

Autrement pour le françois ; Je fus aimé, tu fus aimé, il fut
aimé ; nous fûmes aimés, vous fûtes aimés, ils furent aimés.

Ou : J'eus été aimé, tu eus été aimé, il eut été aimé ; nous eûmes
été aimés, vous eûtes été aimés, ils eurent été aimés.

Plus-que-parfait. (il se décline.)

Sing. Amat us eram ou fueram, j'avois été aimé.

Amat us eras ou fueras, tu avois été aimé.

Amat us erat ou fuerat, il avoit été aimé.

Plur. Amat i eramus ou fueramus, nous avions
été aimés.

Amat i eratis ou fueratis, vous aviez été
aimés.

Amat i erant ou fuerant, ils avoient été
aimés.

Futur.

Sing. Am abor, je serai aimé.

Am aberis ou am abere, tu seras aimé.

Am abitur, il sera aimé.

Plur. Am abimur, nous serons aimés.

Am abimini, vous serez aimés.

Am abuntur, ils seront aimés.

Futur passé. (il se décline.)

Sing. Amat us ero ou fuero, j'aurai été aimé.

Amat us eris ou fueris, tu auras été aimé.

Amat us erit *ou* fuerit, *il aura été aimé.*

Plur. Amat i erimus *ou* fuerimus, *nous aurons
été aimés.*

Amat i eritis *ou* fueritis, *vous aurez été
aimés.*

Amat i erunt *ou* fuerint, *ils auront été
aimés.*

IMPERATIF.

Point de premiere personne.

Sing. Am are *ou* amator, *sois aimé.*

Am ator (ille), *qu'il soit aimé.*

ur. Am emur, *soyons aimés.*

Am amini, *soyez aimés.*

Am antor, *qu'ils soient aimés.*

SUBJONCTIF. Présent.

Sing. Am er, *que je sois aimé.*

Am eris *ou* am ere, *que tu sois aimé.*

Am etur, *qu'il soit aimé.*

Plur. Am emur, *que nous soyons aimés.*

Am emini, *que vous soyez aimés.*

Am entur, *qu'ils soient aimés.*

Imparfait.

Sing. Am arer, *que je fusse aimé.*

Am areris *ou* am arere, *que tu fusses aimé.*

Am aretur, *qu'il fût aimé.*

Plur. Am aremur, *que nous fussions aimés.*

Am aremini, *que vous fussiez aimés.*

Am arentur, *qu'ils fussent aimés.*

Autrement pour le françois : *Je serois aimé, tu serois aimé,
il seroit aimé; nous serions aimés, vous seriez aimés, ils seroient
aimés.*

Parfait. (il se décline.)

Sing. Amat us sim ou fuerim, que j'aie été aimé.
 Amat us sis ou fueris, que tu aies été aimé.
 Amat us sit ou fuerit, qu'il ait été aimé.

Plur. Amat i simus ou fuerimus, que nous ayons
 été aimé.
 Amat i sitis ou fueritis, que vous ayez été
 aimé.
 Amat i sint ou fuerint, qu'ils aient été aimé.

Plus-que-parfait. (il se décline)

Sing. Amat us essem ou fuissem, que j'eusse été
 aimé.
 Amat us esses ou fuisses, que tu eusses été
 aimé.
 Amat us esset ou fuisset, qu'il eût été aimé.

Plur. Amat i essemus ou fuissemus, que nous eus-
 sions été aimé.
 Amat i essetis ou fuissetis, que vous eussiez
 été aimé.
 Amat i essent ou fuissent, qu'ils eussent été
 aimé.

Autrement pour le françois : J'aurois été aimé, tu aurois été
 aimé, il auroit été aimé ; nous aurions été aimés, vous auriez été
 aimés, ils auroient été aimés.

INFINITIF. *Présent et Imparfait.*

Am ari, être aimé, qu'il est ou étoit aimé.

Parfait et plus-que-parfait. (il se décline.)

Amat um, amat am esse ou fuisse, avoir été aimé,
 qu'il a été ou avoit été aimé.

Futur.

Amat um (*indécl.*) iri, am andum (*il se décl.*)
esse, devoir être aimé, qu'il sera ou qu'il seroit
aimé.

Futur passé. (il se décline.)

Am andum fuisse, avoir dû être aimé, qu'il auroit
ou qu'il eût été aimé.

Participe passé.

Amat us, amat a, amat um, aimé, ayant été aimé.
qui a été aimé.

Participe futur.

Am andus, am anda, am andum, devant être
aimé, qui doit, qui devoit être aimé.

Supin.

Amat u, à être aimé.

Ainsi se conjuguent *laudor*, je suis loué ; *vituperor*, je suis
blâmé ; *verberor*, je suis frappé ; *vocor*, je suis appelé, etc.

REMARQUE, Tous les temps composés se déclinent, tant au
singulier qu'au pluriel, comme *bonus, a, um*, et ils s'accordent
en genre, en nombre et en cas avec leurs nominatifs. *Exemple.*
Le pere a été aimé, *pater amatus est* ; la mere a été aimée,
mater amata est.

Seconde Conjugaison passive.

MONERI.

INDICATIF. *Présent.*

Sing.	Mon eor,	<i>je suis averti.</i>
	Mon eris ou mon ere,	<i>tu es averti.</i>
	Mon etur,	<i>il est averti.</i>
Plur.	Mon emur,	<i>nous sommes avertis.</i>
	Mon emini,	<i>vous êtes avertis.</i>
	Mon entur,	<i>ils sont avertis.</i>

Imparfait,

Sing.	Mon ebar,	<i>j'étois averti.</i>
-------	-----------	------------------------

Mon ebaris ou mon ebare, tu étois averti.

Mon ebatur, il étoit averti.

Plur. Mon ebanur, nous étions avertis.

Mon ebanini, vous étiez avertis.

Mon ebantur, ils étoient avertis.

Parfait. (il se décline.)

Sing. Monit us sum ou fui, j'ai été averti.

Monit us es ou fuisti, tu as été averti.

Monit us est ou fuit, il a été averti.

Plur. Monit i sumus ou fuimus, nous avons été avertis.

Monit i estis ou fuistis, vous avez été avertis.

Monit i sunt ou fuerunt, ils ont été avertis.

Autrement pour le françois: *Je fus averti, tu fus averti, il fut averti; nous fûmes avertis, vous fûtes avertis, ils furent avertis.*

Ou: *J'eus été averti, tu eus été averti, il eut été averti; nous eûmes été avertis, vous eûtes été avertis, ils eurent été avertis.*

Plus-que-parfait. (il se décline.)

Sing. Monit us eram ou fueram, j'avois été averti.

Monit us eras ou fueras, tu avois été averti.

Monit us erat ou fuerat, il avoit été averti.

Plur. Monit i eramus ou fueramus, nous avions été avertis.

Monit i eratis ou fueratis, vous aviez été avertis.

Monit i erant ou fuerant, ils avoient été avertis.

Futur.

Sing. Mon ebor, je serai averti.

	Mon eberis	ou mon ebere,	tu seras averti.
	Mon ebitur,		il sera averti.
Plur.	Mon ebimur,		nous serons avertis.
	Mon ebimini,		vous serez avertis.
	Mon ebuntur,		ils seront avertis.

Futur passé. (il se décline.)

Sing.	Monit us ero	ou fuero,	j'aurai été averti.
	Monit us eris	ou fueris,	tu auras été averti.
	Monit us erit	ou fuerit,	il aura été averti.
Plur.	Monit i erimus	ou fuerimus,	nous aurons été avertis.
	Monit i eritis	ou fueritis,	vous aurez été avertis.
	Monit i erunt	ou fuerint,	ils auront été avertis.

IMPERATIF.

Point de première personne.

Sing.	Mon ere	ou mon etor,	sois averti.
	Mon etor	(ille),	qu'il soit averti.
Plur.	Mon eamur,		soyons avertis.
	Mon emini,		soyez avertis.
	Mon entor,		qu'ils soient avertis.

SUBJONCTIF. Présent.

Sing.	Mon ear,		que je sois averti.
	Mon earis	ou mon eare,	que tu sois averti.
	Mon eatur,		qu'il soit averti.
Plur.	Mon eamur,		que nous soyons avertis.
	Mon eamini,		que vous soyez avertis.
	Mon eantur,		qu'ils soient avertis.

Imparfait.

Sing.	Mon erer,		que je fusse averti.
-------	-----------	--	----------------------

Mon ereris ou mon erere, que tu fusser
averti.

Mon eretur, qu'il fût averti.

Plur. Mon eremur, que nous fussions avertis.

Mon eremini, que vous fussiez avertis.

Mon erentur, qu'ils fussent avertis.

Autrement pour le françois : Je serois averti, tu serois averti, etc.

Parfait. (il se décline.)

Sing. Monit us sim ou fuerim, que j'aie été a-
verti.

Monit us sis ou fueris, que tu aies été
averti.

Monit us sit ou fuerit, qu'il ait été averti.

Plur. Monit i simus ou fuerimus, que nous ayons
été avertis.

Monit i sitis ou fueritis, que vous ayez été
avertis.

Monit i sint ou fuerint, qu'ils aient été
avertis.

Plus-que-parfait. (il se décline.)

Sing. Monit us essem ou fuissem, que j'eusse
été averti.

Monit us esses ou fuisses, que tu eusses
été averti.

Monit us esset ou fuisset, qu'il eût été
averti.

Plur. Monit i essemus ou fuissemus, que nous
eussons été avertis.

Monit i essetis ou fuissetis, que vous eus-
siez été avertis.

Monit i essent ou fuissent, qu'ils eussent
été avertis.

Autrement pour le françois : J'aurois été averti, etc.

INFINITIF.—*Present et Imparfait.*

Mon eri, être averti, qu'il est ou étoit averti.

Parfait et plus-que-parfait. (il se décline.)

Monit um, monit am esse ou fuisse, avoir été averti, qu'il a ou avoit été averti, avertie.

Futur.

Monit um (*ind.*) iri, mon endum (*décl.*) esse, dev. ir être averti, qu'il sera ou seroit averti.

Futur passé. (il se décline.)

Mon endum fuisse, avoir dû être averti, qu'il auroit, qu'il eût été averti.

Participe passé.

Monit us, a, um, averti, ayant été averti, qui a été averti.

Participe futur.

Mon endus, enda, erdum, devant être averti.

Supin.

Monit u, à être averti.

Ainsi se conjuguent *doceor*, je suis instruit; *terreor*, je suis épouvanté; *tencor*, je suis tenu; *implor*, je suis rempli, etc.

Troisième Conjugaison passive.

LEGI.

INDICATIF. *Présent.*

Sing.	Leg or,	je suis lu.
	Leg eris ou leg ere,	tu es lu.
	Leg itur,	il est lu.
Plur.	Leg imur,	nous sommes lus.
	Leg imini,	vous êtes lus.
	*Leg untur,	ils sont lus.

* Les Verbes en *ior* sont *iuntur*, *accipiuntur*.

Imparfait.

Sing.	Leg ebar,	<i>j'étois lu.</i>
	Leg ebaris <i>ou</i> leg ebare,	<i>tu étois lu.</i>
	Leg ebatur,	<i>il étoit lu.</i>
Plur.	Leg ebamur,	<i>nous étions lus.</i>
	Leg ebamini,	<i>vous étiez lus.</i>
	Leg ebantur,	<i>ils étoient lus.</i>

Parfait. (il se décline.)

Sing.	Lect us sum <i>ou</i> fui,	<i>j'ai été lu.</i>
	Lect us es <i>ou</i> fuisti,	<i>tu as été lu.</i>
	Lect us est <i>ou</i> fuit,	<i>il a été lu.</i>
Plur.	Lect i sumus <i>ou</i> fuimus,	<i>nous avons été lus.</i>
	Lect i estis <i>ou</i> fuistis,	<i>vous avez été lus.</i>
	Lect i sunt <i>ou</i> fuerunt,	<i>ils ont été lus.</i>

Autrement pour le françois : *Je fus lu, tu fus lu, il fut lu ; nous fûmes lus, vous fûtes lus, ils furent lus.*

Ou : *J'eus été lu, tu eus été lu, il eut été lu ; nous eûmes été lus, vous eûtes été lus, ils eurent été lus.*

Plus-que-parfait. (il se décline.)

Sing.	Lect us eram <i>ou</i> fueram,	<i>j'avois été lu.</i>
	Lect us eras <i>ou</i> fueras,	<i>tu avois été lu.</i>
	Lect us erat <i>ou</i> fuerat,	<i>il avoit été lu.</i>
Plur.	Lect i eramus <i>ou</i> fueramus,	<i>nous avions été lus.</i>
	Lect i eratis <i>ou</i> fueratis,	<i>vous aviez été lus.</i>
	Lect i erant <i>ou</i> fuerant,	<i>ils avoient été lus.</i>

Futur.

Sing.	Leg ar,	<i>je serai lu.</i>
	Leg eris <i>ou</i> leg ere,	<i>tu seras lu.</i>
	Leg etur,	<i>il sera lu.</i>
Plur.	Leg emur,	<i>nous serons lus.</i>
	Leg emini,	<i>vous serez lus.</i>

1 Les Verbes en *ior* font *iebar, accipiebar.*

2 Ceux en *ior* font au futur *iar, accipiear.*

Leg entur, *ils seront lus.*

Futur passé. (il se décline.)

Sing. Lect us ero *ou* fuero, *j'aurai été lu.*
Lect us eris *ou* fueris, *tu auras été lu.*
Lect us erit *ou* fuerit, *il aura été lu.*

Plur. Lect i erimus *ou* fuerimus, *nous aurons
été lus.*
Lect i eritis *ou* fueritis, *vous aurez été
lus.*
Lect i erunt *ou* fuerint, *ils auront été lus.*

IMPERATIF.

Point de première personne.

Sing. Leg ere *ou* leg itor, *sois lu.*
Leg itor (ille), *qu'il soit lu.*
Plur. Leg amur, *soyons lus.*
Leg imini, *soyez lus.*
Leg untor, *qu'ils soient lus.*

SUBJONCTIF. Présent.

Sing. Leg ar, *que je sois lu.*
Leg aris *ou* leg are, *que tu sois lu.*
Leg atur, *qu'il soit lu.*
Plur. Leg amur, *que nous soyons lus.*
Leg amini, *que vous soyez lus.*
Leg antur, *qu'ils soient lus.*

Imparfait.

Sing. Leg erer, *que je fusse lu.*
Leg ereris *ou* leg erere, *que tu fusses lu.*
Leg eretur, *qu'il fût lu.*
Plur. Leg eremur, *que nous fussions lus.*

1 Les Verbes en *ior* font *iamur*, *accip iamur*.

2 Ceux en *ior* font *iuntor*, *accip iuntor*.

3 Ceux en *ior* font au subjonctif *iar*, *accip iar*.

Leg eremini, *que vous fussiez lus.*

Leg erentur, *qu'ils fussent lus.*

Autrement pour le françois : *Je serois lu, tu serois lu, il seroit lu ; nous serions lus, vous seriez lus, ils seroient lus.*

Parfait. (il se décline.)

Sing. Lect us sim *ou fuerim, que j'aie été lu.*

Lect us sis *ou fueris, que tu aies été lu.*

Lect us sit *ou fuerit, qu'il ait été lu.*

Plur. Lect i simus *ou fuerimus, que nous ayons été lus.*

Lect i sitis *ou fueritis, que vous ayez été lus.*

Lect i sint *ou fuerint, qu'ils aient été lus.*

Plus-que-parfait. (il se décline.)

Sing. Lect us essem *ou fuissem, que j'eusse été lu.*

Lect us esses *ou fuisses, que tu eusses été lu.*

Lect us esset *ou fuisset, qu'il eût été lu.*

Plur. Lect i essemus *ou fuissemus, que nous eussions été lus.*

Lect i essetis *ou fuissetis, que vous eussiez été lus.*

Lect i essent *ou fuissent, qu'ils eussent été lus.*

Autrement pour le françois : *J'aurois été lu, tu aurois été lu, il auroit été lu ; nous aurions été lus, vous auriez été lus, ils auroient été lus.*

INFINITIF. *Présent et Imparfait.*

Leg i, *être lu.*

Parfait et plus-que-parfait. (il se décline.)

Lect um, lect am esse *ou fuisse, avoir été lu.*

Futur.

Lect um (*indécl.*) iri, leg endum (*décl.*) esse,
devoir être lu, qu'il sera, qu'il seroit lu.

Futur passé. (il se décline.)

Leg endum fuisse, avoir dû être lu, qu'il auroit
ou qu'il est été lu.

Participe passé.

Lect us, lect a, lect um, ayant été lu, ou qui a
été lu.

Participe futur.

Leg endus, leg enda, leg endum, devant être lu,
qui doit, ou qui devoit être lu.

Supin.

Lect u, à être lu.

Ainsi se conjuguent *vincor*, je suis vaincu ; *scribor*, je suis écrit ; *cognoscor*, je suis connu, etc.

Quatrième Conjugaison passive.

AUDIRI.

INDICATIF. *Présent.*

Sing. Aud ior, je suis écouté ou entendu.
Aud iris ou aud ire, tu es écouté.

Aud itur, il est écouté.

Plur. Aud imur, nous sommes écoutés ou enten-
dus.

Aud imini, vous êtes écoutés.

Aud iuntur, ils sont écoutés.

Imparfait.

Sing. Aud iebar, j'étois écouté ou entendu.
Aud iebaris ou aud iebare, tu étois écouté.
Aud iebatur, il étoit écouté.

- Plur. Aud iebamur, nous étions écoutés.
 Aud iebamini, vous étiez écoutés.
 Aud iebantur, ils étoient écoutés.

Parfait. (il se décline.)

- Sing. Audit us sum ou fui, j'ai été écouté ou
 entendu.

Audit us es ou fuisti, tu as été écouté.

Audit us est ou fuit, il a été écouté.

- Plur. Audit i sumus ou fuimus, nous avons été
 écoutés.

Audit i estis ou fuistis, vous avez été
 écoutés.

Audit i sunt ou fuerunt, ils ont été écou-
 tés.

Autrement pour le françois: Je fus écouté, tu fus écouté, il
 fut écouté; nous fûmes écoutés, vous fûtes écoutés, ils furent écoutés.

Ou: J'eus été écouté, tu eus été écouté, il eut été écouté; nous
 eûmes été écoutés, vous eûtes été écoutés, ils eurent été écoutés.

Plus-que-parfait. (il se décline.)

- Sing. Audit us eram ou fueram, j'avois été écouté.

Audit us eras ou fueras, tu avois été écouté.

Audit us erat ou fuerat, il avoit été écouté.

- Plur. Audit i eramus ou fueramus, nous avions
 été écoutés.

Audit i eratis ou fueratis, vous aviez été
 écoutés.

Audit i erant ou fuerant, ils avoient été
 écoutés.

Futur.

- Sing. Aud iar, je serai écouté.

Aud ieris ou aud iere, tu seras écouté.

Aud ietur, il sera écouté.

- Plur. Aud iemur, nous serons écoutés.
 Aud iemini, vous serez écoutés.
 Aud ientur, ils seront écoutés.

Futur passé. (il se décline.)

- Sing. Audit us ero ou fuero, j'aurai été écouté.
 Audit us eris ou fueris, tu auras été écouté.
 Audit us erit ou fuerit, il aura été écouté.
 Plur. Audit i erimus ou fuerimus, nous aurons
 été écoutés.
 Audit i eritis ou fueritis, vous aurez été
 écoutés.
 Audit i erunt ou fuerint, ils auront été
 écoutés.

IMPERATIF.

Point de première personne.

- Sing. Aud ire ou aud itor, sois écouté.
 Aud itor (ille), qu'il soit écouté.
 Plur. Aud iamur, soyons écoutés.
 Aud iimini, soyez écoutés.
 Aud iuntor, qu'ils soient écoutés.

SUBJONCTIF. Présent.

- Sing. Aud iar, que je sois écouté.
 Aud iaris ou aud iare, que tu sois écouté.
 Aud iatur, qu'il soit écouté.
 Plur. Aud iamur, que nous soyons écoutés.
 Aud iamini, que vous soyez écoutés.
 Aud iantur, qu'ils soient écoutés.

Imparfait.

- Sing. Aud irer, que je fusse écouté.
 Aud ireris ou aud irere, que tu fusses
 écouté.
 Aud iretur, qu'il fût écouté.

Plur. Aud iremur, que nous fussions écoutés.

Aud iremini, que vous fussiez écoutés.

Aud irentur, qu'ils fussent écoutés.

Autrement pour le françois : Je serois écouté, tu serois écouté, il seroit écouté ; nous serions écoutés, vous seriez écoutés, ils seroient écoutés.

Parfait. (il se décline.)

Sing. Audit us sim ou fuerim, que j'aie été écouté.

Audit us sis ou fueris, que tu aies été écouté.

Audit us sit ou fuerit, qu'il ait été écouté.

Plur. Audit i simus ou fuerimus, que nous ayons été écoutés.

Audit i sitis ou fueritis, que vous ayez été écoutés.

Audit i sint ou fuerint, qu'ils aient été écoutés.

Plus-que-parfait. (il se décline.)

Sing. Audit us essem ou fuissem, que j'eusse été écouté.

Audit us esses ou fuisses, que tu eusses été écouté.

Aud itus esset ou fuisset, qu'il eût été écouté.

Plur. Aud iti essemus ou fuissemus, que nous eussions été écoutés.

Aud iti essetis ou fuissetis, que vous eussiez été écoutés.

Aud iti essent ou fuissent, qu'ils eussent été écoutés.

Autrement pour le françois : *J'aurois été écouté, tu aurois été écouté, il auroit été écouté ; nous aurions été écoutés, vous auriez été écoutés, ils auroient été écoutés.*

INFINITIF. Présent et Imparfait.

Aud iri, être écouté.

Parfait et plus-que-parfait. (il se décline.)

Audit um, audit am esse ou fuisse, avoir été écouté.

Futur.

Audit um (*indécl.*) iri, aud iendum (*décl.*) esse, devoir être écouté, qu'il sera ou qu'il seroit écouté.

Futur passé. (se décline.)

Aud iendum fuisse, avoir dû être écouté, qu'il auroit, ou qu'il eût été écouté.

Participe passé.

Audit us, audit a, audit um, écouté, ayant été écouté, ou qui a été écouté.

Participe futur.

Aud iendus, aud ienda, aud iendum, devant être écouté, qui sera, ou qui seroit écouté.

Supin.

Audit u, à être écouté.

Ainsi se conjuguent *aperior*, je suis ouvert ; *munior*, je suis fornicé ; *sepelior*, je suis enseveli ; *punior*, je suis puni, etc.

TABEAU GENERAL,
 Dans lequel on a mis sous un même coup-d'œil les quatre Conjugaisons Passives.

INDICATIF.	1	2	3	4
<i>Présent.</i>	Am or,	Mon eor,	Leg or,	eris Aud ior,
<i>Imparfait</i>	Am abar,	abaris Mon ebar,	Leg ebar,	eris. Aud iebar,
<i>Parfait.</i>	Amat us sum ou fui.	Monit us sum.	Lect us sum.	Audit us sum.
<i>Plus que parfait</i>	Amat us eram ou fueram.	Monit us eram.	Lect us eram.	Audit us eram.
<i>Futur.</i>	Am abor,	aberbis. Mon ebor,	Leg ar,	eris. Aud iar,
<i>Futur datif.</i>	Amat us ero ou fuero.	Monit us ero.	Lect us ero.	Audit us ero.
IMPERATIF	Am are,	ator. Mon ere,	Leg ere,	itor. Aud ire,
SUBJONCTIF.				itor.
<i>Présent.</i>	Am er,	eris. Mon ear,	Leg ar,	eris. Aud iar,
<i>Imparfait.</i>	Am aere,	arebis. Mon erer,	Leg erer,	eris. Aud irer,
<i>Parfait.</i>	Amat us sim ou fuissim.	Monit us sim.	Lect us sim.	Audit us sim.
<i>Plus que parfait</i>	Amat us essem ou fuissim.	Monit us essem.	Lect us essem.	Audit us essem.
INFINITIF.	Am ari.	Mon eri.	Leg i.	Aud iri.

auvois été
 vous auriez

ine.)
 voir été
 écouté.

esse,
 écouté.

é, qu'il
 écouté.

ant été
 écouté.

ant être
 écouté.

je suis
 etc.

Remarques sur la formation des Temps.

1°. L'impératif passif est toujours semblable à l'infinitif actif.

2°. Les temps simples du passif se forment des mêmes temps de l'actif, en ajoutant *r* à ceux qui sont terminés en *o* ; *amo, amor ; amabo, amabor ;* et en changeant *m* en *r* aux temps de l'actif qui sont terminés en *m* ; *amabam, amabar ; amarem, amarer ; legum, legar ; audiam, audiar.*

REGLE DES VERBES PASSIFS.

Amor à Dea.—*De* ou *par* après un verbe passif s'exprime en latin par *à, ab,* et le nom suivant se met à l'ablatif.

Ex. Je suis aimé, j'étois aimé, je serai aimé de Dieu. *Amor, amabar, amabor à Deo.*

Vous étiez écouté, vous aviez été écouté par vos écoliers. *Audiebaris, auditus fueras à tuis discipulis.*

Il sera instruit, il aura été instruit par le maître. *Docbitur, doctus erit à magistro.*

Ce livre est lu par l'enfant. *Hic liber legitur à puero.*

VERBES DEPONENS.

Les verbes déponens se conjuguent pour le latin comme les verbes passifs, et pour le françois comme les verbes actifs. Il y a des verbes déponens de chacune des quatre conjugaisons passives.

*Verbe Déponent de la première Conjugaison.**Sur Amor.*INDICATIF. *Présent.*

- Sing. Imit or, *j'imité.*
 Imit aris ou imit are, *tu imites.*
 Imit atur, *il imite.*
- Plur. Imit amur, *nous imitons.*
 Imit amini, *vous imitez.*
 Imit antur, *ils imitent.*

Imparfait.

- Sing. Imit abar, *j'imitois.*
 Imit abaris ou imit abare, *tu imitois.*
 Imit abatur, *il imitoit.*
- Plur. Imit abamur, *nous imitions.*
 Imit abamini, *vous imitiez.*
 Imit abantur, *ils imitoient.*

Parfait. (il se décline.)

- Sing. Imitat us sum ou fui, *j'ai imité.*
 Imitat us es ou fuisti, *tu as imité.*
 Imitat us est ou fuit, *il a imité.*
- Plur. Imitat i sumus ou fuimus, *nous avons imité.*
 Imitat i estis ou fuistis, *vous avez imité.*
 Imitat i sunt ou fuerunt, *ils ont imité.*

Autrement pour le françois: *J'imitai, tu imitas, il imita; nous imitâmes, vous imitâtes, ils imitèrent.*

Ou: *J'eus imité, tu eus imité, il eut imité; nous eûmes imité, vous eûtes imité, ils eurent imité.*

Plus-que-parfait. (il se décline.)

- Sing. Imitat us eram ou fueram, *j'avois imité.*
 Imitat us eras ou fueras, *tu avois imité.*

- Imitat us erat *ou* fuerat, *il avoit imité.*
 Plur. Imitat i eramus *ou* fueramus, *nous avions imité.*
 Imitat i eratis *ou* fueratis, *vous aviez imité.*
 Imitat i erant *ou* fuerant, *ils avoient imité.*

Futur.

- Sing. Imit abor, *j'imiterai.*
 Imit aberis *ou* imit abere, *tu imiteras.*
 Imit abitur, *il imitera.*
 Plur. Imit abimur, *nous imiterons.*
 Imit abimini, *vous imiteriez.*
 Imit abuntur, *ils imiteront.*

Futur passé. (il se décline.)

- Sing. Imitat us ero *ou* fuero, *j'aurai imité.*
 Imitat us eris *ou* fueris, *tu auras imité.*
 Imitat us erit *ou* fuerit, *il aura imité.*
 Plur. Imitat i erimus *ou* fuerimus, *nous aurons imité.*
 Imitat i eritis *ou* fueritis, *vous aurez imité.*
 Imitat i erunt *ou* fuerint, *ils auront imité.*

IMPERATIF.

Point de première personne.

- Sing. Imit are *ou* imit ator, *imite.*
 Imit ator (ille), *qu'il imite.*
 Plur. Imit emur, *imitons.*
 Imit amini, *imitez.*
 Imit antor, *qu'ils imitent.*

SUBJONCTIF. *Présent.*

- Sing. Imit er, *que j'imite.*

Imit eris ou imit ere, que tu imites.

Imit etur, qu'il imite.

Plur. Imit emur, que nous imitions.

Imit emini, que vous imitiez.

Imit entur, qu'ils imitent.

Imparfait.

Sing. Imit arer, que j'imitasse.

Imit areris ou imit arere, que tu imitasses.

Imit aretur, qu'il imitât.

Plur. Imit aremur, que nous imitassions.

Imit aremini, que vous imitassiez.

Imit arentur, qu'ils imitassent.

Autrement pour le françois: J imiterois, tu imiterois, il imite-
roit; nous imiterions, vous imiteriez, ils imiteroient.

Parfait. (il se décline.)

Sing. Imitat us sim ou fuerim, que j'aie imité.

Imitat us sis ou fueris, que tu aies imité.

Imitat us sit ou fuerit, qu'il ait imité.

Plur. Imitat i sinus ou fuerimus, que nous ayons
imité.

Imitat i sitis ou fueritis, que vous ayez
imité.

Imitat i sint ou fuerint, qu'ils aient imité.

Plus-que-parfait. (il se décline.)

Sing. Imitat us essem ou fuissem, que j'eusse
imité.

Imitat us esses ou fuisses, que tu eusses
imité.

Imitat us esset ou fuisset, qu'il eût imité.

Plur. Imitat i essemus ou fuissemus, que nous
eussions imité.

Imitat i essetis ou fuissetis, que vous eus-
siez imité.

Imitat i essent ou fussent, qu'ils eussent
imité.

Autrement pour le françois: J'aurois imité, tu aurois imité,
il auroit imité; nous aurions imité, vous auriez imité, ils auroient
imité.

INFINITIF. Présent et Imparfait.

Imit ari, imiter.

Parfait et plus-que-parfait. (il se décline.)

Imitat um, imitat am esse ou fuisse, avoir imité.

Futur. (il se décline.)

Imitat urum, imitat uram esse, devoir imiter, qu'il
imitera ou qu'il imiteroit;

Futur passé. (il se décline.)

Imitat urum, imitat uram fuisse, avoir dû imiter,
qu'il auroit ou qu'il eût imité.

Participe présent.

Imit ans, imit antis, imitant, qui imite, qui imitoit.

Participe passé actif.

Imitat us, imitat a, imitat um, ayant imité, qui a
ou qui avoit imité.

Participe futur actif.

Imitat urus, imitat ura, imitat urum, devant imi-
ter, qui imitera ou qui imiteroit.

Participe futur passif.

Imit andus, imit anda, imit andum, qui doit être
imité.

Supins.

Imitat um, à imiter.

Imitat u, à être imité.

Gérondifs.

Imit andi, d'imiter.

Imit ando, en imitant.

Imit andum, à imiter ou pour imiter.

Ainsi se conjuguent *mirari*, *miror*, admirer ; *hortari*, *hortor*, exhorter ; *precari*, *precor*, prier ; *venerari*, *venerari*, respecter.

Il suffira, pour les autres verbes déponents, d'indiquer la première personne dans chaque temps composé.

Verbe déponent de la seconde Conjugaison.

SUBJONCTIF.

INDICATIF. Présent.

Sing.	Pollic eor, je promets.
	Pollic eris ou pollic ere, tu promets.
	Pollic etur, il promet.
Plur.	Pollic emur, nous promettons.
	Pollic emini, vous promettez.
	Pollic entur, ils promettent.

Imparfait.

Sing.	Pollic ebar, je promettois.
	Pollic ebaris ou pollic ebare, tu promettois.
	Pollic ebatur, il promettoit.
Plur.	Pollic ebamur, nous promettions.
	Pollic ebamini, vous promettiez.
	Pollic ebantur, ils promettoient.

Parfait.

Pollicit us sum ou fui, j'ai promis, etc.

Plus-que-parfait.

Pollicit us eram ou fueram, j'avois promis, etc.

Futur.

Sing.	Pollic ebor, je promettrai.	(tras.
	Pollic eberis ou pollic ebere, tu promet-	
	Pollic ebitur, il promettra.	
Plur.	Pollic ebimur, nous promettrons.	
	Pollic ebimini, vous promettrerez.	

Pollic ebuntur, ils promettront.

Futur passé.

Pollicit us ero ou fuero, j'aurai promis, etc.

IMPERATIF.

Point de première personne.

Sing. Pollic ere ou pollic etor, promets.

Pollic etor (ille), qu'il promette.

Plur. Pollic eamur, promettons.

Pollic emini, promettez.

Pollic entor, qu'ils promettent.

SUBJONCTIF. Présent.

Sing. Pollic ear, que je promette.

Pollic earis ou pollic eare, que tu pro-

Pollic eatur, qu'il promette. (mettes.

Plur. Pollic eamur, que nous promettons.

Pollic eamini, que vous promettiez.

Pollic eantur, qu'ils promettent.

Imparfait. (trois.

Sing. Pollic erer, que je promisse ou je promet-

Pollic ereris ou pollic erere, que tu pro-

(mises.

Pollic eretur, qu'il promitt.

Plur. Pollic eremur, que nous promissions.

Pollic eremini, que vous promissiez.

Pollic erentur, qu'ils promissent.

Parfait.

Pollicit us sim ou fuerim, que j'aie promis.

Plus-que-parfait.

**Pollicit us essem ou fuissem, que j'eusse
promis, etc. ou j'aurais promis.**

INFINITIF.—Présent et Imparfait.

Pollic eri, promettre.

Parfait et plus-que-parfait. (il se décline.)

Pollicit um, pollicit am esse ou fuisse, avoir promis.

Futur. (il se décline.)

Pollicit urum, pollicit uram esse, devoir promettre, qu'il promettra, etc.

Futur passé. (il se décline.)

Pollicit urum, pollicit uram fuisse, avoir dû promettre, qu'il auroit ou qu'il eût promis.

Participe présent.

Pollic ens, pollic entis, promettant, qui promet, ou qui promettoit.

Participe passé, actif.

Pollicit us, pollicit a, pollicit um, ayant promis, qui a promis, qui avoit promis.

Participe futur actif.

Pollicit urus, pollicit ura, pollicit urum, devant promettre, qui promettra.

Participe futur passif.

Pollic endus, pollic enda, pollic endum, qui doit être promis.

Supins.

Pollicit um, à promettre.

Pollicit u, à être promis.

Gérondifs.

Pollic endi, de promettre.

Pollic endo, en promettant. (mettre.

Pollic endum, à promettre ou pour pro-

Ainsi se conjuguent misereri, miserari, avoir pitié; vereri, vereor, craindre; fateri, fateor, avouer.

Verbe Déponent de la troisième Conjugaison

SON I. EGOR.

INDICATIF. Présent.

Sing. Ut or, je me sers
 Ut eris ou uteris, tu te sers.
 Ut itur, il se sert.

Plur. Ut imur, nous nous servons.
 Ut imini, vous vous servez.
 Ut untur, ils se servent.

Imparfait.

Sing. Ut ebar, je me servois.
 Ut ebasis ou ut ebare, tu te servois.
 Ut ebatur, il se servoit.

Plur. Ut ebamur, nous nous servions.
 Ut ebamini, vous vous serviez.
 Ut ebantur, ils se servaient.

Parfait.

Us us sum ou fui, je me suis servi, etc.

Plus-que-parfait.

Us us eram ou fueram, je m'étois servi, etc.

Futur.

Sing. Ut ar, je me servirai.
 Ut eris ou ut ere, tu te serviras.
 Ut etur, il se servira.

Plur. Ut emus, nous nous servirons.
 Ut emini, vous vous servirez.
 Ut entur, ils se serviront.

Futur passé.

Us us ero ou fuero, je me serai servi, etc.

IMPERATIF.

Point de première personne.

Sing. Ut ere ou uti ser, sers-toi.

- Ut itor (ille), qu'il se servc.
 Plur. Ut amur, servons-nous.
 Ut imini, servez-vous.
 Ut untor, qu'ils se servent.

SUBJONCTIF. Présent.

- Sing. Ut ar, que je me serve.
 Ut aris ou ut are, que tu te serves.
 Ut atur, qu'il se serve.
 Plur. Ut amur, que nous nous servions.
 Ut amini, que vous vous serviez.
 Ut antur, qu'ils se servent.

Imparfait.

- Sing. Ut erer, que je me servisse, ou je me ser-
 (virois.
 Ut ereris ou ut erere, que tu te servisses.
 Ut eretur, qu'il se servist.
 Plur. Ut eremur, que nous nous servissions.
 Ut eremini, que vous vous servissiez.
 Ut erentur, qu'ils se servissent.

Parfait.

- Us us sim ou fuerim, que je me sois servi, etc.

Plus-que-parfait.

- Us us essem ou fuissim, que je me fusse servi,
 ou je me servis servi, etc.

INFINITIF Présent et Imparfait.

Ut i, se servir.

Parfait et plus-que-parfait. (il se décline.)

- Us um, us am esse ou fuisse, s'être servi.

Futur. (il se décline.)

- Us urum, us uram esse, devoir se servir, qu'il se
 servira ou qu'il se servirait.

Futur passé. (il se décline.)

Us urum, us uram fuisse, avoir dû se servir, qu'il se fût servi ou qu'il se seroit servi.

Participe présent.

Ut ens, ut entis, se servant, qui se sert, qui se servoit.

Participe passé actif.

Us us, us a, us um, s'étant servi, qui s'est servi ou qui s'étoit servi.

Participe futur actif.

Us urus, us ura, us uram, devant se servir, qui doit ou devoit se servir.

Participe futur passif. (servir.)

Ut endus, ut enda, ut endum, dont on doit se servir.

Supins.

Us um, à se servir.

Us u, à être employé.

Gérondifs.

Ut endi, de se servir.

Ut endo, en se servant.

Ut endum, à, ou pour se servir.

Ainsi se conjuguent *sequi, sequor, suivre; loqui, loquor, parler; nasci, nascor, venger; nasci, nascor, naître.*

Verbe Déponent de la quatrième Conjugaison.

SUR AUDIOR.

INDICATIF. Présent.

Sing. Bland ior, je flatte.

Bland iris ou bland ire, tu flattes.

Bland itur, il flatte.

Plur. Bland imur, nous flattons.

Bland imini, vous flattez.

Bland iuntur, ils flattent.

Imparfait.

- Sing. Bland iebar, *je flattois.*
 Bland iebaris ou bland iebare, *tu flattois.*
 Bland iebatur, *il flattoit.*
- Plur. Bland iebamur, *nous flattions.*
 Bland iebamini, *vous flattiez.*
 Bland iebantur, *ils flattioient.*

Parfait.

Blandit us sum ou fui, *j'ai flatté, etc.*

Plus-que-parfait.

Blandit us eram ou fueram, *j'avois flatté.*

Futur.

- Sing. Bland iar, *je flatterai.*
 Bland ieris ou bland iere, *tu flatteras.*
 Bland ietur, *il flattera.*
- Plur. Bland iemur, *nous flatterons.*
 Bland iemini, *vous flatterez.*
 Bland ientur, *ils flatteront.*

Futur passé.

Blandit us ero ou fuero, *j'aurai flatté, etc.*

IMPERATIF.

Point de première personne.

- Sing. Bland ire ou bland itor, *flatte.*
 Bland itor (ille), *qu'il flatte.*
- Plur. Bland iamur, *flattions.*
 Bland imini, *flattiez.*
 Bland ientor, *qu'ils flattent.*

SUBJONCTIF. *Présent.*

- Sing. Bland iar, *que je flatte.*
 Bland iaris ou bland iare, *que tu flattes.*
 Bland iatur, *qu'il flatte.*
- Plur. Bland iamur, *que nous flattions.*

Bland iamini, *que vous flattiez.*

Bland iantur, *qu'ils flattent.*

Imparfait.

Sing. Bland irer, *que je flattasse ou je flatterois.*

Bland ireris *ou* bland irere, *que tu flattasses.*

Bland iretur, *qu'il flattât.*

Plur. Bland iremur, *que nous flattassions.*

Bland iremini, *que vous flattassiez.*

Bland irentur, *qu'ils flattassent.*

Parfait.

Blandit us sim *ou* fuerim, *que j'ai flatté, etc.*

Plus-que-parfait.

Blandit us essem *ou* fuisset, *que j'eusse flatté,*
ou j'aurois flatté, etc.

INFINITIF. *Présent et Imparfait.*

Bland iri, *flatter.*

Parfait et plus-que-parfait. (se décline.)

Blandit um, blandit am esse *ou* fuisse, *avoir flatté.*

Futur. (il se décline.)

Blandit urum, blandit uram esse, *devoir flatter,*
qu'il flattera ou flatteroit.

Futur passé. (se décline.)

Blandit urum, blandit uram fuisse, *avoir du flatter,*
qu'il eût ou qu'il auroit flatté.

Participe présent.

Bland iens, bland ientis, *flattant, qui flatte ou*
qui flattoit.

Participe passé actif.

Blandit us, blandit a, blandit um, *ayant flatté,*
qui a ou qui avoit flatté.

Participe futur actif.

Blandit urus, blandit ura, blandit urum, *devant*
flatter, qui flattera ou qui flatteroit.

Blar

Al
perior
parta
Re
de l'in
présen
Aj
l'impe
ver ;

I.
pone
E
meur
citus
II
nens
A
II
nens
II
trici
IV
qui
Je
(I
nent

Participle futur passif.

Bland iendus, bland ienda, bland iendum, qui
doit être flatté.

Supins.

Blandit um, à flatter.

Blandit u, à être flatté.

Gérondifs.

Bland iendi, de flatter.

Bland iendo, en flattant.

Bland iendum, à flatter ou pour flatter.

Ainsi se conjuguent *largiri, largio*, donner ; *experiri, experior*, éprouver ; *metiri, metior*, mesurer ; *partiri, partior*, partager.

REMARQUE. Dans les verbes déponents, la seconde personne de l'impératif est toujours semblable à la seconde personne du présent de l'indicatif en *re*

Ajoutez *r* à la seconde personne de l'impératif, vous aurez l'imparfait du subjonctif ; *imitare, imitarer* ; *pollicere, pollicerer* ; *utere, uterer* ; *blandire, blandirer*.

REGLE DES VERBES DEPONENTS.

I. *Imitor patrem meum.*—Il y a des verbes déponents qui gouvernent l'accusatif.

Exemples. J'imite mon pere, *imitor patrem meum* : vous avez promis une récompense, *pollicitus es mercedem*.

II. *Miserere pauperis.*—Il y a des verbes déponents qui gouvernent le génitif.

Ayez pitié du pauvre, *miserere pauperis*.

III. *Blanditur nutrici.*—Il y a des verbes déponents qui gouvernent le datif.

Il caresse ou il flatte la nourrice, *blanditur nutrici*.

IV. *Utor lacte.*—Il y a des verbes déponents qui gouvernent l'ablatif.

Je fais usage du lait, *utor lacte*.

(Le dictionnaire indique à chaque verbe déponent le cas qu'il régit.)

VERBES NEUTRES.

Les verbes neutres se conjuguent comme les verbes actifs, mais ils n'ont point de passif : comme *noceo*, je nuis à ; *studeo*, j'étudie ; *faveo*, je favorise.

La plupart des verbes neutres gouvernent le datif. Ex. Il nuit aux autres, *nocet aliis* ; j'étudie la grammaire, *studeo grammatica* ; vous favorisez la noblesse, *faves nobilitati*.

CINQUIEME ESPECE DE MOTS.

PARTICIPES, *Gérondifs et Supins*.

I. Les *participes* sont des adjectifs qui viennent des verbes ; ils s'accordent en genre, en nombre et en cas avec le nom auquel ils sont joints, et de plus ils gouvernent le même cas que le verbe d'où ils viennent ; c'est pour cela qu'on les nomme *participes*, parce qu'ils tiennent de l'adjectif et du verbe.

Exemples. L'enfant écoutant, devant écouter son maître, *puer audiens, auditurus magistrum suum*.

Un pere étant aimé, devant être aimé de son fils, *pater amatus, amandus à filio suo*.

II. *Tempus legendi*.—*De* entre un nom et un infinitif françois, veut le verbe latin au gérondif en *di*. Exemple. Le temps de lire, *tempus legendi*.

III. *Ambulat legendo*.—*En* avec le participe présent veut le verbe latin au gérondif en *do*. Exemple. Il se promene en lisant, *ambulat legendo*.

IV
finit
géro
git d
V
agré
çois
agré
due,
V
verb
mou
le se
joue
L
cas
d'étu
tice.
J'

L'
le pl
signi
II

POUR
Hodiè
Cras,
Heri,
Pridiè
Postrid
Perin
F
Cur,
S

IV. *Legit ad discendum.*—Pour devant un infinitif françois, se rend en latin par *ad* avec le gérondif en *dum*. Ex. Il lit pour apprendre, *legit ad discendum*.

V. *Res jucunda auditu.*—Après les adjectifs, agréable *â*, admirable *â*, facile *â*, l'infinitif françois se rend en latin par le supin en *u*. Ex. Chose agréable *â* entendre, c'est-à-dire, *â* être entendue, *res jucunda auditu*.

VI. *Eo lusum.*—Quand il y a en françois deux verbes de suite, et que le premier marque du mouvement, comme *aller*, *venir*, on met en latin le second au supin en *um*. Exemple. Je vais jouer, *eo lusum*.

Les gérondifs et les supins gouvernent le même cas que les verbes d'où ils viennent : le temps d'étudier la grammaire, *tempus studendi grammaticæ*. (Le verbe *studere* gouverne le datif.)

J'irai les secourir, *ibo adjutum eos*.

SIXIEME ESPECE DE MOTS.

ADVERBES.

L'*adverbe* est un mot indéclinable qui se joint le plus souvent à un verbe, et en détermine la signification.

Il y a différentes sortes d'adverbes.

POUR MARQUER LE TEMPS.

Hodiè, aujourd'hui.

Cras, demain.

Hier, hier.

Pridiè, le jour de devant.

Postridiè, le lendemain.

Perindiè, après-demain.

POUR INTERROGER.

Cur, Quarè, Quamobrem,

Quid ità, pourquoi ?

Quoredùm, à quoi bon cela ?

An, An no, Nùm, est-ce que ?

POUR ASSURER.

Etiam, Ita, oui.

Certè, Sanè, Profectè, Quidem, assurément. (Quidem ne se met qu'après un mot.)

Equidem, certè. (il ne s'emploie que pour *Ego quidem*.)

H

POUR NIER.

Non, Haud, non, ne, ne point.
 Minimè, point du tout. (*lement.*)
 Nequaquam, Neutiquam, nul-
 POUR MARQUER LE DOUTE.
 Forsan, Forsitan, Fortassè,
peut-être.
 Fortè, *par hasard.*
 POUR MARQUER LA RESSEM-
 BLANCE.

Ità, *ainsi.*Quasi, *comme si.*Quemadmodum, *de même que.*

Sic, Sicut, Sicuti, Velut, Veluti,

Ut, Uti, *comme, de même que.*Tanquam, *comme si, de même que si.*

POUR MARQUER L'UNION.

Simul, Unà, *ensemble.*Pariter, *pareillement.*Conjunctim, *conjointement.*Universim, *généralement.*

POUR MARQUER LA DIVISION.

Alioqui, (devant une consonne)

Alioquin, (devant une voyelle)
*autrement, si cela n'étoit pas.*Privatim, Seorsim, *en particu-
 lier, à part.*

POUR MONTRER.

En, Ecce, *voici, voilà.*

POUR EXHORTER.

Eia, Euge, *courage.*

Age, Agedum, (au singulier),

Agite, Agitedum, (au plur.)

hé bien, ferme, courage.

POUR MARQUER LE DESIR.

Utinam, *plaise à Dieu que,**Dieu veuille que.*

POUR MARQUER LA MANIERE.

Doctè, *savamment.*Pulchrè, *bien.*Fortiter, *vaillamment, etc.*

Plusieurs adverbes ont un comparatif et un
 superlatif, comme :

Doctè,
doctement.

Citè,

vîte.

Benè,

bien.

Malè,

mal.

Sæpè,

souvent.

Propè,

proche.

Nuper,

réccment.

Sans Positif.

Doctiùs,

plus doctement.

Citiùs,

plus vîte.

Meliùs,

mieux.

Pejùs,

plus mal.

Sæpiùs,

plus souvent.

Propiùs,

plus proche.} *sans Comparatif.*

} Potiùs,

} *plutôt.*

Doctissimè,

très-doctement.

Citissimè,

très-vîte.

Optimè,

très-bien.

Pessimè,

très-mal.

Sæpissimè,

très-souvent, etc.

Proximè,

très-proche, etc.

} Nuperrimè,

} *tout réccment.*

} Potissimè,

} *principalement.*RÉGIME DE PLUSIEURS AD-
 VERBES.Les adverbes de quantité veu-
 lent le génitif.Peu de vin, *parùm vini.*Un peu de délai, *paululùm mora.*Beaucoup d'eau, *multùm aqua.*Assez de paroles, *satis verborum.*Trop de pièges, *nimis insidii-
 rum.*

Assez d'autres, *affatim aliorum*.
Les adverbes de temps et de lieu veulent le génitif.

Nulle part, en aucun lieu du monde, *nusquam gentium*.

En quel lieu du monde ? *ubi terrarum. ubinam gentium ?*

Pridiè, postridiè, veulent le génitif ou l'accusatif.

Le jour de devant les Calendes, *pridiè Calendarum*, ou *Calendas*, (sous-ent. *antè*.)

Le jour d'après les Ides, *postridiè Iduum*, ou *Idus*, (sous-ent. *post*.)

En, ecce, voici, voilà, veulent le nominatif ou l'accusatif.

Voici, voilà le loup : *en, ecce lupus*, ou *lupum* : avec le nominatif on sous-ent. *adest* ; avec l'accusatif on sous-entend *aspice*.

Ergò employé pour *causà*, veut le génitif, et se met après son régime : à cause de lui, *illius ergò*.

Instar, comme, veut de même le génitif, et se met après son régime : comme une montagne, *montis instar*.

Obviàm, au devant, veut le datif : aller au devant de quelqu'un, *ire obviàm alicui*.

SEPTIEME ESPECE DE MOTS.

PRÉPOSITIONS.—La *Préposition* est un mot indéclinable qui, joint à un nom ou à un pronom, veut ce nom ou ce pronom à l'accusatif ou à l'ablatif.

Il y a trente prépositions qui gouvernent l'accusatif ; savoir :

Ad, auprès, chez, pour.

Adversùm, adversùs, contre, vis-à-vis.

Antè, devant, avant.

Apud, auprès, chez.

Circà, auprès, environ.

Circiter, environ, à-peu-près.

Circùm, autour, à l'entour.

Cis, citrà, deçà, en deçà.

Contrà, contre, vis-à-vis, à l'opposite.

Ergà, envers, à l'égard de.

Extrà, hors, outre, excepté.

Infrà, sous, au-dessous.

Inter, entre, parmi.

Intrà, dans, au-dedans, dans l'espace de.

Juxtà, auprès, proche.

Ob, pour, devant, à cause de.

Propè, proche, près de, auprès.

Penès, en la puissance de.

Per, par, durant, au travers de, pendant.

Ponè, après, derrière, par derrière.

Post, après, depuis.

Præter, excepté, hors, outre.

Propter, pour, à cause de.

Secundùm, selon, suivant, auprès de, le long de.

Secùs, auprès, le long de.

Suprà, sur, au-dessus de.

Trans, au-delà, par delà.

Versùs, vers, du côté de.

Ultrà, au-delà, par-delà.

Usquè, jusqu'à.

Il y a douze prépositions qui gouvernent l'ablatif, savoir ;

A, ab, abî, de, du, des, depuis,	à, ex, de, par.
par.	Palàm, devant, en présence de.
Absque, sine, sans.	Præ, devant, en comparaison de,
Clam, à l'insu de.	au-dessus de.
Coram, devant, en présence de.	Pro, pour, au lieu de, selon, de-
Cum, avec.	vant.
De, de, sur ou touchant.	Tenùs, jusqu'à.

Les quatre prépositions suivantes veulent l'accusatif quand elles sont jointes à un verbe de mouvement, et elles gouvernent l'ablatif quand elles sont jointes à un verbe de repos.

In, en, dans, sur.	Sub, sous, au-dessous de.
Subter, sous, au-dessous de.	Super, sur, au-dessus de.

OBSERVATION. Trois prépositions se mettent après leur régime, savoir :

1^o. Cum, avec, se met après les pronoms ego, tu, sub, nos, vos, et qui, quæ, quod. Ainsi on dit mecum, avec moi, tecum, avec vous, secum, quocum.

2^o. Tenùs, jusqu'à, veut l'ablatif, lorsque son régime est singulier : capulo tenùs, jusqu'à la garde ; mais il veut le génitif, quand son régime est pluriel : aurium tenùs, jusqu'aux oreilles.

3^o. Versùs, vers, Orientem versùs, vers l'Orient ; on sous-entend ad.

HUITIEME ESPECE DE MOTS.

CONJONCTIONS

La conjonction est un mot indéclinable, qui sert à lier les parties du discours.

Il y a différentes sortes de conjonctions :

1^o. POUR JOINDRE. encore.

Et, que, quoque, etiam, atque,	2 ^o . POUR SÉPARER.
ac, et, aussi. (Que ne se met qu'après un mot.)	Aut, vel, ve, ou, ou bien. (Ve ne se met qu'après un mot.)
Præterea, outre cela	Sive, soit que, sicut, comme.
Cùm, tùm, non seulement, mais	Nec, neque, ne, ni, non plus.

3°. POUR CONCLURE.

Ergò, igitur, donc:
Ideò, idcirco, itaque, *c'est pour-
quoi, c'est pour cela que.*

4°. POUR FAIRE DISTRIBUTION ou OPPOSITION.

Sed, sed enim, at, atqui, porro, autem, verò, mais. (*Autem et verò ne se mettent qu'après un mot.*)

Etsi, etiamsi, licèt, quanquam, quamvis, tametsi, *bien que, quoique.*

Cùm, ut, *quoique, quand même.*

Imò, imò verò, quin, quin etiam, quin potius; *mais, au contraire, qui plus est.*

5°. POUR RENDRE RAISON.

Nam, namque, enim, etenim, car. (*Enim ne se met qu'après un mot.*)

près un mot.)

Quòd, quia, propterea quòd, quoniam, *parce que, puisque.*

Cùm, lorsque, *puisque.*

Ut, *afin que.*

Ne, *de peur que.*

Ità ut, sic ut, *de sorte que, telle-*

ment que.

6°. CONDITIONNELLES.

Dùm, dummodò, *pourvu que.*

Modò ne, *pourvu que ne.*

Si, si modo, si, sin, sinon.

Sin minùs, sin aliter, sinon, si

cela n'étoit pas.

Nisi, *sinon que, si ce n'est que,*

à moins que.

7°. POUR MARQUER LE DOUTE.

An, nùm, utrùm, ne, si. (*Ne se met après un mot.*)

REGLE DES CONJONCTIONS.

Quelques conjonctions gouvernent le subjonctif, d'autres gouvernent l'indicatif: le régime de chacune est indiqué dans le Dictionnaire. *Voyez Conjonctions françoises, ci-après, page 157.*

NEUVIEME ESPECE DE MOTS.

INTERJECTIONS.

L'interjection est un mot indéclinable qui sert à marquer les différens mouvemens de l'ame.

Pour marquer la joie O! evax! ho! ha!

Pour la douleur Hei! heu! ah! hélas! ah, ah!

Pour l'indignation Proh! heu! ô! oh! ah!

Pour l'admiration Papæ! hui! ô! ah! oh! ho!

Pour menacer Hei! vœ! malheur à!

L'usage apprendra les autres.

 SUPPLEMENT AUX DECLINAISONS.

PREMIERE DECLINAISON.

1°. Il y a huit noms de la première déclinaison, qui ont le datif et l'ablatif pluriels en *abus*, comme :

PLUR.	<i>Nom.</i>	Famul æ,	<i>les Servantes.</i>
	<i>Gén.</i>	Famul arum,	<i>des Servantes.</i>
	<i>Dat.</i>	Famul abus,	<i>aux Servantes.</i>
	<i>Acc.</i>	Famul as,	<i>les Servantes.</i>
	<i>Voc.</i>	ô Famul æ,	<i>ô Servantes.</i>
	<i>Abl.</i>	Famul abus,	<i>des Servantes.</i>

Déclinez de même *anima, equa, filia, asina, mula, nata, dea* ; par cette terminaison en *abus*, l'on distingue ces noms féminins des masculins qui y répondent, *famulus, animus, equus, filius, asinus, mulus, natus, Deus*.

2°. Il y a des noms de la première déclinaison, dont le nominatif est en *e*, qui font au génitif *es*, à l'accusatif *em*, comme :

SING.	<i>Nom.</i>	Music	<i>la Musique.</i>
	<i>Gén.</i>	Music es,	<i>de la Musique.</i>
	<i>Dat.</i>	Music æ,	<i>à la Musique.</i>
	<i>Acc.</i>	Music em,	<i>la Musique.</i>
	<i>Voc.</i>	ô Music e,	<i>ô Musique.</i>
	<i>Abl.</i>	Music e,	<i>de la Musique.</i>

Déclinez de même *grammaticæ, ces*, la grammaire : *epitome, es*, abrégé ; *Cybele, es*, Cybele, déesse des Païens ; *rhetoricæ, es*, la rhétorique.

3°. Il y a des noms dont le nominatif est en *es*, qui font au génitif *æ*, à l'accusatif *em*, comme :

SING.	<i>Nom.</i>	Comet es,	<i>la Comete.</i>
	<i>Gén.</i>	Comet æ,	<i>de la Comete.</i>
	<i>Dat.</i>	Comet æ,	<i>à la Comete.</i>
	<i>Acc.</i>	Comet em,	<i>la Comete.</i>
	<i>Voc.</i>	ô Comet e,	<i>ô Comete.</i>
	<i>Abl.</i>	Comet e,	<i>de la Comete.</i>

4°. Il y a des noms dont le nominatif est en *as*, qui font à l'accusatif *an*, comme :

SING. Nom.	Æne as,	Enée. (Nom d'hom.)
Gén.	Æne x,	d'Enée.
Dat.	Æne x,	à Enée.
Acc.	Æne an,	Enée.
Voc.	ô Æne a,	ô Enée.
Abl.	Æne à,	d'Enée.

Le pluriel de tous ces noms se décline comme *rosa*, *rosarum* ; mais les noms propres n'ont point de pluriel.

REMARQUE. Le nom *familia* fait aussi au génitif *familiâs* ; un père de famille, *pater-familiâs* ; un fils de famille, *filius-familiâs*.

SECONDE DECLINAISON.

Il y a des noms de la seconde déclinaison qui ont le vocatif en *i*, comme :

SING. Nom.	Fil ius,	le fils.
Gén.	Fil ii,	du fils. (Le pl. comme <i>Domini</i> ,
Dat.	Fil io,	au fils. (<i>Dominorum</i> .)
Acc.	Fil ium,	le fils.
Voc.	ô Fil i,	ô fils.
Abl.	Fil io,	du fils.

Déclinez de même *Genius*, et les noms propres en *ius*, *Antonius*, *nii*, *Antoine* ; *Horatius*, *tii*, *Horace* ; *Pompeius*, *peii*, *Pompée* ; *Virgilius*, *lii*, *Virgile*.

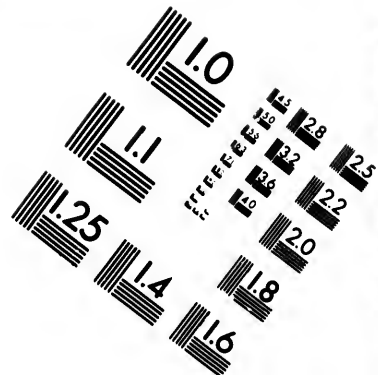
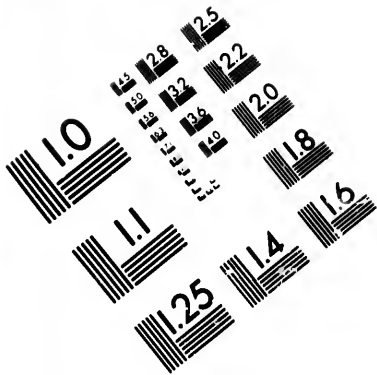
Les Noms *Deus*, *Agnus* et *Chorus*, ont le vocatif semblable au nominatif.

SING. Nom.	De us,	Dieu.
Gén.	De i,	de Dieu.
Dat.	De o,	à Dieu.
Acc.	De um,	Dieu.
Voc.	ô De us,	ô Dieu.
Abl.	De o,	de Dieu.

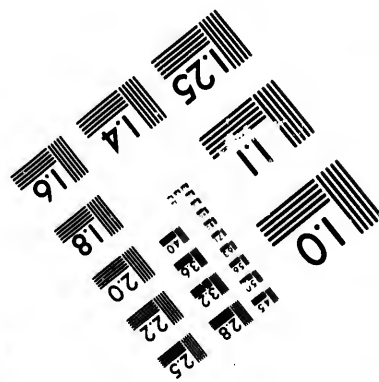
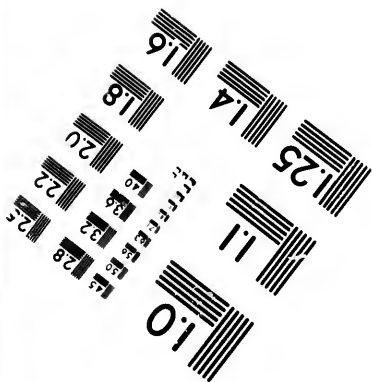
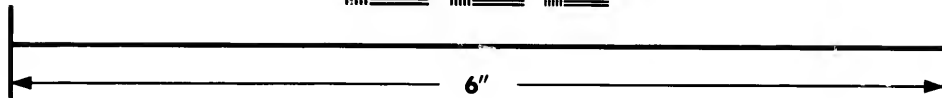
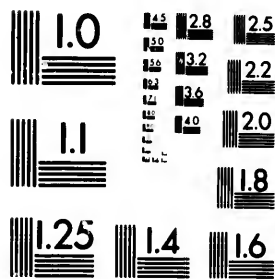
LE PLURIEL (chez les Païens.)

Nom.	Di i,	les Dieux.
Gén.	De orum,	des Dieux.
Dat.	Di is,	aux Dieux.
Acc.	De os,	les Dieux.
Voc.	ô Di i,	ô Dieux.
Abl.	Di is,	des Dieux.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0
4.5 5.0 5.6 6.3 7.1 8.0 9.0 10.0

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

Nom de la seconde Déclinaison, tiré du grec.

SING. Nom.	Orph eus,	Orphée. (nom d'homme.)
Gén.	Orph ei, ou Orph eos,	d'Orphée.
Dat.	Orph eo,	à Orphée.
Acc.	Orph eum, Orph eon, Orph ea,	Orphée.
Voc.	ô Orph eu,	ô Orphée.
Abl.	Orph eo,	d'Orphée.

Déclinez de même *Perseus*, Persée; *Theseus*, Thésée; *Morpheus*, Morphée.

TROISIEME DECLINAISON.

Il y a des noms de la troisième déclinaison, qui ont l'accusatif singulier en *im*, comme :

SING. Nom.	Secur is,	la hache.
Gén.	Secur is,	de la hache.
Dat.	Secur i,	à la hache.
Acc.	Secur im,	la hache.
Voc.	ô Secur is,	ô hache.
Abl.	Secur i,	de la hache.

Déclinez de même *sitis*, la soif; *tussis*, la toux; *pelvis*, un bassin; *vis, vis*, la force; les noms de fleuves en *is*, comme *Tiberis*, le Tibre; *Tigris*, le Tigre; *Araris*, la Saône.

Les noms *clavis*, *sementis*, ont l'accusatif en *em* ou *im*. *Puppis*, *aqualis*, *restis*, *febris*, *turris*, font plutôt à l'accusatif *puppim* que *puppem*, etc. Au contraire, *navis*, *strigilis*, font plutôt *navem* que *navim*, etc.

L'ablatif singulier de la troisième déclinaison se forme de l'accusatif en retranchant *m*. Ainsi il y a des noms de la troisième déclinaison qui font l'ablatif singulier en *i*, comme *securi*, *siti*, etc.

De plus, les noms neutres dont le nominatif est en *e*, ou en *al* et en *ar*, font l'ablatif singulier en *i*, comme :

SING. Nom.	n. Cubil e,	le lit.
Gén.	Cubil is,	du lit.
Dat.	Cubil i,	au lit.
Acc.	Cubil e,	le lit.
Voc.	ô Cubil e,	ô lit.
Abl.	Cubil i,	du lit.

Les noms neutres qui ont l'ablatif en *i*, ont le pluriel en *ia*, comme :

FLUR.	Nom.	Cubil <i>ia</i> ,	les lits.
	Gén.	Cubil <i>ium</i> ,	des lits.
	Dat.	Cubil <i>ibus</i> ,	aux lits.
	Acc.	Cubil <i>ia</i> ,	les lits.
	Voc.	ô Cubil <i>ia</i> ,	ô lits.
	Abl.	Cubil <i>ibus</i> ,	des lits.

Il y a des noms de la troisième déclinaison qui ont le génitif pluriel en *ium*, savoir :

1°. Les noms qui ont l'ablatif singulier en *i*, comme *cubilium*, *securium*, etc.

2°. Les noms en *es* et en *is* qui n'ont pas plus de syllabes au génitif qu'au nominatif, comme *clades*, *cladis*, *mensis*, *mensis*, etc. ont le génitif pluriel en *ium*, quoiqu'ils aient l'ablatif en *e*.

3°. Les monosyllabes, c'est-à-dire, ceux qui n'ont qu'une seule syllabe au nominatif, comme *ars*, *lis*, *dos*, *nox*, etc. ont la plupart le génitif pluriel en *ium*.

L'usage apprendra les exceptions.

Les noms neutres terminés en *ma*, ont un double datif et ablatif pluriels.

SING.	Nom.	Poem <i>a</i> ,	le poëme.
	Gén.	Poem <i>atis</i> ,	du poëme.
	Dat.	Poem <i>ati</i> ,	au poëme.
	Acc.	Poem <i>a</i> ,	le poëme.
	Voc.	ô Poem <i>a</i> ,	ô poëme.
	Abl.	Poem <i>ate</i> ,	du poëme.
FLUR.	Nom.	Poem <i>ata</i> ,	les poëmes.
	Gén.	Poem <i>atum</i> ,	des poëmes.
	Dat.	Poem <i>atis</i> ou Poem <i>atibus</i> ,	aux poëmes.
	Acc.	Poem <i>ata</i> ,	les poëmes.
	Voc.	ô Poem <i>ata</i> ,	ô poëmes.
	Abl.	Poem <i>atis</i> ou Poem <i>atibus</i> ,	des poëmes.

Déclinez ainsi *ænigma*, *matis*, énigme ; *diadema*, *matis*, diadème ; *dogma*, *matis*, dogme ; *stratagema*, *matis*, stratagème.

Le nom *bos*, *bovis*, fait au pluriel : nom. *boves*,
gén. *bovum*, dat. *bobus*, acc. *boves*, voc. *ô boves*,
abl. *bobus*.

Noms de la troisième déclinaison, tirés du grec ;
en *esis*, *isis*.

SING.	Nom.	Hæres is,	l'Hérésie
	Gén.	Hæres is ou Hæres eos,	de l'Hérésie.
	Dat.	Hæres i,	à l'Hérésie.
	Acc.	Hæres im ou Hæres in,	l'Hérésie.
	Voc.	ô Hæres is,	ô Hérésie.
	Abl.	Hæres i,	de l'Hérésie.
PLUR.	Nom.	Hæres es,	les Hérésies.
	Gén.	Hæres eon,	des Hérésies.
	Dat.	Hæres ibus,	aux Hérésies.
	Acc.	Hæres es,	les Hérésies.
	Voc.	ô Hæres es,	ô Hérésies.
	Abl.	Hæres ibus,	des Hérésies.

Ainsi se déclinent *poësis*, la poésie ; *thesis*, la these ; *genesis*,
la genèse ; *phrasis*, la phrase.

AUTRE NOM.

SING.	Nom.	Her os,	le Héros.
	Gén.	Her ois,	du Héros.
	Dat.	Her oi,	au Héros.
	Acc.	Her oem ou Her oa,	le Héros.
	Voc.	ô Her os,	ô Héros.
	Abl.	Her oe,	du Héros.
PLUR.	Nom.	Her oes,	les Héros.
	Gén.	Her oum,	des Héros.
	Dat.	Her oibus,	aux Héros.
	Acc.	Her oes ou Her oas,	les Héros.
	Voc.	ô Her oes,	ô Héros.
	Abl.	Her oibus,	des Héros.

Ainsi se déclinent les noms grecs, 1°. en *as*, comme *Pallas*,
Palladis, acc. *adem* ou *ada* ; *Arcas*, *Arcadis*, acc. *adem* ou *ada*.
2°. En *er*, *aër*, *aëris*, l'air, acc. *aërem* ou *aëra* ; *ather*, *atheris*,
acc. *atherem* ou *athera* ; *crater*, *crateris*, coupe. 3°. En *is*, *idis*,
comme *Iris*, *Iridis*, arc-en-ciel, acc. *Iridem* ou *Irida* ; on dit
aussi *Irim* ; *Phyllis*, *lilis*, nom de femme, acc. *Phildem* ou *ida*.
Mais les noms masculins en *is*, *idis*, font mieux *im*, ou *in*,
comme *Daphnis*, acc. *Daphnim* ou *Daphnin* ; *Paris*, acc. *Parim*
ou *Parin*. *Tigris*, *tigridis*, le tigre, fait à l'accusatif *trigrin*,
Tigrim ou *tigridem*. 4°. En *yx*, *ygis* : *Phryx*, *Phrygis*, *Phry-*

gien, acc. *Phrygem* ou *Phryga*. 5°. Les noms de pays en *o*, *onis*, comme *Macedo*, *Macedonis*, Macédonien, acc. *Macedonem* ou *Macedona*.

REMARQUE. Les accusatifs singuliers en *a* ne se disent guère qu'en poésie ; mais les accusatifs pluriels en *as* sont plus usités par tout.

QUATRIEME DECLINAISON.

Jesus, nom de Notre Sauveur, fait à l'accusatif *Jesum*, et à tous les autres cas il fait *Jesu*.

Les neuf noms suivans font *ubus* au datif et à l'ablatif pluriels : *arcus*, un arc, *arcubus* : *artus*, les membres du corps, *artubus* : *lacus*, un lac, *lacubus* : *tribus*, une tribu, *tribubus* : *portus*, un port, *portubus* : *quercus*, un chêne, *quercubus* : *specus*, une caverne, *specubus* : *partus*, l'enfantement, *partubus* : *veru*, une broche, *verubus*.

		NOM IRRÉGULIER.	
SING.	Nom.	Dom us,	la Maison.
	Gén.	Dom ūs et Dom i,	de la Maison.
	Dat.	Dom ui et Dom o,	à la Maison.
	Acc.	Dom um,	la Maison.
	Voc.	ô Dom us,	ô Maison.
PLUR.	Abl.	Dom o,	de la Maison.
	Nom.	Dom us,	les Maisons.
	Gén.	Dom orum et Dom uum,	des Maisons.
	Dat.	Dom ibus,	aux Maisons.
	Acc.	Dom os et Dom us,	les Maisons.
	Voc.	ô Dom us,	ô Maisons.
	Abl.	Dom ibus,	des Maisons.

L'usage apprendra les autres exceptions.

REMARQUE sur les Noms composés.

Si le nom est composé de deux nominatifs, chaque nom se décline dans tous les cas. Ex. *Respublica*, la République, G. *Reipublicæ*, D. *Reipublicæ*, Acc. *Rempublicam*, Abl. *Republicâ*. De même *jusjurandum*, *jurisjurandî*, *jurijurando*.

Mais si le nom est composé d'un nominatif et d'un autre cas, on ne décline que celui qui est au

nominatif. Ex. Pater-familiâs, G. patris-familiâs,
D. patri-familiâs.

NOMS DE NOMBRE.

Les noms de nombre servent à compter ou à ranger les choses.

Il y a deux sortes de noms de nombre : le *Nombre Cardinal* marque simplement le nombre, comme *unus, duo, tres, un, deux, trois* ; le *Nombre Ordinal* marque l'ordre et le rang de chaque chose, comme *primus, secundus, tertius*, le premier, le second, le troisieme.

Nombres Cardinaux.

SING.	Nom.	Unus, una, unum, <i>Un, une, un.</i>
	Gén.	Unius, } <i>de tout genre.</i>
	Dat.	Uni, }
	Acc.	Unum, unam, unum.
	Abl.	Uno, unâ, uno.

REMARQUE. Ainsi se déclinent :

1°. Ullus, ulla, ullum, *aucun, aucune*, sans négation. G. ullius, D. ulli, Acc. ullum, ullam, ullum, Abl. ullo, ullâ, ullo, etc.

3°. Solus, sola, solum, *seul, seule*, G. solius, D. soli, Acc. solum, solam, solum, Abl. solo, solâ, solo.

4°. Totus, tota, totum, *tout, toute*, G. totius, D. toti, etc.

5°. Alius, alia, aliud, *autre*, G. alius, D. alii.

6°. Alter, altera, alterum, *autre*, G. alterius, D. alteri.

7°. Uter, utra, utrum, *lequel des deux*, G. utrius, D. utri.

Neuter, neutra, neutrum, *ni l'un ni l'autre*, G. neutrius, D. neutri.

Uterque, utraque, utrumque, *l'un et l'autre*, G. utriusque, D. utriusque.

Alteruter, alterutra, alterutrum, *l'un ou l'autre*, G. alterutrijus, D. alterutri.

PLUR.	Nom.	Duo, duæ, duo	<i>deux.</i>
	Gén.	Duorum, duarum, duorum,	<i>de deux.</i>
	Dat.	Duobus, duabus, duobus,	<i>à deux.</i>
	Acc.	Duos ou duo, duas, duo,	<i>deux.</i>
	Abl.	Duobus, duabus, duobus,	<i>de deux.</i>

Ainsi se décline *ambo, amba, ambo*, les deux, tous deux.

PLUR. Nom.	Tres, tres, tria,	trois.
Gén.	Trium, } Tribus, }	de tout genre.
Dat.	Tres, tres, tria,	trois.
Acc.	Tres, tres, tria,	trois.
Abl.	Tribus,	de tout genre.

Les autres noms de nombre jusqu'à cent*, sont indéclinables : *quatuor*, quatre ; *quinque*, cinq ; *sex*, six ; *septem*, sept ; *octo*, huit ; *novem*, neuf.

* Au dessous de *cent*, quand il y a deux mots pour exprimer un nombre, le moindre nombre se met le premier : ainsi l'on dit *unus et viginti*, *duo et viginti*, *tres et viginti*, etc.

SUPPLEMENT AUX ADJECTIFS.

On distingue dans les adjectifs et les adverbes trois degrés de signification, le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*. Le positif n'est autre chose que l'adjectif ou l'adverbe simple, comme saint, saintement, *sanctus*, *sanctè*.

Le comparatif est la signification de l'adjectif ou de l'adverbe dans un plus haut degré, comme *plus saint*, *plus saintement*, *sanctior*, *sanctius*. On connoît le comparatif, quand il y a *plus* devant un adjectif ou un adverbe.

Le superlatif est la signification de l'adjectif ou de l'adverbe dans le plus haut degré, comme *le plus saint*, *le plus saintement*, *sanctissimus*, *sanctissimè*.

On connoît le superlatif, quand devant un adjectif ou un adverbe il y a *le plus*, *la plus*, *bien*, *très*, *fort*, etc. C'est encore un superlatif quand devant *plus*, il y a *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre* : comme *mon plus fidele ami*.

Le comparatif latin se forme du cas de l'adjectif terminé en *i*, auquel on ajoute *or* pour le masculin et le féminin, et *us* pour le neutre et pour le comparatif adverbe : ainsi du génitif *sancti*, on formera *sanctior*, masculin et féminin, *sanctius*, neutre ; du datif *forti*, on formera *fortior*, masculin et féminin, *fortius*, neutre ; *sanctior* se décline sur *soror*, et *sanctius* comme *corpus*.

Le superlatif latin se forme aussi du cas de l'adjectif terminé en *i*, auquel on ajoute *ssimus*, *ssima*, *ssimum*, et pour le superlatif adverbe, on ajoute *ssimè* : ainsi du génitif *sancti*, on formera *sanctissimus*, *a*, *um*, et *sanctissimè* : du dat. *forti*, on formera *fortissimus*, *a*, *um*, et *fortissimè*.

OBSERVATIONS.

1°. Les adjectifs en *er* forment leur superlatif du nominatif masc. en ajoutant *rimus* : *pulcher*, *pulcherrimus*, *rima*, *rimum*.

2°. Quelques adjectifs en *lis*, comme *facilis*, *difficilis*, *humilis*, *similis*, *gracilis*, *imbecillis*, forment leur superlatif en *illimus*, comme *facilis*, *facillimus* ; (mais *utilis* fait *utilissimus*, régulièrement.)

3°. Les adjectifs en *dicus*, *ficus*, *volus*, comme *maledicus*, *mirificus*, *benevolus*, forment leur comparatif en *entior*, et leur superlatif en *entissimus*.
Ex. *Maledicus*, Comp. *maledicentior*, Sup. *maledicentissimus* ; *benevolus*, Comp. *benevolentior*, Sup. *benevolentissimus*.

4°. Les quatre adjectifs suivans forment leurs comp. et superl. très-irrégulièrement, *bonus*, bon, *melior*, meilleur, *optimus*, très-bon ; *malus*, mauvais, *pejor*, pire, *pessimus*, très-mauvais ; *magnus*,

gra
par
pet
R
ni c
avec
pius

I
en
doct
quà
Pau
quà

Alii

L
géné
tif a
E

ou e

R
qui s
rum e

O
quel

grand, *major*, plus grand, *maximus*, très-grand ;
parvus, petit, *minor*, plus petit, *minimus*, très-
 petit.

REMARQUE. Les adjectifs terminés en *ius*, *us*, *us*, n'ont
 ni comparatif ni superlatif : alors on exprime *plus* par *magis*,
 avec le positif ; et le *plus*, par *maximè*. *Pius*, pieux, *magis*
pius, plus pieux ; *maximè pius*, très-pieux.

REGLE DES COMPARATIFS.

Doctior Petro.

Le comparatif veut à l'ablatif le nom qui suit,
 en supprimant le *que* : plus savant que Pierre,
doctior Petro. On peut aussi exprimer le *que* par
quàm, et mettre après le même cas que devant :
 Paul est plus savant que Pierre, *Paulus est doctior*
quàm Petrus.

REGLE DES SUPERLATIFS.

Altissima arborum, ou *ex arboribus*, ou *inter ar-*
bores.

Le superlatif veut le nom pluriel suivant au
 génitif ou à l'ablatif avec *è*, ou *ex*, ou à l'accusa-
 tif avec *inter*.

Ex. Le plus haut des arbres, *altissima arborum*,
 ou *ex arboribus*, ou *inter arbores*.

REMARQUE. Le superlatif prend le genre du nom pluriel
 qui suit : *altissima est* du féminin, parce que son régime *arbo-*
rum est du féminin.

SUPPLEMENT AUX VERBES.

VERBES IRREGULIERS.

On appelle *irréguliers* les verbes qui, dans
 quelques uns de leurs tems, ou en quelques unes

de leurs personnes, se conjuguent autrement que les quatre dont nous avons parlé.

VERBE NEUTRE PASSIF

de la seconde Conjugaison.

On l'appelle *neutre passif*, parce qu'il a le parfait et les temps qui en sont formés, terminés en *us*, comme le passif. Il se conjugue comme *monéo*, excepté les parfaits qui se conjuguent comme *monitus sum*, etc. C'est pourquoi on a indiqué seulement la première personne de chaque temps.

INDICATIF.

Présent. Gaudeo, *je me réjouis*, etc.
Imparfait. Gaudebam, *je me réjouissais*, etc.
Parfait. Gavisus sum *ou fui*, *je me suis réjoui*, etc.
Plus-que-p. Gavisus eram *ou fueram*, *je m'étais réjoui*, etc.
Futur. Gaudebo, *je me réjouirai*, etc.
Futur passé. Gavisus ero *ou fuero*, *je me serai réjoui*, etc.

IMPÉRATIF.

Gaude *ou* Gaudento, *réjouis-toi*, etc.

SUBJONCTIF.

Présent. Gaudeam, *que je me réjouisse*, etc.
Imparfait. Gauderem, *que je me réjouisse*, *ou je me réjouirais*.
Parfait. Gavisus sim *ou fuerim*, *que je me sois réjoui*, etc.
Plus-que-p. Gavisus essem *ou fuissem*, *que je me fusse réjoui*, etc.

INFINITIF. Présent et Imparfait.

Gaudere, *se réjouir*.

PARFAIT ET PLUS-QUE-PARFAIT.

Gavisum esse *ou fuisse*, *s'être réjoui*.

FUTUR.

Gavisurum esse, *devoir se réjouir*, *qu'il se réjouira*.

FUTUR PASSÉ.

Gavisurum fuisse, *avoir dû se réjouir*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Gaudens, Gaudentis, *se réjouissant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Gavisus, Gavis, Gavisum, *s'étant réjoui.*

PARTICIPE FUTUR.

Gavisurus, Gavisura, Gavisurum, *devant se réjouir.*

SUPINS.

Gavisum, *se réjouir.*Gavisu, *à se réjouir.*

GÉRONDIFS.

Gaudendi, *de se réjouir.*Gaudendo, *en se réjouissant.*Gaudendum, *à se réjouir ou pour se réjouir.*

Ainsi se conjuguent *audere, audeo, ausus sum, oser; solere, solto, solitus sum, avoir coutume.*

VERBE IRREGULIER

de la troisième Conjugaison.

INDICATIF. Présent.

<i>Sing.</i>	Fero,	je porte.
	Fers,	tu portes.
	Fert,	il porte.
<i>Plur.</i>	Ferimus,	nous portons.
	Fertis,	vous portez.
	Ferunt;	ils portent.
<i>Imparfait.</i>	Ferebam,	je portois, etc.
<i>Parfait.</i>	Tuli,	j'ai porté, etc.
<i>Plus-que-p.</i>	Tuleram,	j'avois porté, etc.
<i>Futur.</i>	Feram,	je porterai, etc.
<i>Futur passé.</i>	Tulero,	j'aurai porté, etc.

IMPÉRATIF.

<i>Sing.</i>	Fer ou ferto, porte.
	Ferto (ille), qu'il porte.
<i>Plur.</i>	Feramus, portons.
	Ferte ou fertote, portez.
	Ferunto, qu'ils portent.

SUBJONCTIF.

<i>Présent.</i>	Feram, que je porte, etc.
<i>Imparfait.</i>	Ferrem, que je portasse ou je porterois, etc.
<i>Parfait.</i>	Tulerim, que j'aie porté, etc.
<i>Plus-que-p.</i>	Tulissem, que j'eusse porté ou j'aurois porté, etc.

INFINITIF. *Présent et Imparfait.*
Ferre, *porter.*

PARFAIT ET PLUS-QUE-PARFAIT.
Tulisse, *avoir porté.*

FUTUR.

Laturum esse, *devoir porter, qu'il portera, ou qu'il porterait.*

FUTUR PASSÉ.

Laturum fuisse, *avoir dû porter, qu'il aurait porté.*

PARTICIPE PRÉSENT.

Ferens, *portant.*

PARTICIPE FUTUR.

Laturus, latura, laturum, *deyant porter.*

SUPIN.

Latum, *porter.*

GÉRONDES.

Ferendi, *de porter.*

Ferendo, *en portant.*

Ferendum, *à porter ou pour porter.*

Ainsi se conjuguent les composés de *fero*, comme *offero*, *offers*, *obtuli*, *oblatum*, *offerre*, *offrir*; *differo*, *differere*, *distuli*, *dilatatum*, *differre*, *différer*, etc.

PASSIF FEROR.

INDICATIF. *Présent.*

Sing. Feror, *je suis porté.*

Ferris ou ferre, *tu es porté.*

Fertur, *il est porté.*

Plur. Ferimur, *nous sommes portés.*

Ferimini, *vous êtes portés.*

Feruntur, *ils sont portés.*

Imparfait. Ferebar, *j'étois porté, etc.*

Parfait. Latus sum ou fui, *j'ai été porté, etc.*

Plus-que-p. Latus eram ou fueram, *j'avois été porté, etc.*

Futur. Ferar, *je serai porté, etc.*

Futur passé. Latus ero ou fuero, *j'aurai été porté.*

IMPÉRATIF.

Sing. Ferre ou fertor, *sois porté.*

Fertor (ille), *qu'il soit porté.*

Plur. Feramur, *soyez portés.*

Ferimini, *soyez portés.*

Feruntor, *qu'ils soient portés.*

SUBJONCTIF.

Présent. Ferar, *que je sois porté, etc.*

Imparfait. Ferrer, *que je fusse porté, ou je serois porté, etc.*

Parfait. Latus sim ou fuerim, que j'aie été porté, etc.
Plus-que-p. Latus essem ou fuisssem, que j'eusse été porté.

INFINITIF. *Présent et Imparfait.*

Ferri, être porté.

PARFAIT ET PLUS-QUE-PARFAIT.

Latum esse ou fuisse, avoir été porté.

FUTUR.

Latum iri ou ferendum esse, devoir être porté.

FUTUR PASSÉ.

Ferendum fuisse, qu'il eût, ou qu'il auroit été porté.

PARTICIPE PASSÉ.

Latus, lata, latum, porté, ayant été porté.

PARTICIPE FUTUR.

Ferendus, ferenda, ferendum, devant être porté.

SUPIN.

Latu, à être porté.

VERBES IRREGULIERS

de la quatrième Conjugaison.

INDICATIF. *Présent.*

<i>Sing.</i>	Eo,	je vais ou je vas.
	Is,	tu vas.
	It,	il va.
<i>Plur.</i>	Imus,	nous allons.
	Itis,	vous allez.
	Eunt,	ils vont.
<i>Imparfait.</i>	Ibam,	j'allois. Ibas, etc.
<i>Parfait.</i>	Ivi,	je suis allé. Ivisi, etc.
<i>Plus-que-p.</i>	Iveram,	j'étois allé. Iveras, etc.
<i>Futur.</i>	Ibo,	j'irai. Ibis, etc.
<i>Futur passé.</i>	Ivero,	je serai allé. Iveris, etc.

IMPÉRATIF.

<i>Sing.</i>	I ou ito,	va.
	Itō (ille),	qu'il aille.
<i>Plur.</i>	Eamus,	allons.
	Ite ou Itote,	allez.
	Eunto,	qu'ils aillent.

SUBJONCTIF.

<i>Présent.</i>	Eam,	que j'aie. Eas, etc.
<i>Imparfait.</i>	Irem,	que j'aie. Ires, etc.
<i>Parfait.</i>	Iverim,	que je sois allé.
<i>Plus-que-p.</i>	Ivissem,	que je fusse allé.

INFINITIF. *Présent et Imparfait.*

Ire, aller.

PARFAIT ET PLUS QUE-PARFAIT.

Ivisse, être allé.

FUTUR.

Iturum esse, devoir aller, qu'il ira ou qu'il ira.

FUTUR PASSÉ.

Iturum fuisse, avoir dû aller, qu'il seroit allé.

PARTICIPE PRÉSENT.

Iens, euntis, allant, qui va.

PARTICIPE FUTUR.

Iturus, itura, iturum, devant aller, qui ira.

SUPIN.

Itum, aller, itu, à aller.

GÉRONDIFS.

Eundi, d'aller.

Eundo, en allant.

Eundum, à aller, ou pour aller.

Ainsi se conjuguent *exire, exeo, is*, sortir ; *perire, perco, is*, périr ; *redire, redco, is*, revenir ; *adire, adeo, is*, aller trouver ; *transire, transeo, is* ; *praterire, praterco, is*, passer outre ou auprès.

VERBE FIO.

Quand le verbe *Fio* signifie *je deviens*, il est verbe substantif ; et quand il signifie *être fait*, c'est le passif du verbe *facere*.

INDICATIF. *Présent.*

<i>Sing.</i>	<i>Fio,</i>	<i>je deviens, ou je suis fait.</i>
	<i>Fis,</i>	<i>tu deviens.</i>
	<i>Fit,</i>	<i>il devient.</i>
<i>Plur.</i>	<i>Fimus,</i>	<i>nous devenons.</i>
	<i>Fitis,</i>	<i>vous devenez.</i>
	<i>Fiunt,</i>	<i>ils deviennent.</i>
<i>Imparfait.</i>	<i>Fiebam,</i>	<i>je devenois. Fiebas, etc.</i>
<i>Parfait.</i>	<i>Factus sum ou fui,</i>	<i>je suis devenu.</i>
<i>Plus-que-p.</i>	<i>Factus eram ou fueram,</i>	<i>j'étois devenu.</i>
<i>Futur.</i>	<i>Fiam,</i>	<i>je deviendrai.</i>
<i>Futur passé.</i>	<i>Factus ero ou fuero,</i>	<i>je serai devenu.</i>

IMPÉRATIF.

Sing. Fi, *deviens.*
Plur. Fite ou fitote, *devenez.*

SUBJONCTIF.

Présent. Fiam, *que je devienne.* Fias, etc.
Imparfait. Fierem, *que je devinsse, ou je deviendrais.*
Parfait. Factus sim ou fuerim, *que je sois devenu.*
Plus-que-p. Factus essem ou fuisssem, *que je fusse devenu.*

INFINITIF. *Présent et Imparfait.*

Fieri, *devenir.*

PARFAIT ET PLUS-QUE-PARFAIT.

Factum esse ou fuisset, *être devenu.*

FUTUR.

Factum iri, ou faciendum esse, *qu'il deviendra, ou qu'il devien-*

FUTUR PASSÉ.

(droit.)

Faciendum fuisset, *qu'il seroit ou qu'il fût devenu.*

PARTICIPE PASSÉ.

Factus, a, um, *étant devenu, ou ayant été fait.*

Faciendus, a, um, *devant être fait.*

SUPIN.

Factu, *à faire, ou à être fait.*

VERBES VOLO, NOLO, MALO.

INDICATIF. *Présent.*

<i>Sing.</i>	Volo,	<i>je veux.</i>
	Vis,	<i>tu veux.</i>
	Vult,	<i>il veut.</i>
<i>Plur.</i>	Volumus,	<i>nous voulons.</i>
	Vultis,	<i>vous voulez.</i>
	Volunt,	<i>ils veulent.</i>
<i>Imparfait.</i>	Volebam,	<i>je voulois, etc.</i>
<i>Parfait.</i>	Volui,	<i>j'ai voulu, etc.</i>
<i>Plus-que-p.</i>	Volueram,	<i>j'avois voulu, etc.</i>
<i>Fatur.</i>	Volam,	<i>je voudrai. Voles, etc.</i>
<i>Fatur passé.</i>	Voluero.	<i>j'aurai voulu, etc.</i>

SUBJONCTIF. *Présent.*

<i>Sing.</i>	Velim,	<i>que je veuille.</i>
	Velis,	<i>que tu veuilles.</i>
	Velit,	<i>qu'il veuille.</i>
<i>Plur.</i>	Velimus,	<i>que nous voulions.</i>
	Velitis,	<i>que vous vouliez.</i>
	Velint,	<i>qu'ils veussent.</i>

Imparfait. Vellem, que je voulusse, ou je voudrois.
Parfait. Voluerim, que j'ai voulu.
Plus-que-p. Voluissem, que j'eusse voulu, ou j'aurois voulu.

INFINITIF. *Présent et Imparfait.*

Velle, vouloir.

PARFAIT ET PLUS-QUE-PARFAIT.

Voluisse, avoir voulu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Volens, voulant, qui veut.

Ainsi se conjuguent *nolo*, je ne veux pas, et *malo*, j'aime mieux.

INDICATIF. *Présent.*

<i>Sing.</i>	Nolo,	je ne veux pas.
	Non vis,	tu ne veux pas.
	Non vult,	il ne veut pas.
<i>Plur.</i>	Nolumus,	nous ne voulons pas.
	Non vultis,	vous ne voulez pas.
	Nolunt,	ils ne veulent pas.

IMPÉRATIF.

<i>Sing.</i>	Noli ou nolito,	ne veuille pas.
	Nolito (ille),	qu'il ne veuille pas.
<i>Plur.</i>	Nolimus,	ne veuillons pas.
	Nolite ou nolitote,	ne veuillez pas.
	Nolunto,	qu'ils ne veuillent pas.

SUBJONCTIF. *Présent.*

Nolim, que je ne veuille pas.

INFINITIF. *Présent.*

Nolle, ne vouloir pas.

INDICATIF. *Présent.*

<i>Sing.</i>	Malo,	j'aime mieux.
	Mavis,	tu aimes mieux.
	Mavult,	il aime mieux.
<i>Plur.</i>	Malumus,	nous aimons mieux.
	Mavultis,	vous aimez mieux.
	Malunt,	ils aiment mieux.

SUBJONCTIF. *Présent.*

Malim, que j'aime mieux.

INFINITIF. *Présent et Imparfait.*

Malle, aimer mieux.

VERBES IRREGULIERS,

*Composés de SUM.*INDICATIF. *Présent.*

<i>Sing.</i>	Possum,	<i>je peux, ou je puis</i>
	Potes,	<i>tu peux.</i>
	Potest,	<i>il peut.</i>
<i>Plur.</i>	Possumus,	<i>nous pouvons.</i>
	Potestis,	<i>vous pouvez.</i>
	Possunt,	<i>ils peuvent.</i>
<i>Imparfait.</i>	Poteram,	<i>je pouvois. Poteras, etc.</i>
<i>Parfait.</i>	Potui,	<i>j'ai pu. Potuisti, etc.</i>
<i>Plus-que-p.</i>	Potueram,	<i>j'avois pu. Potueras, etc.</i>
<i>Futur.</i>	Potero,	<i>je pourrai. Poteris, etc.</i>
<i>Futur passé.</i>	Potuerō,	<i>j'aurai pu, etc.</i>

SUBJONCTIF.

<i>Présent.</i>	Possim,	<i>que je puisse. Possis, etc.</i>
<i>Imparfait.</i>	Posseim,	<i>que je pusse, ou je pourrais.</i>
<i>Parfait.</i>	Potuerim,	<i>que j'aie pu.</i>
<i>Plus-que-p.</i>	Potuissem,	<i>que j'eusse pu, ou j'aurais pu, etc.</i>

INFINITIF. *Présent et Imparfait.*

Posse,	<i>pouvoir.</i>
--------	-----------------

PARFAIT ET PLUS-QUE-PARFAIT.

Potuisse,	<i>avoir pu.</i>
-----------	------------------

PROSUM, JE SERS.

<i>Sing.</i>	Prosum,	<i>je sers.</i>
	Prodes,	<i>tu sers.</i>
	Prodest,	<i>il sert.</i>
<i>Plur.</i>	Prosumus,	<i>nous servons.</i>
	Prodestis,	<i>vous servez.</i>
	Prosunt,	<i>ils servent.</i>
<i>Imparfait.</i>	Proderam,	<i>je servois, etc.</i>
<i>Parfait.</i>	Profui,	<i>j'ai servi, etc.</i>
<i>Plus-que-p.</i>	Profueram,	<i>j'avois servi, etc.</i>
<i>Futur.</i>	Prodero,	<i>je servirai, etc.</i>
<i>Futur passé.</i>	Profuero,	<i>j'aurai servi, etc.</i>

IMPERATIF.

<i>Sing.</i>	Prodes ou prodesto, <i>serve.</i>
	Prodesto (ille), <i>qu'il serve.</i>
<i>Plur.</i>	Prosimus, <i>servons.</i>
	Prodeste ou prodestote, <i>servez.</i>
	Prosunto, <i>qu'ils servent.</i>

SUBJONCTIF.

<i>Présent.</i>	Prosim, <i>que je serve, etc.</i>
<i>Imparfait.</i>	Prodessem, <i>que je servisse, ou je servirois, etc.</i>
<i>Parfait.</i>	Profuerim, <i>que j'aie servi, etc.</i>
<i>Plus-que-p.</i>	Profuissem, <i>que j'eusse ou j'aurois servi, etc.</i>

INFINITIF. *Présent et Imparfait.*

Prodesse, *servir.*

PARFAIT ET PLUS-QUE-PARFAIT.

Profuisse, *avoir servi.*

FUTUR.

Profuturum esse, *devoir servir, qu'il servira.*

FUTUR PASSÉ.

Profuturum fuisse, *qu'il eût ou qu'il auroit servi.*

PARTICIPE FUTUR.*

Profuturus, a, um, *devant servir.*

AUTRE VERBE IRREGULIER.

QUEO *n'a guere que les temps et les personnes qui suivent.*

INDICATIF. *Présent.*

<i>Sing.</i>	Queo,	<i>je peux, ou je puis.</i>
	Quis,	<i>tu peux.</i>
	Quit,	<i>il peut.</i>
<i>Plur.</i>	Quimus,	<i>nous pouvons.</i>
	Quitis,	<i>vous pouvez.</i>
	Queunt,	<i>ils peuvent.</i>
<i>Imparfait.</i>	Quibam,	<i>je pouvois. Quibamus.</i>
<i>Parfait.</i>	Quivi,	<i>j'ai pu.</i>
	Quivimus,	<i>nous avons pu.</i>
<i>Plus-que-p.</i>	Quiveram,	<i>j'avois pu.</i>
<i>Futur.</i>	Quibo,	<i>je pourrai.</i>
<i>Futur passé.</i>	Quivero,	<i>j'aurai pu.</i>

SUBJONCTIF. *Présent.*

<i>Sing.</i>	Queam,	que je puisse.
	Queas,	que tu puisses.
	Queat,	qu'il puisse.
<i>Plur.</i>	Queamus,	que nous puissions.
	Queatis,	que vous puissiez.
	Queant,	qu'ils puissent.
<i>Imparfait.</i>	Quirem,	que je pusse ou je pourrois.
<i>Parfait.</i>	Quiremus,	que nous eussions.
	Quiverim,	que j'aie pu.
<i>Plus-que-p.</i>	Quiverimus,	que nous ayons pu.
	Quivissem,	que j'eusse pu.
	Quivissemus,	que nous eussions pu.

INFINITIF. *Présent et Imparfait.*

Quire, pouvoir.

PARFAIT ET PLUS-QUE-PARFAIT.

Quivisse, avoir pu.

Ainsi se conjugue *nequire*, *nequeo*, ne pouvoir pas.

VERBES DEFECTUEUX.

On appelle *défectueux* les verbes auxquels il manque plusieurs personnes, ou plusieurs temps.

INDICATIF. *Présent.*

<i>Sing.</i>	Memini,	je me souviens.
	Meministi,	tu te souviens.
	Meminit,	il se souvient.
<i>Plur.</i>	Meminimus,	nous nous souvenons.
	Meministis,	vous vous souvenez.
	Meminerunt ou meminere,	ils se souviennent.
<i>Imparfait.</i>	Memineram,	je me souvenois.
	Memineras,	tu te souvenois, etc.

Point de parfait ni de plus-que-parfait.

FUTUR.

<i>Sing.</i>	Meminero,	je me souviendrai.
	Memineris,	tu te souviendras.
	Meminerit,	il se souviendra.
<i>Plur.</i>	Meminerimus,	nous nous souviendrons.
	Memineritis,	vous vous souviendrez.
	Meminerint,	ils se souviendront.

K

IMPÉRATIF.

- Sing.* Memento, *souviens-toi.*
 Memento (ille), *qu'il se souvienne.*
Plur. Mementote, *souvenez-vous.*

SUBJONCTIF.

- Présent.* Meminerim, *que je me souviens.*
 Memineris, *que tu te souviennes, etc.*
Imparfait. Meminisssem, *que je me souvinsse ou je me souvien-*
(drois.
 Meminisses, *que tu te souvinses ou tu te souvien-*
(drois, etc.

INFINITIF. *Présent et Imparfait.*

- Meminisse, *se souvenir.*

Ainsi se conjuguent *novi*, je connois ; *cepi*, je commence ; *odi*, je hais : ce dernier fait au prétérit *usus sum* ou *fui*, j'ai haï, etc. et au plus-que parfait *usus eram* ou *fueram*, j'avois haï, etc. mais ils n'ont pas d'impératif.

AIO, JE DIS.

INDICATIF. *Présent.*

- S.* Aio, *je dis.*
 Ais, *tu dis.*
 Ait, *il dit.*
P. Aiunt, *ils disent.*
 IMPARFAIT.
S. Aiebam, *je disois.*
 Aiebas, *tu disois, etc.*

PARFAIT.

- S.* Aisti, *tu as dit.*
P. Aistis, *vous avez dit.*
 SUBJONCTIF. *Présent.*

- S.* Aias, *que tu dises.*
 Aiat, *qu'il dise.*

PARTICIPE PRÉSENT.
 Aiens, aientis, *disant.*

INQUAM, DIS-JE.

INDICATIF.
 PRÉSENT.

- S.* Inquam, *dis-je.*
 Inquis, *dis-tu.*
 Inquit, *dit-il.*
P. Inquimus, *disons-nous.*
 Inquitis, *dites-vous.*
 Inquiunt, *disent-ils.*
 IMPARFAIT.
 Inquiebat, *disoit-il.*
 Inquiebant, *disoient-ils.*

PARFAIT.

- Inquisti, *as-tu dit.*
 Inquit, *a-t-il dit.*
 Inquistis, *avez-vous dit.*

FUTUR.

- Inquies, *diras-tu.*
 Inquiet, *dira-t-il.*

IMPÉRATIF.

- Inque, inquito, *dis.*
 SUBJONCTIF.
 Inquiat, *qu'il dise.*

VERBES IMPERSONNELS.

On appelle *impersonnels* les verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier.

OPORTET, IL FAUT.

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉSENT.	PRÉSENT.
Oportet, <i>il faut.</i>	Oporteat, <i>qu'il faille.</i>
IMPARFAIT.	IMPARFAIT.
Oportebat, <i>il falloit.</i>	Oporteret, <i>qu'il fallût, ou il</i> <i>(faudroit).</i>
PARFAIT.	PARFAIT.
Oportuit, <i>il a fallu.</i>	Oportuerit, <i>qu'il ait fallu.</i>
PLUS-QUE-PARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Oportuerat, <i>il avoit fallu.</i>	Oportuisset, <i>qu'il eût fallu.</i>
FUTUR.	INFINITIF. Présent.
Oportebit, <i>il faudra.</i>	Oportere, <i>falloir.</i>
FUTUR PASSÉ.	PARFAIT.
Oportuerit, <i>il aura fallu.</i>	Oportuisse, <i>avoir fallu.</i>

Ainsi se conjuguent *deset*, il convient ; *licet*, il est permis ; *libet*, il plaît ; *liquet*, il est clair.

VERBE PŒNITET.

Ce verbe se conjugue dans tous ses temps avec les pronoms accusatifs *me, te, illum, illam* (ou un nom) au singulier, et *nos, vos, illos, illas* (ou un nom) au pluriel.

INDICATIF. Présent.

<i>Imparfait.</i> me Pœnitet,	<i>je me repens.</i>
te Pœnitet,	<i>tu te repens.</i>
illum, illam Pœnitet,	<i>il, elle se repent.</i>
<i>Plur.</i> nos Pœnitet,	<i>nous nous repentons.</i>
vos Pœnitet,	<i>vous vous repentent.</i>
illos, illas Pœnitet,	<i>ils, elles se repentent.</i>
<i>Imparfait.</i> mē Pœnitebat,	<i>je me repentois, etc.</i>

Parfait. me Pœnituit, *que je me suis repenti, etc.*
Plus-que-p. me Pœnituerat, *je m'étois repenti, etc.*
Futur. me Pœnitebit, *je me repentirai, etc.*
Futur passé. me Pœnituerit, *je me serai repenti, etc.*

SUBJONCTIF.

Présent. me Pœniteat, *que je me repente, etc.*
Imparfait. me Pœniteret, *que je me repentisse, ou je me re-*
(pentirois.
Parfait. me Pœnituerit, *que je me sois repenti.*
Plus-que-p. me Pœnituisset, *que je me fusse repenti, ou je me*
(serois repenti.

INFINITIF. *Présent et Imparfait.*

Pœnitere, *se repentir.*

PARFAIT ET PLUS-QUE-PARFAIT.

Pœnituisse, *s'être repenti.*

PARTICIPE PRÉSENT.

Pœnitens, pœnitentis, *se repentant.*

PARTICIPE FUTUR PASSIF.

Pœnitendus, pœnitenda, pœnitendum, *dont on doit se repentir.*

GÉRONDIFS.

Pœnitendi, *de se repentir, pœnitendo, en se repentant, pœnitendo,*
(dum, à se repentir, ou pour se repentir.

Ainsi se conjuguent *me pudet*, j'ai honte; *me piget*, je suis
 fâché; *me tædet*, je m'ennuie; *me miseret*, j'ai compassion.

IMPERSONNEL PASSIF.

L'impersonnel passif est la troisième personne
 du singulier: passif dans tous les temps.

INDICATIF. *Présent.*

Dicitur, *on dit.*

IMPARFAIT.

Dicebatur, *on disoit.*

PARFAIT.

Dictum est *ou* fuit.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Dictum erat *ou* fuerat.

FUTUR.

Dicetur, *on dira.*

FUTUR PASSÉ.

Dictum erit *ou* fuerit.

SUBJONCTIF. *Présent.*

Dicatur, *qu'on dise.*

IMPARFAIT.

Diceretur, *qu'on dit.*

PARFAIT.

Dictum sit *ou* fuerit.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Dictum esset *ou* fuisset.

On peut faire impersonnels tous les verbes actifs ou neutres.

SECONDE PARTIE.

SYNTAXE LATINE.

LA Syntaxe est la manière de joindre ensemble les mots d'une phrase, et les phrases entr'elles.

Il y a deux sortes de Syntaxe ; la Syntaxe d'*accord*, par laquelle on fait accorder deux mots en genre, en nombre, *etc.* et la Syntaxe de *régime*, par laquelle un mot régit un autre mot à tel cas, à tel mode, *etc.*

SYNTAXE DES NOMS.

Accord de deux Noms.

Georgius Rex.—*Regle.* Quand deux ou plusieurs noms désignent une seule et même personne, une seule et même chose, ces noms se mettent au même cas.

Ex. George Roi, *Georgius Rex* : de George Roi, *Georgii Regis* : Esope auteur, *Æsopus autor* : à Esope auteur, *Æsopo auctori* : la ville de Rome, *urbs Roma*. Les Latins disoient : *la ville Rome*.

REMARQUE. *De* entre deux noms n'empêche pas de mettre ces deux noms au même cas, lorsqu'on peut tourner *de* par *qui s'appelle* : la ville de Rome, *tournez*, la ville *qui s'appelle* Rome.

Régime des Noms.

I. Liber Petri.—*Regle.* Lorsque *de*, *du*, *des*, entre deux noms, ne peuvent pas se tourner par *qui s'appelle*, on met le second au génitif.

Ex. Le livre de Pierre, *liber Petri* : la bonté de Dieu, *bonitas Dei*.

Souvent au lieu du génitif, on se sert d'un adjectif qui a la même valeur. Ex. La bonté de Dieu, *tournez*, la bonté divine, *bonitas divina* ; le parlement de Paris, *tournez*, le parlement parisien, *Senatus parisiensis*.

REMARQUE. Quand le nom qui suit *de* exprime une qualité bonne ou mauvaise, on peut mettre ce nom ou à l'ablatif ou au génitif : un enfant d'un bon naturel, *puer egregiâ indole*, ou *egregiâ indolis* ; d'un mauvais naturel, *pravâ indole*, ou *pravâ indolis*.

II. *Tempus legendi*.—*De* entre un nom de chose inanimée et un infinitif françois, se rend en latin par le gérondif en *di*, qui est un véritable génitif.

Ex. Le temps de lire, *tempus legendi* ; de lire l'histoire, *tempus legendi historiam*.

(Les gérondifs gouvernent le même cas que les verbes d'où ils viennent.)

REMARQUE. Si le verbe latin gouverne l'accusatif, au lieu du gérondif en *di*, il est mieux d'employer le participe en *dus*, *da*, *dum*, que l'on met au génitif, en le faisant accorder avec le nom en genre, en nombre et en cas : ainsi au lieu de dire, *tempus legendi historiam*, on dit mieux, *tempus legende historie*.

De entre un nom et un infinitif se rend quelquefois par l'infinitif latin ; c'est lorsque cet infinitif peut servir de nominatif à la phrase. Ex. C'est un péché de mentir, *tournez*, mentir est un péché, *culpa est mentiri*.

SYNTAXE DES ADJECTIFS.

Accord de l'adjectif avec le nom.

I. *Deus sanctus*.—*Regle*. L'adjectif s'accorde en genre, en nombre et en cas avec le nom auquel il se rapporte.

Ex. Dieu saint, *Deus sanctus* ; du Dieu saint, *Dei sancti* ; Vierge sainte, *Virgo sancta* ; de la

Vierge sainte, *Virginis sancta* : temple saint, *templum sanctum* ; du temple saint, *templi sancti*.

II. *Pater et filius boni, mater et filia bonæ.*—
Quand un adjectif se rapporte à deux noms, on met cet adjectif au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel.

Ex. Le pere et le fils bons, *pater et filius boni* ; la mere et la fille bonnes, *mater et filia bonæ*.

III. *Pater et mater boni.*—Quand un adjectif se rapporte à deux noms de différens genres, l'adjectif prend le plus noble des deux genres. (Le masculin est plus noble que les deux autres ; le féminin est plus noble que le neutre.)

Ex. Le pere et la mere bons, *pater et mater boni*.

IV. *Virtus et vitium contraria.*—Quand les deux noms sont de choses inanimées, c'est-à-dire, sans vie, l'adjectif qui s'y rapporte se met au pluriel neutre. (*Il n'y a l'animé que les hommes et les bêtes.*)

Ex. La vertu et le vice contraires, *virtus et vitium contraria* (1).

V. *Turpe est mentiri.*—L'adjectif qui ne se rapporte à aucun nom précédent, se met au neutre.

Ex. Il est honteux de mentir, *turpe est mentiri* (2).

(1) Lorsque deux adjectifs sont joints ensemble, le premier se change en adverbe. Ex. Les vrais sages, *verè sapientes*, c'est à-dire, les hommes vraiment sages.

(2) L'infinitif *mentiri* est un véritable nom avec lequel s'accorde l'adjectif *turpe* : le mentir est honteux.

Il est honteux d'être paresseux, *turpe est esse pigrum.*

DEUS EST SANCTUS.—*CREDO DEUM ESSE SANCTUM.*

L'adjectif qui suit immédiatement le verbe *sum*, se met au même cas que le nom ou pronom qui précède le verbe, et auquel il se rapporte.

Ex. Dieu est saint, *Deus est sanctus.*

Je crois que Dieu est saint, *credo Deum esse sanctum.* (En latin on dit, *je crois Dieu être saint.*)

Il ne m'est pas permis d'être paresseux, *mibi non licet esse pigro.*

Si cependant le nom qui précède étoit au génitif, il faudroit mettre l'adjectif à l'accusatif. Ex. Il importe à un jeune homme d'être laborieux, *refert adolescentis esse impigrum.*

REMARQUE. On observe la même règle après tout autre verbe, quand l'adjectif le suit immédiatement. Ex. Le gai revient tout chagrin, *graculus rediit mærens* : Aristide mourut pauvre, *Aristides mortuus est pauper*. Je m'appelle lion, *ego nominor leo.*

REGIME DES ADJECTIFS.

I. Adjectifs qui gouvernent le génitif.

Avidus laudum.—*Règle.* Les adjectifs *avidus*, avide, *cupidus*, qui desire, *studiosus*, qui a du goût pour, *peritus*, habile dans, *expers*, qui manque, *patiens*, qui souffre, *rudis*, qui ne sait pas, *memor*, qui se souvient, *immemor*, qui ne se souvient pas, *plenus*, plein, etc. gouvernent le génitif.

Ex. Avide de louanges, *avidus laudum* ; habile dans la musique, *peritus musicæ* ; plein de vin, *plenus vini*. (On trouve quelquefois *plenus* avec un ablatif : *plenus vino.*)

Cupidus videndi.—Quand les adjectifs *avide*, etc. sont suivis d'un infinitif françois, on met en latin cet infinitif au gérondif en *di*.

Ex. Curieux de voir, *cupidus videndi* : de voir la ville, *videndi urbem*, et mieux, *videndæ urbis*, comme nous avons dit plus haut, page 114.

II. *Adjectifs qui gouvernent le génitif ou le datif.*
Similis patris ou *patri*.—*Similis*, semblable, *par*, *aqualis*, égal, *affinis*, allié, gouvernent le génitif ou le datif.

Ex. Semblable à son pere, *similis patris* ou *patri* ; allié au roi, *affinis regis* ou *regi*.

III. *Adjectifs qui gouvernent le datif seulement.*
Mibi utile est.—*Utilis*, utile à, *commodus*, avantageux à, *infensus*, iratus, irrité contre, *assuetus*, accoutumé à, *aptus*, *idoneus*, propre à, gouvernent le datif.

Ex. Cela m'est utile, *id mihi utile est* ; corps accoutumé au travail, *corpus assuetum labori*.

Quand ces adjectifs sont suivis d'un infinitif françois, on met en latin cet infinitif au gérondif en *do*. (Le gérondif en *do* est ici un véritable datif.)

Ex. Corps accoutumé à supporter le travail, *corpus assuetum tolerando laborem*, ou mieux, *tolerando labori*, en se servant du participe en *dus*, *da*, *dum*, et le faisant accorder avec le nom.

REMARQUE. Après *aptus*, *idoneus* et *natus*, on peut mettre l'accusatif avec *ad*. Ex. Propre à la guerre, *aptus ad militiam* ; né pour les armes, *natus ad arma*.

IV. *Adjectifs qui gouvernent l'accusatif avec ad.*
Propensus ad lenitatem.—*Propensus*, *pronus*, *præclivis*, porté à...et tous les adjectifs qui marquent un penchant ou inclination à quelque chose, gouvernent l'accusatif avec *ad*.

Ex. Porté à la douceur, *propensus ad lenitatem*.

Quand ces adjectifs sont suivis d'un infinitif en françois, on met en latin cet infinitif au gérondif en *dum*, (le gérondif en *dum* est un véritable accusatif.)

Ex. Prompt à se mettre en colere, *pronus ad irascendum*; à venger une injure, *ad ulciscendum injuriam*, et mieux *ad ulciscendam injuriam*.

V. *Adjectifs qui gouvernent l'accusatif sans préposition.*—*Populabundus agros*.

Les adjectifs en *bundus* gouvernent l'accusatif, quand ils viennent d'un verbe qui régit ce cas.

Ex. Ravageant les campagnes, *populabundus agros*.

VI. *Adjectifs qui gouvernent l'ablatif.*—*Præditus virtute*. *Præditus*, doué de, *dignus*, digne de, *indignus*, indigne de, *contentus*, content de, etc. gouvernent l'ablatif.

Ex. Jeune homme doué de vertu, *adolescens virtute præditus*; digne de louange, *dignus laude*; content de son sort, *contentus sua sorte*.

REMARQUE. On trouve quelquefois *dignus* avec le génitif.

VII. *Mirabile visu.*—Après les adjectifs *mirabile à*, *facile à*, *difficile à*, etc. l'infinitif françois se rend en latin par le supin en *u*.

Ex. Chose admirable à voir (tournez à être vue), *res visu mirabilis*, ou *mirabile visu*. (Quand on n'exprime pas le mot chose, l'adjectif latin se met au neutre.)

Chose facile à dire, *res dictu facilis*; à trouver, *inventu*.

REMARQUE. Si le verbe latin n'a point de supin, tournez la phrase de cette manière: ma leçon est difficile à étudier: *dites*, il est difficile d'étudier ma leçon, *difficile est studere lectioni mee*.

SYNTAXE DES COMPARATIFS

Et des Superlatifs.

COMPARATIFS.

I. *Doctior Petro.* —Après le comparatif exprimé par un seul mot latin, on met le nom à l'ablatif en supprimant le *que*.

Ex. Plus savant que Pierre, *doctior Petro.*

La vertu est plus précieuse que l'or, *virtus est pretiosior auro.* (On sous-entend *præ*, en comparaison de.)

REMARQUE. On peut après le comparatif exprimer *que* par *quàm*, et mettre après, même cas *que* devant.

Ex. Paul est plus savant que Pierre, *Paulus est doctior quàm Petrus.* —Je ne connois personne plus savant que Paul; *neminem novi doctiorem quàm Paulum.*

II. *Felicior quàm prudentior.* —*Felicius quàm prudentius.*

Quand après un comparatif, le *que* est suivi d'un adjectif ou d'un adverbe, cet adjectif ou cet adverbe se met encore au comparatif et au même cas que le premier.

Ex. Il est plus heureux que prudent, *felicior est quàm prudentior.*

Ils envoyèrent un général plus hardi qu'habile, *miserunt ducem audaciorem quàm peritiorem.*

III. *Magis pius quàm tu.* —Quand l'adjectif latin n'a point de comparatif, on exprime *plus* par *magis*, et alors le *que* s'exprime toujours par *quàm* avec même cas après que devant.

Ex. Il est plus pieux que vous, *magis pius est quàm tu.*

REMARQUE. Presque tous les adjectifs qui finissent par *eus*, *ius*, *uus*, n'ont ni comparatif ni superlatif en latin.

IV. Majori virtute *præditus*.—Quand l'adjectif françois se rend en latin par deux mots, (un adjectif et un nom) l'on exprime *plus* par *major*, *majus* ; *moins* par *minor*, *minus*, que l'on fait accorder avec le nom.

Ex. Plus vertueux, *majori virtute præditus*, et non pas *magis virtute præditus* ; moins vertueux, *minori virtute præditus*.

V. Doctior est *quàm putas*.—Si le *que* après le comparatif est suivi d'un verbe, on exprime toujours *que*, et l'on met en latin le même temps que dans le françois.

Ex. Il est plus savant que vous ne pensez, *doctior est quàm putas*. (*Ne* qui suit le comparatif françois ne s'exprime point en latin.)

Rien n'est plus honteux que de mentir, *nihil turpius est quàm mentiri*.

SUPERLATIFS.

I. *Altissima arborum*, ou *ex arboribus*, ou *inter arbores*.—*Règle*. Le superlatif veut le nom *pluriel* qui le suit au génitif, ou à l'ablatif avec *ex*, ou à l'accusatif avec *inter*.

Ex. Le plus haut des arbres, *altissima arborum* ou *ex arboribus*, ou *inter arbores*.

REMARQUE. Le superlatif prend le même genre que le nom pluriel qui le suit : *altissima* est au féminin, parce que son régime *arborum* est du féminin.

Mais si le régime du superlatif étoit un nom *singulier*, le superlatif ne s'accorderoit pas en genre avec ce nom, et alors il ne gouverne que le génitif.

Ex. Le plus riche de la ville, *ditissimus urbis* ; (on sous-entend *homo*,) c'est-à-dire, l'homme le plus riche de la ville.

II
de d
le fr
E

man.

II
jecti
max.

E
nium

R
dire,
unus,
super

E
tibus

Q
qui
tré,
poin

*Q
génit
nètes

I
n'es
tif

E
doce

R
mina
ceper
est o

II. *Validior manuum.* Quand on ne parle que de deux choses, au lieu du superlatif qui est dans le françois, on met le comparatif en latin.

Ex. La plus forte des deux mains, *validior manuum.*

III. *Maximè omnium conspicuus.* Quand l'adjectif latin n'a point de superlatif, on se sert de *maximè* avec le positif.

Ex. Le plus remarquable de tous, *maximè omnium conspicuus.*

REMARQUE. Les noms que l'on appelle *partitifs*, c'est-à-dire, qui marquent la partie d'un plus grand nombre, comme *unus, quis, aliquis, nemo*, etc. gouvernent le même cas que le superlatif.

Ex. Un des soldats, *unus militum*, ou *ex militibus*, ou *inter milites.*

Qui de nous, *quis nostrum*, et non pas *nostrè*; qui de vous, *quis vestrum*: (on ne se sert de *nostrè, vestrè*, qu'après un verbe ou un nom qui n'est point partitif.)*

*Quand le superlatif pluriel en françois n'est pas suivi d'un génitif, il faut ajouter *quisque* au superlatif latin; les plus honorés gens le favorisent, *optimus quisque illi favet.*

SYNTAXE DES VERBES.

Accord du verbe avec le nominatif, ou sujet.

I. *Ego audio.*—*Règle.* Tout verbe, quand il n'est pas à l'infinitif, s'accorde avec son nominatif en nombre et en personne.

Ex. J'écoute, *ego audio*; vous enseignez, *tu doces*; il lit, *ille legit.*

REMARQUE. On sous-entend ordinairement le pronom nominatif: ainsi l'on dit simplement *audio, doces, legit*: il faut cependant l'exprimer, quand il y a deux verbes dont le sens est opposé, ou quand la phrase contient quelque chose de vif.

Ex. Vous riez, et je pleure, *tu ridēs, ego flo.*
 Vous osez parler ainsi ? *tu loqui sic audeſ ?*

II. Petrus et Paulus *ludunt*.—*Regle.* Quand un verbe a deux nominatifs singuliers, on met ce verbe au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel.

Ex. Pierre et Paul jouent, *Petrus et Paulus ludunt*.

III. Ego et tu *valemus*.—*Regle.* Si les nominatifs d'un même verbe sont de différentes personnes, le verbe prend la plus noble des deux personnes ; la première est plus noble que les deux autres, la seconde est plus noble que la troisième.

Ex. Vous et moi nous nous portons bien, *ego et tu valemus*.

Vous et votre frere vous causez, *tu fraterque garritis*.

REMARQUE. En françois la première personne se nomme après les autres ; c'est le contraire en latin.

IV. Turba *ruit*, ou *ruunt*.—*Regle.* Quand le nominatif est un nom *collectif*, le verbe peut se mettre au pluriel. (On appelle *collectif* un nom qui, quoiqu'au singulier, signifie plusieurs personnes ou plusieurs choses.) Exemple. La foule se précipite, *turba ruunt*, ou *ruit*.

REGIME DES VERBES.

Verbes qui gouvernent l'accusatif.

I. Amo *Deum*.—*Regle.* Tout verbe actif gouverne l'accusatif.

Ex. J'aime Dieu, *amo Deum* ; vous instruisez les enfans, *doces pueros* ; il écoute le maître, *audit magistrum*.

II. *Imitor patrem.*—Plusieurs verbes déponents ont la force des verbes actifs, et gouvernent l'accusatif.

Ex. J'imite mon pere, *imitor patrem* ; nous admirons la vertu, *miramur virtutem*.

III. *Musica me juvat*, ou *delectat.*—Les verbes *juvat*, *delectat*, il fait plaisir ; *manet*, il est réservé ; *deceat*, il convient, et *fugit*, *fallit*, *praterit*, employés pour exprimer le verbe françois *ignorer*, veulent au nominatif le nom de la chose qui fait plaisir, qui convient, etc. et le nom de la personne à l'accusatif.

Ex. La musique me fait plaisir, *mot à mot*, me réjouit, *musica me juvat*, ou *delectat*.

Une gloire éternelle nous est réservée, *mot à mot*, nous attend, *gloria aeterna nos manet*.

Quand *attendre* a pour nomin. un nom de chose, on l'exprime par *manere* ; quand c'est un nom de personne, par *expectare*.

Nous ignorons bien des choses, *mot à mot*, bien des choses nous échappent, nous trompent, nous passent, *multa nos fugiunt*, *fallunt*, *pratercunt*.

Vous savez cela, ou vous n'ignorez pas cela, *id te non fugit*, *fallit*, *praterit*.

Verbes qui gouvernent le datif.

I. *Studeo grammatica.*—*Regle.* La plupart des verbes neutres gouvernent le datif.

Ex. J'étudie la grammaire, *studeo grammatica*.
Nous favorisons la noblesse, *favemus nobilitati*.
Il a contenté le maître, *satisfecit praeptori*.

II. *Defuit officio.*—Les composés du verbe *sum* gouvernent le datif, excepté *absum*, qui veut l'ablatif avec *à* ou *ab*.

Ex. Il a manqué à son devoir, *desuit officio*.

Il étoit présent à ce spectacle, *aderat huic spectaculo*.

III. Les trois verbes *imminere, impendere, instare*, gouvernent le datif.

Ex. Un grand malheur vous menace, *magna calamitas tibi imminet, impendet, instat*.

REMARQUE. Quand le verbe *menacer* a pour nominatif un nom de chose inanimée, c'est-à-dire, sans vie, on l'exprime par *imminere, impendere, instare*.

IV. *Id mihi accidit, evenit, contingit*.—Les verbes *accidit, evenit, contingit*, il arrive ; *conducit, expedit*, il est avantageux ; *placet*, il plaît, etc. veulent le nom de la personne au datif.

Ex. Cela m'est arrivé, *id mihi accidit* ; cela vous est avantageux, *hoc tibi expedit*.

V. *Homo irascitur mihi*.—Les verbes déponents *irasci*, se mettre en colere ; *blandiri*, flatter ; *opitulari*, secourir ; *minari*, menacer, etc. gouvernent le datif.

Ex. Cet homme se fâche contre moi, *homo irascitur mihi* ; il me menace, *minatur mihi*.

REMARQUE. Le verbe *menacer* s'exprime par *minari*, quand il a pour nominatif un nom de personne.

VI. *Est mihi liber*.—Quand on se sert du verbe *sum* pour signifier *avoir*, on met le nom de la personne au datif.

Ex. J'ai un livre, *tournez*, un livre est à moi, *liber est mihi*.

VII. *Hoc erit tibi dolori*.—Quand on se sert du verbe *sum* pour signifier *causer, apporter, procurer*, il gouverne deux datifs.

Ex. Cela vous causera de la douleur, *tournez*, cela sera à douleur à vous, *hoc erit tibi dolori*.

Le
regle
Ex
crim
Bl
tere
à qu

I.
R
danc
latif.
E
Il
L
l'abl
dere
II
suiv
fruo
m'ac
de l
utor
boni
hâc

I
nitif
E
C
ven

Les verbes *do, verto, tribuo*, suivent la même règle.

Ex. Il m'a fait un crime de ma bonne foi, *crimini dedit mihi meam fidem*.

Blâmer quelqu'un de quelque chose, *vitio vertere aliquid alicui*; c'est-à-dire, tourner à défaut à quelqu'un.

Verbes qui gouvernent l'ablatif.

I. *Abundat divitiis, nullâ re caret.*

Règle. Les verbes neutres qui signifient *abondance* ou *disette*, gouvernent ordinairement l'ablatif.

Ex. Il regorge de biens, *abundat divitiis*.

Il ne manque de rien, *nullâ re caret*.

Le verbe *gaudere*, se réjouir, gouverne aussi l'ablatif; se réjouir du bonheur d'autrui, *gaudere felicitate alienâ*.

II. *Fruor otio*.—Les sept verbes déponens qui suivent, et leurs composés, gouvernent l'ablatif; *fruur otio*, je jouis du repos; *fungor officio*, je m'acquiesce du devoir; *potior urbe*, je suis maître de la ville; *vescor pane*, je me nourris de pain; *utor libris*, je me sers de livres; *gloriarî alienis bonis*, se glorifier des avantages d'autrui; *lætor hâc re*, je me réjouis de cela.

Verbes qui gouvernent le génitif.

Le verbe *misereri*, avoir pitié, gouverne le génitif.

Ex. Ayez pitié des pauvres, *miserere pauperum*.

Oblivisci, oublier; *reordari, meminisse*, se souvenir, gouvernent le génitif ou l'accusatif.

Ex. Je me souviens des vivans, et je ne puis oublier les morts, *vivorum memini, nec possum oblivisci mortuorum.*

REGIME INDIRECT DES VERBES.

Il y a des verbes qui, outre l'accusatif, que l'on appelle *régime direct*, gouvernent un autre nom, que l'on appelle leur *régime indirect* : ce régime indirect des verbes est marqué en François par *à, au, aux* ; ou par *de, du, des*.

I. Do vestem pauperi.—*Regle.* Les verbes qui signifient *donner, dire, promettre, etc.* veulent au datif leur régime indirect marqué par *à*.

Ex. Je donne un habit au pauvre, *do vestem pauperi.*

Dieu promet une vie éternelle au juste, *Deus vitam æternam justo promittit.*

Minari mortem alicui.—*Même regle.* Les verbes déponens *minari*, menacer ; *gratulari*, féliciter, veulent le nom de la chose à l'accusatif, et le nom de la personne au datif.

Ex. Menacer quelqu'un de la mort, *tournez*, menacer la mort à quelqu'un, *minari mortem alicui.*

Féliciter quelqu'un d'une victoire, *tournez*, complimenter la victoire à quelqu'un, *gratulari victoriam alicui.*

II. Hæc via ducit ad virtutem.—Quand le verbe signifie quelque mouvement, comme *conduire à...* ou une inclination vers quelque chose, comme *exhorter à, exciter à, etc.* le régime indirect se met à l'accusatif avec *ad*.

Ex. Ce chemin conduit à la vertu, *hæc via ducit ad virtutem.*

Je vous exhorte au travail, *te hortor ad laborem.*

III. *Doceo pueros grammaticam.*—Les verbes *docere*, instruire ; *rogare*, prier ; *celare*, cacher, veulent deux accusatifs, le nom de la personne et celui de la chose.

Ex. J'enseigne la grammaire aux enfans ; *tournez*, j'instruis les enfans sur la grammaire, *doceo pueros grammaticam.*

REMARQUE. *Grammaticam* est à l'accusatif, à cause d'une préposition sous entendue, *ad* ou *secundum*.

IV. *Scribo ad te*, ou *tibi epistolam.*—Les trois verbes *scribo*, j'écris ; *mitto*, j'envoie ; *fero*, je porte, veulent leur régime indirect à l'accusatif avec *ad* ou au datif.

Ex. Je vous écris une lettre, *scribo ad te*, ou *tibi epistolam.*

V. *Accipi litteras à patre meo.*—Les verbes *demandar*, *recevoir*, *emprunter*, *acheter*, *espérer*, *attendre*, *obtenir*, etc. veulent leur régime indirect à l'ablatif, avec *à*, ou *ab*.

Ex. J'ai reçu une lettre de mon pere, *accipi litteras à patre meo.*

Il a demandé une grace au roi, *petivit beneficium à rege.*

Si le régime indirect du verbe *recevoir* est une chose inanimée, on le met à l'ablatif avec *de* ou *ex* : on fait de même après les verbes *allumer à*, *prendre à*, *juger à*, *puiser à*, etc.

Ex. J'ai reçu une grande joie de votre lettre, *accipi magnum voluptatem ex tuis litteris.*

Puiser de l'eau à une fontaine, *haurire aquam ex fonte.*

VI. *Id audiui ex amico*, ou *ab amico meo.*

Les verbes *audire*, apprendre ; *quarere*, s'informer, veulent leur régime indirect à l'ablatif

avec *à* ou *ab*, *è* ou *ex* ; mais après *cognoscere*, apprendre, c'est toujours *è*, *ex*.

Ex. J'ai appris cela de mon ami, *id audiui ex*, ou *ab amico meo*.

J'ai connu par votre lettre, *ex litteris tuis cognovi*.

VII. Christus redemit hominem à morte.

Les verbes *délivrer*, *racheter*, *éloigner*, *arracher*, *ôter*, *séparer*, *détourner*, etc. veulent leur régime indirect à l'ablatif, avec *à* ou *ex*, et quelquefois sans préposition.

Ex. Jésus-Christ a racheté l'homme de la mort, *Christus redemit hominem à morte*.

Délivrer quelqu'un de la servitude, *eximer: aliquem à*, ou *ex servitute*, ou *servitute* sans préposition.

VIII. Implere dolium vino.—Les verbes d'*abondance*, de *disette* et de *privation*, veulent leur régime indirect à l'ablatif sans préposition.

Ex. Emplir un tonneau de vin, *implere dolium vino*.

Comblér quelqu'un de bienfaits; *cumulare aliquem beneficiis*.

Priver quelqu'un de secours, *nudare aliquem presidio*.

IX. Admonui eum periculi, ou de periculo.—Les verbes *avertir*, *informer*, veulent leur régime indirect marqué par *de* au génitif, ou à l'ablatif avec *de*.

Ex. Je l'ai averti du danger, *admonui eum periculi*, ou *de periculo*.

Plût à Dieu que j'eusse été informé de votre dessein ! *utinam factus essem tui consilii certior !*

REMARQUE. Avec *monco*, l'on met bien les accusatifs neutres, *hoc*, *id*, *illud*, *unum* ; je les ayertis de cela, *hoc eos monco* : d'une chose, *unum*.

X.
Le
vainc
ou à
Ex
aliqu
A
quem
1er
peine
Ex
nare
mola
2e
infini
jubere
E
argu
à son
tir d

Q
fran
fère
verb
ipse,
E
dite.
Deu

I
pas
nn
I

X. *Insimulare aliquem furti, ou furto.*

Les verbes *accuser, condamner, absoudre, convaincre*, veulent leur régime indirect au génitif ou à l'ablatif, mais mieux au génitif.

Ex. Accuser quelqu'un de larcin, *insimulare aliquem furti, ou furto.*

Absoudre quelqu'un d'un crime, *absolvere aliquem criminis, ou crimine.*

1^{re} REMARQUE. Avec le verbe *condamner*, le nom de la peine particulière et déterminé se met à l'accusatif avec *ad*.

Ex. Condamner quelqu'un aux galeres, *damnare aliquem ad triremes*; à tourner la meule, *ad molam.*

2^e REMARQUE. Les verbes *accuser, condamner*, suivis d'un infinitif, s'expriment, *accuser* par *arguere*, et *condamner* par *judicare*, avec l'infinitif latin.

Ex. Il est accusé d'avoir trahi la république, *arguitur prodidisse rempublicam*: il fut condamné à sortir de la ville, *tournez*, il reçut ordre de sortir de la ville, *jussus est ab urbe discedere.*

Deus amat virum bonum, illique favet.

Quand deux verbes n'ont qu'un régime en françois, et que les verbes latins gouvernent différens cas, on met le nom au cas du premier verbe, et l'on se sert d'un des pronoms *is, ille, ipse*, pour le mettre au cas du second.

Ex. Dieu aime et favorise l'homme de bien, *dites*, Dieu aime l'homme de bien, et le favorise, *Deus amat virum bonum, illique favet.*

REGIME DES VERBES PASSIFS.

I. *Amor à Deo* — *Regle.* Le régime du verbe passif se met à l'ablatif avec *à* ou *ab*, quand c'est un nom de chose animée.

Ex. Je suis aimé de Dieu, *amor à Deo.*

II. *Mærore conficior*.—Quand le régime du verbe passif est un nom de chose inanimée, on met l'ablatif sans préposition.

Ex. Je suis accablé de chagrin, *mærore conficior*.

REMARQUE. Avec *probor, improbor, video*, et les participes en *du, da, dum*, l'on met mieux le nom au datif qu'à l'ablatif : Ex. Ce sentiment n'est approuvé ni de lui, ni de nous, *hæc sententia neque nobis, neque illi probatur*. Je dois pratiquer la vertu, *mihî colenda est virtus*.

REGIME DES VERBES

PERTINET, ATTINET, SPECTAT.

Hoc *ad me* pertinet.—Les trois verbes *pertinere*, appartenir ; *attinere, spectare*, regarder, avoir rapport à, veulent le nom de la personne à l'accusatif avec *ad*.

Ex. Cela me regarde ou m'appartient, *hoc ad me pertinet*, ou *spectat* ; pour ce qui me regarde, *quod ad me attinet*.

REGIME DES IMPERSONNELS

PŒNITET, PUDET, PIGET, etc.

I. Me *pœnitet culpa mea*.—Les cinq verbes *pœnitet, pudet, piget, tædet, miseret*, veulent à l'accusatif le nom ou pronom qui précède le verbe François, et au génitif le nom qui le suit.

Ex. Je me repens de ma faute, *me pœnitet culpa mea*.

Le roi a pitié de cet homme, *regem miseret hominis*.

II. *Incipit me pœnitere culpa mea*. Tous les verbes, excepté *volo, nolo, malo, audeo, cupio*, deviennent impersonnels devant *pœnitet, pudet, etc.* c'est-à-dire, qu'on les met à la troisième personne du singulier, et le nom qui les précède se met à l'accusatif.

Ex
incipit
Vo
te pud

Régim

I.
interes
verbe

Ex
Rem
Interest

II.
suâ.

Av
vous,
vestra

Ex
impor
Le

dit :
suâ r
porte
seroit

III
toi, e
l'on r

Ex
II
IV

il vo
tourn

II
d'eux

Ex. Je commence à me repentir de ma faute,
incipit me poenitere culpa mea.

Vous devez avoir honte de votre paresse, *debet te pudere tua negligentia.*

Régime des verbes *Refert, Interest, il importe à,*
il est important à, il est de l'intérêt de.

I. *Refert, Interest regis.*—Les verbes *refert, interest,* veulent au génitif le nom qui suit le verbe françois *il importe.*

Ex. Il importe au roi, *refert* ou *interest regis.*

REMARQUE. L'on sous-entend *re* ou *causâ* devant ce génitif. *Interest (causâ) regis,* il importe pour le roi.

II. *Refert, interest meâ, tuâ, nostrâ, vestrâ, suâ.*

Avec *refert, interest,* ces pronoms *me, te, nous, vous, lui, leur,* s'expriment par *meâ, tuâ, nostrâ, vestrâ, suâ* : on sous-entend *causâ.*

Ex. Il m'importe, *refert, interest meâ* ; il vous importe, *tuâ* ; il nous importe, *nostrâ.*

Le maître croit qu'il lui importe, *en latin on dit* : le maître croit importer à soi, *magister credit suâ referre.* (On ne met *suâ* que quand *lui* se rapporte au nominatif de la phrase, autrement ce seroit *ejus.*)

III. Si après *il importe,* ces pronoms à *moi, à toi,* etc. sont suivis d'un adjectif ou d'un nom, l'on met au génitif cet adjectif ou ce nom.

Ex. Il importe à vous seul, *interest tuâ unius.*

Il importe à moi César, *refert meâ Caesaris.*

IV. Ces phrases : il nous importe à tous deux ; il vous importe, il leur importe à tous deux, se tournent ainsi :

Il importe à l'un et à l'autre de nous, de vous, d'eux, *utriusque nostrum, vestrum, illorum interest.*

V. Lorsque les verbes *refert*, *interest*, ont pour régime un nom de chose inanimée, on met ce nom à l'accusatif avec *ad*.

Ex. Il importe à notre honneur, *ad honorem nostrum interest*.

Régime du verbe Impersonnel Est : il appartient à.

I. *Est regis*.—Le verbe impersonnel *est* veut au génitif le nom qui suit le verbe français.

Ex. Il est d'un roi, il appartient à un roi de défendre ses sujets, *est regis tueri subditos*.

REMARQUE. On sous-entend *negotium* devant ce génitif, c'est comme s'il y avoit : *est negotium regis*, c'est l'affaire d'un roi.

II. *Est meum, tuum, nostrum, vestrum, suum*.

Quand on se sert du verbe *est* pour exprimer il appartient à, c'est à, ces pronoms à moi, à toi, à nous, à vous, à lui, à eux, se rendent en latin par *meum, tuum, nostrum, vestrum, suum*.

Ex. C'est à moi de parler, ou il m'appartient de parler, *meum est loqui* (sous-entendu *negotium*.)

Le maître croit que c'est à lui de...ou qu'il lui appartient de...tournez, le maître croit être son affaire, *magister credit suum esse*. (On ne met *suum* que quand lui se rapporte au nominatif de la phrase, autrement ce seroit *ejus*.)

III. Mais si ces pronoms à moi, à toi, etc. peuvent se tourner par mien, tien, notre, votre, on les exprime par *meus, tuus, noster, vester*, que l'on fait accorder avec le nom.

Ex. Ce livre est à moi, tournez, ce livre est le mien, *hic liber est meus*.

Régin

Mi
prime
met e
cede
le sui

Ex
moi,

Int
veut
de la
Ex
domo

I.
sont c
de m

Ex
II
II.

mouv
on m

Ex
venio
RE
faut le
en dur

Ex
venio
stude

II

Régime de l'Impersonnel Opus est : il est besoin.

Mihi opus est amico.—*Regle.* Quand on exprime avoir besoin par l'impersonnel *opus est*, on met en latin au datif le nom ou pronom qui précède le verbe françois, et à l'ablatif le nom qui le suit.

Ex. J'ai besoin d'un ami, *tournez*, besoin est à moi, *mibi opus est amico.*

Régime du verbe Interdico.

Interdico tibi domo meâ.—Le verbe *interdico* veut le nom de la personne au datif, et le nom de la chose à l'ablatif.

Ex. Je vous interdis ma maison, *interdico tibi domo meâ.*

Régime d'un verbe sur un autre verbe.

I. Amat ludere.—*Regle.* Quand deux verbes sont de suite, et que le premier ne marque point de mouvement, on met le second à l'infinitif.

Ex. Il aime à jouer, *amat ludere.*

Il cessa de parler, *desiit loqui*

II. Eo lusum.—Si le premier verbe signifie mouvement pour aller ou venir en quelque lieu, on met le second au supin en *um*.

Ex. Je vais jouer, *eo lusum.* Je viens jouer, *venio lusum.*

REMARQUE. Quand le second verbe n'a point de supin, il faut le tourner par *pour*, et l'exprimer par *ad* avec le gérondif en *dum*, ou par *afin que*, et l'exprimer par *ut* avec le subjonctif.

Ex. Je viens étudier, *tournez*, pour étudier, *venio ad studendum*, ou afin que j'étudie, *venio ut studeam* : (le verbe *studeo* n'a point de supin.)

III. Redeo ab ambulando.—Lorsque deux verbes

sont de suite, et que le premier signifie mouvement pour venir de quelque lieu, on met le second au gérondif en *de*, avec *à* ou *ab*.

Ex. Je reviens de me promener, *redeo ab ambulando*.

REMARQUE. Si le second verbe a un régime, et qu'il gouverne l'accusatif, il est mieux de se servir du participe en *dus*, *da*, *dum*, et alors on met le participe et le régime à l'ablatif avec *à* ou *ab*, en les faisant accorder.

Ex. Je revenois de visiter mes terres, *redibam ab agris invisendis*

IV. Te hortor *ad legendum*.—Regle. Après les verbes qui signifient mouvement vers quelque lieu, ou inclination vers quelque chose, comme pousser *à*, exhorter *à*, etc on exprime *à* par *ad*, et l'on met le verbe au gérondif en *dum*.

Ex. Je vous exhorte à lire, *te hortor ad legendum*; à lire l'histoire, *ad legendum historiam*.

REMARQUE. Si le second verbe a un régime, et qu'il gouverne l'accusatif, il est mieux de se servir du participe en *dus*, *da*, *dum*, que l'on met à l'accusatif avec *ad*, en le faisant accorder avec son régime.

Ex. Je vous exhorte à lire l'histoire, *te hortor ad legendum historiam*.

V. Consumit tempus *legendo*.—Quand à devant un infinitif françois peut se tourner par *en* et le participe présent, on met cet infinitif au gérondif en *de*, avec ou sans le préposition *in*.

Ex. Il passe son temps à lire; *tournez*, en lisant, *consumit tempus legendo*; à lire l'histoire, *legendo historiam*, et mieux, *in legendâ historiâ*.

VI. Dedit mihi libros *legendos*.—Quand à devant un infinitif françois peut se tourner par *pour* avec l'infinitif passif, on se sert du participe en *dus*, *da*, *dum*, que l'on fait accorder avec le nom qui précède.

Ex.
pour é
VII
voir,
franco
l'on fa
sentir,
Ex.
trant,
parler

I. I
qui, q
avec l
nomm
Ex
mere
l'anin
Il in
tient li
II.
qui, q
pluri
res, l
Ex
mater
III
Si
mées
Ex
tus ea

Ex. Il m'a donné des livres à lire, *c'est-à-dire*, pour être lus, *dedit mihi libros legendos*.

VII. *Vidi eum ingredientem*.—Après les verbes *voir, sentir, écouter, entendre, admirer*, l'infinitif françois se met en latin au participe présent, que l'on fait accorder avec le régime des verbes *voir, sentir, etc.*

Ex. Je l'ai vu entrer ; *tournez*, j'ai vu lui entrant, *vidi eum ingredientem* : vous l'entendrez parler, *illum loquentem audies*.

SYNTAXE DES PRONOMS.

Accord du pronom avec l'antécédent.

I. *Deus qui regnat*.—*Regle*. Le pronom relatif *qui, quæ, quod*, s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou pronom qui précède, et que l'on nomme *antécédent*.

Ex. Dieu qui regne, *Deus qui regnat* ; ma mere qui est malade, *mater mea quæ ægrotat* ; l'animal qui court, *animal quod currit*.

Il importe à moi qui enseigne, *ref t meâ qui doceo* ; (*meâ* tient lieu du génitif *mei*.)

II. *Pater et mater quos amo*.—Quand le relatif *qui, quæ, quod*, a deux antécédens, on le met au pluriel, et si les antécédens sont de différens genres, le relatif s'accorde avec le plus noble.

Ex. Le pere et la mere que j'aime, *pater et mater quos amo*.

III. *Virtus et vitium quæ sunt contraria*.

Si les deux antécédens sont des choses inanimées, le relatif se met au pluriel neutre.

Ex. La vertu et le vice qui sont opposés, *virtus et vitium quæ sunt contraria*.

A quel cas faut-il mettre le relatif *qui*, *que*, *quod* ?

REGLE GÉNÉRALE. Le relatif se met au cas où l'on mettroit l'antécédent dont il tient la place : pour le connoître, il n'y a qu'à exprimer cet antécédent au lieu du relatif qui le représente.

REGLES PARTICULIERES.

I. *Qui* relatif.—*Qui* se met au nominatif, comme on voit par l'exemple, *Deus qui regnat*.

Pendant lorsque le verbe latin veut à un autre cas le nom qui est au nominatif en françois, alors le *qui* relatif se met au cas que le verbe latin demande.

Ex. L'enfant qui se repent, *puer quem pœnitet* ; je mets *quem*, parce que les verbes *pœnitet*, *pu-det*, *tœdet*, etc. veulent à l'accusatif latin le nom ou pronom qui précède le verbe françois *se repentir*, etc.

Le maître qui a besoin, *magister cui opus est* : je mets *cui*, parce qu'avec *opus est*, le nominatif françois se met au datif en latin : le roi qui a intérêt, c'est-à-dire, à qui il importe, *rex cujus interest*.

REMARQUE. Si le *qui* françois peut se tourner par *celui que*, mettez-le au cas que gouverne le verbe précédent.

Ex. Envoyez qui vous voudrez ; *tournez*, celui que vous voudrez, *mitte quem voles*. (Sous-entendu *mittere*.)

II. *Que* relatif.—*Que* relatif se met toujours au cas du verbe suivant.

Ex. Dieu que j'aime, *Deus quem amo* ; la grammaire que j'étude, *grammatica cui studeo*.

La grammaire que je veux étudier, *grammatica cui volo studere* ; (*cui*, parce qu'il est régime du second verbe.)

REMARQUE. Si le *que* relatif est gouverné par deux verbes qui veulent différens cas, on l'exprime deux fois, et on le met au cas de chaque verbe.

Ex
secou
deberm

III
jours
quel

quoi ?
un ve

met a
1°

Ex
(on p
cujus

2°

il se
Ex

peut
nus e

3°

se me
Ex

utor.
IV

le ve
Ex

homo
homo

* Q
égalem
que u

Il e
que re

relatif
ble. A
disim

sime.

Ex. Les pauvres que nous devons aimer et secourir, *pauperes quos amare et quibus opitulari debemus.**

III. *Dont*, ou *de qui*.—*Dont*, *de qui*, est toujours gouverné par le mot de la phrase après lequel on peut mettre par interrogation *de qui ? de quoi ?* Ce mot est ou un nom, ou un adjectif, ou un verbe.

1°. Quand *dont* est gouverné par un nom, il se met au génitif.

Ex. Dieu dont nous admirons la providence : (on peut demander *la providence de qui ?*) *Deus cujus providentiam miramur.*

2°. Quand *dont* est gouverné par un adjectif, il se met au cas que régit cet adjectif.

Ex. La récompense dont vous êtes digne : (on peut demander *digne de qui ?*) *merces quâ dignus es.*

3°. Quand *dont* est gouverné par un verbe, il se met au cas du verbe.

Ex. Les livres dont je me sers, *libri quibus utor.*

IV. *A qui*.—*A qui* se met au cas que demande le verbe ou l'adjectif auquel il se rapporte.

Ex. L'homme à qui vous avez rendu service, *homo cui officium præstitisti*, ou par un autre cas, *homo in quem officium contulisti.*

* *Qui*, *quæ*, *quod*, entre deux noms auxquels il se rapporte également, s'accorde mieux avec celui qui suit. Ex. L'animal que nous appellons lion, *animal quem vocamus leonem.*

Il est élégant de n'exprimer l'antécédent qu'après le *qui* ou *que* relatif, et alors on met l'antécédent au même cas que le relatif. Ex. La lettre que vous avez écrite m'a été très agréable. Au lieu de dire : *litteræ quas scripsisti, mihi fuerunt jucundissimæ* : dites, *quas scripsisti litteras, ea mihi fuerunt jucundissimæ.*

L'enfant à qui cela est utile, *puer cui id utile est.*

V. *Par qui.*—*Par qui*, suivi d'un verbe passif, se met à l'ablatif avec *à*:

Ex. Romulus par qui Rome fut fondée, *Romulus à quo Roma condita fuit.*

Par qui signifiant *par le moyen duquel*, s'exprime par *per* avec l'accusatif.

Ex. Celui par qui j'ai obtenu ma grace, *c'est-à-dire*, par le moyen duquel; *is per quem veniam impetrai.*

PRONOMS *me, te, se, nous, vous, le, la, les, en, y.*

I. Les pronoms *me, te, se, nous, vous*, se mettent au cas que gouverne le verbe ou l'adjectif auquel ils se rapportent.

Ex. Il m'a obéi, *c'est-à-dire*, il a obéi à moi, *mibi paruit.* Je vous ai donné un livre, *c'est-à-dire*, j'ai donné à vous, *tibi dedi librum.* Cela nous sera utile, *id nobis erit utile.* Vous me louez, *me laudas.* Vous me favorisez, *mibi faves.*

II. *Le, la, les*, se mettent toujours au cas du verbe suivant : ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent.

Ex. Je vous ai promis un livre, je vous le donnerai, *tibi promisi librum, hunc tibi dabo.*

Si *le* n'est pas précédé d'un nom auquel il se rapporte, on le tourne par *cela*, et on l'exprime par *hoc, id, illud.*

Ex. Je ne le ferai pas, *tournez*, je ne ferai pas cela, *hoc non agam.*

III. *Lui, leur*, se tournent toujours par *à lui, à elle, à eux*, et ils sont gouvernés par un verbe ou par un adjectif.

Ex. Vous lui direz, *tournez*, vous direz à lui, *dices ei*.

Cela leur est facile, *tournez*, est facile à eux, *id illis facile est*.

IV. *En* se tourne par *de lui, d'elle, d'eux, d'elles*, et il est gouverné ou par un nom, ou par un adjectif, ou par un verbe.

Ex. J'ai vu votre maison, j'en ai admiré la beauté, *c'est-à-dire*, la beauté d'elle, *vidi tuam domum, et illius pulchritudinem miratus sum*.

Vous en êtes bien content, *illâ sanè contentus es*.

J'aime cet enfant, et j'en suis aimé, *c'est-à-dire*, je suis aimé de lui, *puerum diligo, et ab eo diligor*.

V. *Y* se tourne par *à lui, à elle, à eux, à elles*, et se met au cas du verbe suivant.

Ex. L'affaire est très importante, j'y donnerai mes soins, *c'est-à-dire*, à elle; *res est gravissima, huic operam dabo*.

(Voyez *en, y*, dans les adverbes de lieu.)

VI. SE.—1°. On exprime SE par *suî, sibi, se*, en le mettant au cas du verbe, quand le nominatif est une chose animée, qui fait sur elle-même l'action que marque le verbe.

Ex. L'orgueilleux se loue : comme c'est l'orgueilleux qui se loue lui-même, dites, *superbus se laudat* : il se flatte, *sibi blanditur*.

2°. Si le pronom *se* a rapport à un nominatif de chose inanimée, ou même animée, qui ne fasse pas sur elle-même l'action marquée par le verbe, on tourne ce verbe par le passif.

Ex. Ce mot se trouve dans Phedre, *tournez*, ce mot est trouvé, *vox illa invenitur apud Phædrum*.

Il ne s'ébranle pas de vos menaces, *tournez*, il n'est pas ébranlé, *minis non movetur tuis*.

REMARQUE. Dans les trois phrases suivantes, les nominatifs sont regardés comme des choses animées.

Le poison se glisse dans les veines, *venenum sese in venas insinuat*. Si l'occasion se présente, *si se dederit occasio*. Si la chose se passe ainsi, *si res ita se habeat*.

3°. Quand *se* a rapport à deux nominatifs qui font l'un sur l'autre l'action que marque le verbe, on ajoute l'adverbe *invicem* au pronom *sui, sibi, se*, à moins qu'il ne soit gouverné par une préposition.

Ex. Pierre et Jean se louent, *Petrus et Joannes se invicem laudant*; ils se battent, *inter se pugnant*.

Qui interrogatif.

Le *Qui* interrogatif n'a point d'antécédent : on le conçoit, quand il peut se tourner par *quelle personne*.

I. *Quis vestrum*, ou *ex vobis*, ou *inter vos*.—Le *qui* interrogatif s'exprime par *quis, quæ, quod*, ou *quisnam, quenam, quodnam*, et le nom pluriel qui suit se met au génitif, ou à l'ablatif avec *è, ex*, ou à l'accusatif avec *inter*.

Ex. Qui de vous ? *Quis vestrum*, ou *ex vobis*, ou *inter vos* ?

Qui est content de son sort ? *Quis suâ sorte contentus est* ?

II. *Uter est doctior, tu ne, an frater*.

Qui des deux, ou lequel des deux, s'exprime par *uter, utra, utrum*, et les deux noms qui suivent, se mettent au même cas que *uter* : on met *ne* après le premier, et *an* devant le second : le superlatif françois met au comparatif en latin.

Ex. Lequel des deux est le plus savant, de vous, ou de votre frere ? *uter est doctior, tu ne, an frater* ?

III.
et tant

1°.
ner pa
d'est-à-
cavit ?

2°.
par qu
d'est-à-

Le
et il s
gouve

Ex.
faites-

Ma
il faut

Ex.
étudie

Qu
se tou

Ex. C
tute p

est si

I.
quod,
avec

cas.

Ex
ou q

Q
modu

III. *Qui* interrogatif est tantôt le nominatif, et tantôt le régime du verbe suivant.

1°. Il est le nominatif, quand on peut le tourner par *qui est celui qui...* Ex. qui vous a appelé ? *c'est-à-dire*, qui est celui qui vous a... *quis te vocavit ?*

2°. Il est le régime, quand on peut le tourner par *qui est celui que...* Ex. Qui appelez-vous ? *c'est-à-dire*, qui est celui que vous... *quem vocas ?*

QUE interrogatif.

Le *que* interrogatif se tourne par *quelle chose*, et il s'exprime par *quid*, lorsque le verbe suivant gouverne l'accusatif.

Ex. Que faites-vous ? *tournez*, quelle chose faites-vous ? *Quid agis ?*

Mais si le verbe suivant gouverne un autre cas, il faut exprimer le mot *chose*.

Ex. Qu'étudiez-vous ? *c'est-à-dire*, quelle chose étudiez-vous ? *Cui rei studes ?*

Quoi ou *que* au commencement d'une phrase, se tourne par *quelle chose*, et s'exprime par *quid*.

Ex. Quoi de plus beau que la vertu ? *Quid virtute pulchrius ?* Que sera-ce, si... *Quid futurum est si ?*

QUEL, QUELLE.

I. *Quel, quelle* s'expriment aussi par *quis, que, quod*, ou *quisnam, quænam, quodnam*, et s'accordent avec le nom suivant en genre, en nombre et en cas.

Ex. Quelle mere n'aime pas ses enfans ? *Que* ou *quænam mater liberos suos non amat ?*

Quel avantage y a-t-il dans la vie ? *Quod commodum habet vita ?* ou mieux, *quid commædi habet*

vita ? (*Quel*, suivi d'un nom de chose, s'exprime mieux par *quid* avec le génitif.)

II. *Quel*, *quelle*, signifiant *quantième*, s'expriment par *quotus*, *quota*, *quotum*, et l'on répond par le nombre ordinal.

Ex. Quelle heure est-il ? sept heures. *Quota hora est ? septima.*

III. *Quel*, *quelle*, quand on peut ajouter le mot *grand*, s'expriment par *quantus*, *quanta*, *quantum*.

Ex. Quel malheur nous menace ! *c'est-à-dire*, quel grand malheur ! *Quanta nobis instat pernicie !*

QUIS TE REDEMIT ? JESUS-CHRISTUS

Regle. La réponse se met ordinairement au même cas que la demande.

Ex. Qui vous a racheté ? Jésus-Christ. *Quis te redemit ? Jesus-Christus.*

Qui a pitié des paresseux ? personne. *Quem miseret pigrorum ? neminem.*

REMARQUE. Le verbe de la demande est toujours sous-entendu dans la réponse : ainsi quand on dit : *qui vous a racheté ?* et que l'on répond *Jésus-Christ*, c'est comme si l'on disoit : *Jésus-Christ m'a racheté.*

Cependant avec les impersonnels *est*, *refert*, *interest*, la réponse, quand elle se fait par un pronom, se met à un autre cas.

Ex. A qui importe-t-il ? à moi. *Cujusnam interest ? meâ.* A qui appartient-il de parler ? à vous. *Cujus est loqui ? tuum.*

OBSERVATION.

Quand on interroge sans négation, on met en latin *an*, ou *nùm* devant le premier mot, ou *ne* après, et la réponse se fait par le verbe de l'interrogation.

Ex. Dormez-vous ? *Nùm dormis ? Non. Non*

dormio.
être né

Ave
Vidi*.

Si l
ne je p
devant

Ex.
nonne

Qua
pératit

Ex.
muscar

Si l
ploie l
et l'on

Ex.
Quand
ou l'in
le sing
finitif.

Ex.
ou ne
miseri.

Lor
on se

Ex.
pas de

* Si
quim.
soupé,

dormio. (*Nūm* s'emploie, quand la réponse doit être négative.)

Avez-vous vu le roi? *Vidisti-ne regem?* Oui. *Vidi**.

Si l'interrogation se fait par deux négations, *ne je pas, ne tu pas*, etc. on met *an-non* ou *nonne* devant le premier mot.

Ex. N'avez-vous pas vu le roi? *An-non* ou *nonne vidisti regem?* Non. *Non vidi.*

Quand on commande, le verbe se met à l'impératif.

Ex. Laquais, chassez les mouches, *puer, abige muscas.*

Si le verbe est à la troisième personne, on emploie la troisième personne du présent du subj. et l'on n'exprime pas le *que* français.

Ex. Qu'il s'en aille, le traître, *abeat, proditor.* Quand on défend, on met *ne* avec le subjonctif ou l'impératif; ou bien l'on se sert de *noli* pour le singulier, de *nolite* pour le pluriel, avec l'infinitif.

Ex. N'insultez pas les malheureux, *ne insultes* ou *ne insulta miseris*, ou bien *noli, nolite insultare miseris.* (On met *nolite* pour le pluriel.)

Lorsque le verbe est à la troisième personne, on se sert toujours de *ne* avec le subjonctif.

Ex. Qu'il ne dise pas, *ne dicat*: qu'il ne sorte pas de la maison, *domo ne exeat.*

* Si l'interrogation tient lieu de *lorsque*, on l'exprime par *quūm*. Avait-il soupé, il s'en alloit; *tournez*, lorsqu'il avoit soupé, il... *Quūm canaverat, abibat.*

SYNTAXE DES PARTICIPES.

Il y a en latin deux participes de l'actif, comme *amans*, aimant ; *amaturus*, devant aimer : deux du passif, comme *amatus*, aimé ; *amandus*, devant être aimé.

Les participes sont de véritables adjectifs, qui s'accordent en genre, en nombre et en cas avec le nom auquel ils se rapportent, et de plus ils gouvernent le même cas que les verbes d'où ils viennent.

I. *Participes joints au nominatif.*

Le participe qui se rapporte au nominatif du verbe, s'accorde avec ce nominatif en genre, en nombre et en cas.

Ex. Un coq cherchant de la nourriture, trouva une perle, *gallus escam quærens, margaritam reperit.*

Cicéron devant prononcer un discours, *Cicero orationem habiturus.*

L'enfant ayant été interrogé, répondit, *puer interrogatus, respondit.*

Devant être interrogé, il craignoit, *interrogandus, timebat.*

II. *Participes joints au régime du verbe.*

Le participe qui se rapporte au régime du verbe, s'accorde avec ce régime en genre, en nombre et en cas. (Le participe se rapporte ordinairement au régime du verbe, quand ce régime est un des pronoms *le, la, les, lui, leur.*)

Ex. La ville ayant été prise, l'ennemi la pilla, *tournez*, l'ennemi pilla la ville prise, *urbem captam hostis arripuit.*

Les citoyens devant être passés au fil de l'épée, le vainqueur leur pardonna, *tournez*, le vainqueur pardonna aux citoyens devant être passés... *Civibus ferro necandis victor pepercit.*

III.
rapport
on me
il est
nombr

Ex.
particu

La
venu,
Partic

• On
les part

On
trente
quinze

Les
quer de
lieu, d
circons

—On
quoiqu
régime
positio

I. A
exprim
met à

Ex.

Un

II:
• On
doit s'ac
une stat

III. *Ablatif absolu*.—Quand le participe ne se rapporte ni au nominatif, ni au régime du verbe, on met à l'ablatif ce participe, et le nom auquel il est joint, les faisant accorder en genre et en nombre.

Ex. Les parts étant faites, le lion parla ainsi,*
partibus factis, sic locutus est leo:

La lettre étant déjà écrite, votre esclave est venu, *scriptâ jam epistolâ, venit puer tuus.* (Voyez *Participes françois.*)

* On sous-entend une préposition, à *partibus factis*, après les parts faites.

SYNTAXE DES PREPOSITIONS.

On a vu dans la première partie, qu'il y a trente prépositions qui gouvernent l'accusatif, et quinze qui gouvernent l'accusatif.

Les prépositions servent principalement à marquer de quelle manière une chose se fait, en quel lieu, dans quel temps, c'est-à-dire, les différentes circonstances de temps, de lieu, de manière, etc.—On sous-entend quelquefois les prépositions, quoiqu'elles soient toujours la véritable cause du régime. J'indiquerai entre parenthèses les prépositions sous-entendues.

I. *Noms de matière*.—*Vas ex auro.* Le nom qui exprime la matière dont une chose est faite, se met à l'ablatif avec *ex* ou *ex*.

Ex. Un vase d'or, *vas ex auro.*

Une statue d'airain, *signum ex ære.**

II. *Nom de mesure, de distance et d'espace.*

* On pourroit aussi du nom de matière faire un adjectif qui doit s'accorder avec le nom. *Ex.* Un vase d'or, *vas aurum* : une statue d'airain, *signum æneum.*

Velum longum tres ulnas, ou tribus ulnis.—Le nom qui marque la mesure ou la distance, se met à l'accusatif ou à l'ablatif sans préposition.

Ex. Un voile long de trois aunes, *velum longum (ad) tres ulnas ou (ex) tribus ulnis.*

Il est éloigné de vingt pas, *abest ou distat viginti passus, ou viginti passibus.*

Si le nom de mesure est précédé d'un comparatif, il se met toujours à l'ablatif.

Ex. Vous n'êtes pas plus grand que moi de deux doigts, *duobus digitis major me non es.*

Le lieu précis où une chose est arrivée, se met à l'ablatif sans préposition, ou à l'accusatif avec *ad*, et alors on se sert du nombre ordinal *primus, secundus, tertius, etc.*

Ex. Il est tombé à dix pas d'ici, *cecidit decimo abhinc passu, ou ad decimum abhinc passum.*

III. Noms de l'instrument, de la cause, de la manière, etc.

Le nom de l'instrument dont on se sert pour faire quelque chose, la cause pourquoi elle se fait, la manière dont elle se fait, et le nom de la partie, se mettent à l'ablatif sans préposition.

Ex. Du nom d'instrument.

Frapper de l'épée, ou avec l'épée, *ferire (cum) gladio.*

Du nom de cause.

Il mourut de faim, *(præ) fame interiit.*

Du nom de manière.

Vous l'emportez en beauté, en grandeur, *vincis formâ, vincis magnitudine.*

Du nom de la partie.

Je tiens le loup par les oreilles, *teneo lupum auribus.*

IV

Le

que

E

(pro)

I.

quan

nom

E

nicâ

heur

se ser

II.

Q

une

temp

positi

E

annos

II

marc

quo t

et l'o

E

regna

plusi

mult

S

met

avec

E

abh

IV. *Nom du prix, de la valeur.*—*Hic liber constat viginti assibus.*

Le nom qui marque le prix, la valeur de quelque chose, se met à l'ablatif sans préposition,

Ex. Ce livre coûte vingt sous, *hic liber constat (pro) viginti assibus.*

V. *Nom de temps.*

I. *Veniet die dominicâ.*—Si l'on veut marquer quand une chose s'est faite ou se fera, *quandò*, le nom de temps se met à l'ablatif sans préposition.

Ex. Il viendra dimanche, *veniet (in) die dominicâ*; le mois prochain, *mense proximo*; à trois heures, *horâ tertiâ*. (À la question *quandò*, l'on se sert du nombre ordinal.)

II. *Regnavit tres annos, ou tribus annis.*

Quand on veut marquer combien de temps une chose a duré ou durera, *quandiu*, le nom de temps se met à l'accusatif ou à l'ablatif sans préposition, et l'on se sert du nombre cardinal.

Ex. Il a régné trois ans, *regnavit (per) tres annos, ou (in) tribus annis.*

III. *Tertium annum regnat.*—Quand on veut marquer depuis quel temps une chose se fait, *à quo tempore*, le nom de temps se met à l'accusatif, et l'on se sert du nombre ordinal ou cardinal.

Ex. Il y a trois ans qu'il regne, *tertium annum regnat.* Cic. On dit aussi *à tribus annis.* Il y a plusieurs années que je suis lié avec votre pere, *multos annos utor familiariter patre tuo.*

Si le temps est passé, et qu'il ne dure plus, on met le nom de temps à l'accusatif, ou à l'ablatif avec *abhinc*, et l'on se sert du nombre cardinal.

Ex. Il y a trois ans qu'il est mort, (*à*) *tribus abhinc annis, ou (antè) tres abhinc annos mortuus est.*

IV. *Id fecit intrà tres dies.*—Quand on veut marquer en quel espace de temps une chose s'est faite ou se fera, *quanto tempore*, le nom de temps se met à l'accusatif avec *intrà*.

Ex. Dieu a créé le monde en six jours, *Deus mundum creavit intrà sex dies.*

Dans suivi d'un nom de temps s'exprime par *post* avec l'accusatif, quand il peut se tourner par après.

Ex. Je partirai dans trois jours, c'est-à-dire, après trois jours, *post tres dies proficiscar.*

Noms de lieu.—Il y a quatre questions de lieu ; *ubi*, où l'on est ; *quò*, où l'on va ; *undè*, d'où l'on vient ; *quà*, par où l'on passe

I. QUESTION *UBI*.

Quand on marque le lieu o l'on est, où l'on fait quelque chose, c'est la question *ubi*.

Sum in Gallia, in urbe.

1°. A la question *ubi*, le nom de lieu se met à l'ablatif avec *in*.

Ex. Je suis en France, *sum in Gallia* ; dans la ville, *in urbe*.

Il se promene dans le jardin, *ambulat in horto*. (On met *horto* à l'ablatif, parce qu'il ne sort pas du lieu.)

Natus est Avenione, Athenis.

2°. On sous-entend la préposition, quand c'est un nom propre de ville.

Ex. Il est né à Avignon, *natus est Avenione* ; à Athenes, *Athenis*.

Habitat Lugduni, Roma.

3°. Si le nom propre de ville est au singulier, et de la première ou seconde déclinaison, on le met au génitif, (parce qu'on sous-entend *in urbe*.)

Ex.
Rome
Les
génitif
domi ?
guerre

4°.
avec a
Ex.
patrem

La
signifi
lieu, p

1°.
va...s
dans l
Ex.
ville,
Ils
eumde

2°.
un no
Ex.
dunun
Je
eo don
Si l'
toujou
au Col
Ec

Ex. Il demeure à Lyon, *habitat Lugduni* ; à Rome, *Romæ*.

Les noms *domus*, *humus*, se mettent aussi au génitif, *domi*, *humis*... Est-il à la maison ? *Est-ne domi* ? On dit aussi *militiæ*, *belli*, en temps de guerre, (sous-entendu *tempore*.)

Cænabam apud patrem.

4°. Le nom de la personne se met à l'accusatif avec *apud*.

Ex. Je soupois chez mon pere, *cænabam apud patrem.*

II. QUESTION QUO.

La question *quò* se connoît lorsque le verbe signifie mouvement pour aller, venir en quelque lieu, partir pour quelque lieu.

Eo in Galliam; in urbem.

1°. A la question *quò*, le nom du lieu où l'on va...se met à l'accusatif avec *in*, quand on entre dans le lieu, et *ad*, quand on ne va qu'auprès.

Ex. Je vais en France, *eo in Galliam* ; à la ville, *in urbem*.

Ils vinrent au même ruisseau, *venerunt ad eundem rivum.*

Ibo Lutetiam, Lugdunum.

2°. On sous-entend la préposition, quand c'est un nom propre de ville, et devant *rus*, *domum*..

Ex. J'irai à Paris, *ibo Lutetiam* ; à Lyon, *Lugdunum*.

Je vais à la campagne, *eo rus* ; à la maison, *eo domum*.

Si l'on se sert du verbe *petere* pour exprimer *aller*, on met toujours le nom de lieu à l'accusatif sans préposition : Je vais au College, *peto Collegium*.

Eo ad patrem, ad sacram concionem.

3°. Le nom de la personne, et celui de la chose, se mettent à l'accusatif avec *ad*.

Ex. Je vais chez mon pere, *eo ad patrem* ; au sermon, *ad sacram concionem*.

III. QUESTION UNDE.

La question *Undè* se connoît lorsque le verbe signifie mouvement pour partir, ou venir de quelque lieu.

Redeo ex Galliâ, ex urbe.

1°. A la question *undè*, le nom du lieu d'où l'on part, d'où l'on vient, se met à l'ablatif avec *è* ou *ex*.

Ex. Je reviens de la France, *redeo ex Galliâ* ; de la ville, *ex urbe*.

Il est sorti de sa chambre, *egressus est è cubiculo*.

Redeo Lugduno, Româ.

2°. On sous-entend la préposition, quand c'est un nom propre de ville, et devant *rure*, *domo*.

Ex. Je reviens de Lyon, *redeo Lugduno* ; de Rome, *Româ* ; de la campagne, *rure* ; de la maison, *domo*.

Venio à patre, à venatione.

3°. Le nom de la personne, et celui de la chose, se mettent à l'ablatif avec *à* ou *ab*.

Ex. Je viens de chez mon pere, *venio à patre* ; de la chasse, *à venatione*.

IV. QUESTION QUA.

Quand on marque le lieu par où l'on passe, c'est la question *quâ*.

Iter feci per Galliâ, per Lugdunum.

A la question *quâ* tous les noms des lieux par où l'on passe, se mettent à l'accusatif avec *per*.

Ex
liam ;

Qu
de *re*
sans l
siit u

Ite

Pa
ainsi
domu

Es
fucia

Re
trouv
propri
la pré

Es
const

Je
urbe

J
Lug

S
prop
le n

L
in u

L
ject
la n
hab

Ex. J'ai passé par la France, *iter feci per Galliam* ; par Lyon, *per Lugdunum*.

Quand on se sert de *transire*, verbe composé de *ire*, aller, et *trans*, au-delà, on met l'accusatif sans la préposition *per* : il passa par la ville, *transiit urbem*.

Iter faciam per domum avunculi mei.

Par chez avec un nom de personne, se tourne ainsi : par la maison de, et se dit en latin, *per domum*.

Ex. Je passerai par chez mon oncle, *iter faciam per domum avunculi mei*.

REMARQUE. Quand, après un nom propre de ville, se trouve le nom commun, *ville*, endroit, on met d'abord le nom propre au cas marqué dans chaque Question ; mais on exprime la préposition devant le nom commun.

Ex. Ils s'arrêterent à Corinthe, lieu célèbre, *constiterunt Corinthi, in loco nobili*.

Je vais à Rome, ville d'Italie, *eo Romam, in urbem Italiae*.

Je reviens de Lyon, ville de France, *redgo Lugduno, ex urbe Galliae*.

Si le nom commun *ville*, est devant le nom propre, il faut exprimer la préposition, et mettre le nom propre au cas de la préposition.

Ex. Il demeure dans la ville de Lyon, *habitat in urbe Lugduno*.

Domus et *rus*, suivis d'un génitif ou d'un adjectif, prennent la préposition. Il demeure dans la maison de César, dans une campagne agréable, *habitat in domo Caesaris, in rure ameno*.

ADVERBES DE LIEU.

QUESTION <i>Ubi.</i>	QUESTION <i>Quò.</i>	QUESTION <i>Undè.</i>	QUESTION <i>Quà.</i>
Où, <i>ubi.</i>	Où, <i>quò.</i>	Où, <i>undè.</i>	Par où, <i>quà.</i>
Ici où je suis, <i>hic.</i>	Ici où je suis, <i>huc.</i>	D'ici où je suis, <i>hinc.</i>	Par ici où je suis, <i>hàc.</i>
Là où tu es, <i>istic.</i>	Là où tu es, <i>istuc.</i>	De là où tu es, <i>istinc.</i>	Par-là où tu es, <i>istàc.</i>
Là où il est, <i>illie.</i>	Là où il est, <i>illuc.</i>	De là où il est, <i>illinc.</i>	Par-là où il est, <i>illàc.</i>
Là, y, <i>ibi.</i> Ailleurs, <i>alibi.</i>	Là, y, <i>cà.</i> Ailleurs, <i>aliò.</i>	De là, en, <i>indè.</i>	Par-là, y, <i>cà.</i>
Quelque part, <i>alicubi, uspi- am.</i>	Quelque part, <i>quòpiam.</i>	De quelque part, <i>alicun- dè.</i>	Par quelque endroit, <i>ali- guà.</i>
Par-tout où, en quelque lieu que ce soit, <i>ubicumque.</i>	Par-tout où, et quelque lieu que ce soit, <i>quòcumque.</i>	De quelqu'en- droit que ce soit, <i>unde- cumque.</i>	Par quelque endroit que ce soit, <i>quà- cumque.</i>
Là même, <i>ibi dem.</i>	Là même, <i>cò- dem.</i>	Du même lieu, <i>indidem.</i>	Par le même lieu, <i>càdem.</i>
Nulle part, <i>nusquam.</i>	Nulle part, <i>nusquam.</i>		
Dehors, <i>foràs.</i>	Dehors, <i>foràs.</i>		
Dedans, <i>intùs.</i>	Dedans, <i>intrò.</i>		

SYNTAXE DES ADVERBES.

Régime. Les adverbés de quantité gouvernent le génitif.

Ex. Peu de vin, *parùm vini.*
Beaucoup d'eau, *multùm aquæ.*
Plus de force, *plus virium.*
Moins de vertu, *minùs virtutis.*
Assez de paroles, *satis verborùm.*
Trop de piéges, *nimis insidiarum.*

Les
le gé

Ex

Nu

gentiu

veuler

devan

das.

Ides,

post.)

En

minat

ecce t

pum,

En

se me

l'amo

In

son ré

OU

vant t

P

verne

dicat

quen

Q

que

E

Athe

Q

git t

Les adverbes de temps et de lieu gouvernent le génitif.

Ex. En quel lieu du monde ? *ubi terrarum ?*

Nulle part, en aucun lieu du monde, *usquàm gentium*. *Pridiè*, la veille, *postridiè*, le lendemain, veulent le génitif ou l'accusatif. *Ex.* Le jour de devant les Calendes, *pridiè Calendarum* ou *Calendarum*. (On sous-entend *antiè*.) Le jour d'après les Ides, *postridiè Iduum* ou *Idus*. (Sous-entendu *post*.)

En, *ecce*, voici, voilà, veulent après eux le nominatif ou l'accusatif : voici, voilà le loup : *en*, *ecce lupus*, (sous-entendu *adest*) ; *en*, *ecce lupum*, (sous-entendu *aspice*.)

Ergo, employé pour *causâ*, veut le génitif et se met après son régime ; à cause de lui, ou pour l'amour de lui, *his ergo*.

Instar, comme, veut le génitif, et se met après son régime : comme une montagne, *montis instar*.

Obviàm, au-devant, veut le datif : aller au-devant de quelqu'un, *ire obviàm alicui*.

SYNTAXE DES CONJONCTIONS.

Régim. Parmi les conjonctions, les unes gouvernent le subjonctif, les autres gouvernent l'indicatif. Voici celles dont l'usage est le plus fréquent.

Quùm, signifiant *lorsque*, ne veut le subjonctif que devant l'imparfait.

Ex. Lorsque la ville d'Athènes florissait, *quùm Athenæ florerent*.

Quùm, signifiant *puisque*, *vu que*, *comme*, régit toujours le subjonctif.

Ex. Puisque vous le voulez, *quùm il velis.*

Puisque vous l'avez voulu, *quùm il volueris.*

Dùm, signifiant *tandis que*, ne veut le subjonctif que devant l'imparfait.

Ex. Tandis qu'un chien portoit de la chair, *dùm canis ferret carnem.*

Dùm, signifiant *pourvu que*, jusqu'à ce que, veut toujours le subjonctif.

Ex. Pourvu que je porte mon bât, *clitellas dùm portem meas.*

Si régit le subjonctif devant l'imparfait et le plus-que-parfait.

Ex. Si tu le faisois, si tu l'avois fait à cause de moi, *id si faceres, si fecisses causâ meâ.*

REMARQUE. Quand, après *si*, il y a un second verbe au futur, on met bien le premier verbe au même futur.

Ex. Si vous venez, vous me ferez plaisir, *si veneris, pergratum mihi feceris.*

Si vous lisez ce livre, j'en serai charmé, *quem librum si léges, lætabor.*

Ut, signifiant *afin que*, pour, gouverne toujours le subjonctif : *Ex.* afin que je repose pendant le jour, *luce ut quiescam.*

Ut, signifiant *comme*, de même que, veut l'indicatif : *Ex.* comme l'on dit, *ut aiunt.*

Ut, signifiant *aussitôt que*, dès que, veut l'indicatif : *Ex.* dès que je fus sorti de la ville, *ut ab urbe discessi.* Voyez *Conjonctions françoises*, ci-après.

TROISIEME PARTIE

METHODE ou maniere de rendre en latin les *Galicismes* qui se rencontrent le plus fréquemment.

Les différences qui se trouvent entre les deux langues, relativement aux noms et aux adjectifs, sont indiquées dans le dictionnaire : il suffit d'avertir les enfans de faire attention au genre de chaque nom latin : ils doivent aussi, quand ils cherchent un verbe, remarquer s'il est actif, neutre ou déponent.

CHAPITRE PREMIER.

DES VERBES.

Verbes à l'indicatif ou au subjonctif en françois, qu'il faut tourner par l'infinitif en latin, ou que retranché.

ON appelle *que retranché*, celui qui, étant entre deux verbes françois, ne peut pas se tourner par lequel, laquelle, et qui ne s'exprime point en latin.

Je crois que vous pleurez ; *tournez*, je crois vous pleurer.

Regle. Après les verbes *croire, savoir, assurer, être persuadé, prétendre, promettre, espérer*, etc. on n'exprime pas *que* ; mais on met à l'accusatif le nom ou pronom qui suit, et le second verbe à l'infinitif latin.

Ex. Je crois que vous pleurez, *credo te flere.*

Quand le *que retranché* est suivi d'une phrase *incidente*, ce n'est pas le verbe de la phrase incidente qui se met à l'infinitif, mais c'est l'autre verbe qui est ordinairement le dernier. *Ex.* Soyez persuadé qu'un enfant (qui honore ses parens) sera aimé de Dieu : *peruasum habeto puerum (qui parentes vegetur) à Deo amatum iri.* On appelle *phrase incidente* celle qui est jointe à une autre par un de ces mots, *qui, pour, si, etc.*

A quel temps de l'infinitif latin faut-il mettre le verbe françois qui suit le *que* retranché (1) ?

(1) *REGLE GENERALE.* Comparez les temps que marquent les deux verbes.

1°. Si les deux actions exprimées par les deux verbes, se font ou ont été faites dans le même temps, mettez le second verbe françois au présent de l'infinitif latin.

2°. Si l'action du second verbe étoit déjà faite dans le temps que marque le premier verbe, mettez le parfait de l'infinitif.

3°. Si l'action du second verbe étoit encore à faire dans le temps du première verbe, mettez le futur de l'infinitif.

REGLES PARTICULIERES.

I. *Tems du verbe françois qu'il faut mettre au présent de l'infinitif latin.*

1°. Mettez au présent de l'infinitif le présent de l'indicatif françois.

Ex. Je crois qu'il lit, *credo illum legere.*

2°. Mettez au présent de l'infinitif l'imparfait de l'indicatif, quand le premier verbe est à l'un des trois parfaits.

Ex. Je croyois, j'ai cru, j'avois cru qu'il lisoit, *credebam, credidi, credideram illum legere* (2).

3°. Mettez encore au présent de l'infinitif le présent du subjonctif, quand on peut le tourner par le présent de l'indicatif en transportant la négation du premier verbe au second.

Ex. Je ne crois pas qu'il lise ; on peut tourner, je crois qu'il ne lit pas, *non credo illum legere.*

II. *Après un que retranché, mettez au parfait de l'infinitif latin les trois temps suivans :*

1°. Le parfait et plus-que-parfait de l'indicatif françois.

(2) Si cependant le second verbe marque un temps plus ancien que le premier, mettez ce second verbe au parfait de l'infinitif latin. *Ex.* Je vous ai dit que Phedre étoit esclave : *tibi dixi Phadrum fuisse servum.*

Ex.
illum
2°.
verbe
Ex.
dam
3°.
quand
dicati
Ex.
crois
Je
je cro
jam
II
de l'i
1°.
Ex.
cras
2°.
tour
la ne
Ex.
peut
non
3°.
Ex.
eum
I
pass
I
J
ven
(

Ex. Je crois qu'il a lu, qu'il avoit lu, *credo illum legisse.*

2°. L'imparfait de l'indicatif, quand le premier verbe est au présent ou au futur.

Ex. Je crois, je croirai qu'il lisoit, *credo, credam illum legisse.*

3°. Le futur passé et le parfait du subjonctif, quand on peut les tourner par le parfait de l'indicatif.

Ex. Je crois qu'il aura déjà diné, *tournez*, je crois qu'il a déjà diné; *credo illum jam prandisse.*

Je ne crois pas qu'il ait encore diné; *tournez*, je crois qu'il n'a pas encore diné, *non credo illum jam prandisse.*

III. Après un *que retranché*, mettez au futur de l'infinitif latin les trois temps suivans :

1°. Le futur de l'indicatif françois.

Ex. Je crois qu'il viendra demain, *credo illum cras venturum esse.*

2°. Le présent du subjonctif, quand on peut le tourner par le futur de l'indicatif, en transportant la négation du premier verbe au second.

Ex. Je ne crois pas qu'il vienne demain : *on peut tourner*, je crois qu'il ne viendra pas demain : *non credo illum cras venturum esse.*

3°. L'imparfait du subjonctif terminé en *ois*.

Ex. Je croyois qu'il viendrait demain, *putabam eum cras venturum esse.*

IV. Après un *que retranché*, mettez au futur passé de l'infinitif latin :

Le plus-que-parfait du subjonctif françois.

Ex. Je crois qu'il seroit venu, si... *credo illum venturum fuisse, si...*

Cependant s'il peut se tourner par le plus-que-

parfait de l'indicatif, mettez-le au parfait de l'infinitif : *Ex.* Je ne savois pas que vous fussiez arrivé ; *tournez*, que vous étiez arrivé, *nesciebam te advenisse.*

REMARQUE. L'imparfait du subjonctif terminé en *asse, insse, isse, usse*, se tourne quelquefois par l'imparfait de l'indicatif, et alors il en suit la règle.

Ex. Je ne croyois pas, je n'ai pas cru, je n'avois pas cru que vous fussiez malade ; *tournez*, que vous étiez... *non credebam, non credidi, non credideram te agrotare.* (Je mets le présent *agrotare*, parce que le premier verbe est à l'un des trois parfaits.)

Je ne crois pas, je ne croirai pas que vous fussiez malade ; *tournez*, que vous étiez, *non credo, non credam te agrotavisse.* (Je mets le parfait de l'infinitif, parce que le premier verbe est au présent, ou au futur.)

Quelquefois l'imparfait en *asse, insse*, se tourne par le futur de l'indicatif, et alors il suit la règle du futur.

Ex. Si je croyois que vous vinssiez bientôt, je vous attendrois ; *tournez*, que vous viendrez, *si putarem te brevi venturum esse, te expectarem.*

PREMIERE OBSERVATION.

Lorsqu'après un *que* retranché, on doit mettre le verbe à l'un des deux futurs de l'infinitif, et que le verbe latin n'en a point :

1°. Exprimez le futur de l'indicatif et le présent du subjonctif françois par *fore ut, ou futurum esse ut*, avec le présent du subjonctif latin.

Ex. Je crois que vous vous repentirez ; *credo fore ut te pœniteat.*

2°. Exprimez l'imparfait du subjonctif fran-

çois pa
latin.

Ex.
debam f

3°. L
françoi
subjonc

Ex.
credeban

On s
subjonc
parfait

Ex.
cette a
confecer

Je n
faire,
fecerit.

Qua
nacer,
franço
un que
la régl

Ex.
do me

Vo
êtes h

Il e
bientô

Je

çois par *fore ut*, avec l'imparfait du subjonctif latin.

Ex. Je croyois que vous vous repentiriez, *credebam fore ut te pœniteret*.

3°. Exprimez le plus-que-parfait du subjonctif françois par *futurum fuisse ut*, avec l'imparfait du subjonctif latin.

Ex. Je croyois que vous vous seriez repenti, *credebam futurum fuisse ut te pœniteret*.

On se sert encore de *fore ut*, avec le parfait du subjonctif, pour exprimer le futur passé, et le parfait du subjonctif, quand ils marquent l'avenir.

Ex. Vous croyez qu'il aura bientôt terminé cette affaire, *credis fore ut brevi illud negotium confecerit*.

Je ne crois pas qu'il ait sitôt terminé cette affaire, *non credo fore ut tam citò illud negotium confecerit*.

SECONDE OBSERVATION.

Quand les verbes *croire, espérer, promettre, menacer, se souvenir*, etc. sont suivis d'un infinitif françois, tournez la phrase de maniere qu'il y ait un *que* entre les deux verbes, et alors vous suivrez la regle du *que* retranché.

Ex. Je crois avoir lu ; tournez, que j'ai lu, *credo me legisse*.

Vous croyez être heureux ; tournez, que vous êtes heureux, *credis te esse beatum*.

Il espere partir bientôt ; tournez, qu'il partira bientôt, *sperat se brevi profecturum*.

Je me souviens d'avoir lu ; tournez, que j'ai lu,

memini me legere, (après *memini* on met mieux le présent que le parfait de l'infinif) *

* Il faut éviter dans les matieres de composition que l'on donne aux enfans, ces locutions : je crois qu'il part demain, *pour*, qu'il partira : je croyois que vous partiez demain, *pour*, que vous partirez : je dirai que vous serez sage, *pour*, que vous êtes sage ; je n'aurois pas cru que vous fusiez devenu si savant, *pour* que vous deviendriez, etc. Le bon sens leur indiquera dans la suite la véritable valeur de ces temps, beaucoup mieux que toutes nos regles.

VERBES après lesquels le QUE ou DE françois se rend en latin par plusieurs conjonctions.

Conseiller de, *suadere ut*.

Conseiller de ne pas, *suadere ne*. Règle. Après les verbes *conseiller*, *persuader*, *souhaiter*, *faire en sorte*, *commander*, *prier*, *avoir soin*, *il faut*, *il est juste*, *il est nécessaire*, *il arrive*, *il importe*, etc. le *de* ou *que* s'exprime par *ut* avec le subjonctif, et, s'il suit une négation, par *ne* ou *ut ne*.

Ex. Je vous conseille de lire ; *tournez*, que vous lisiez, *suadeo tibi ut legas* ; de ne pas jouer, *ne ludas*.

Ayen soin de vous bien porter, *cura ut valeas* ; de ne pas tomber malade, *ne in morbum incidas*.*

* Après *curare*, avoir soin, on met élégamment le participe du futur en *dus*, *da*, *dum*, si le verbe a un régime avec lequel on puisse le faire accorder. Ex. Il a eu soin de me faire tenir la lettre, *litteras ad me perferendas curavit*.

Après *oportet*, *volo*, *nolo*, *malò*, on met élégamment le participe passé en *us*, *a*, *um*. Je veux vous avertir d'une chose, *unum te monitum volo*.

Dites-lui, avertissez-le de prendre garde à lui ; *tournez*, qu'il prenne garde...*dic illi, mone illum ut sibi caveat*.

REMARQUE. Après *dire*, *avertir*, *persuader*, *écrire*, le *que* se retranche, quand il ne peut pas se tourner par *de*.

Ex
dic illi
jubere
tuojo
l'infini

IL

Re
peu, q
tourne
utrum

Ex
riche
meâ
per ?
le pr

Ap
les d
si à l
on le

Ex
coute

A
l'infini
an, t

S
on. r
tif, c
min

Ex. Dites-lui, avertissez-le que je suis arrivé, *dic illi, mone illum me advenisse.* (De même après *jubere*, commander, le *que* se retranche presque toujours, et le verbe suivant se met au présent de l'infinitif.)

IL N'IMPORTE pas que...ou que...*nihil*...refert
utrùm...an...

Regle. Quand après *il n'importe pas*, *il importe peu*, *qu'importe*, il y a deux *que* ou deux *de*, on les tourne par *si*, et on exprime le premier par *utrùm*, et le second par *an*, avec le subjonctif.

Ex. Il ne m'importe pas, que m'importe d'être riche ou pauvre ? *tournez*, si je suis riche...*nihil meâ refert, quid meâ refert utrùm dives sim an pauper ?* (Au lieu d'*utrùm* on peut mettre *ne* après le premier mot, *dives-ne sim an pauper.*)

Après se mettre peu en peine, *parùm curare*, les deux *que* s'expriment aussi par *utrùm, an* ; et si à la place du second *que*, il y a ces mots, *ou non*, on les exprime par *an-non*, ou *nec-ne*.

Ex. Je me mets peu en peine que vous m'écoutez ou non, *parùm curo utrùm me audias nec-ne.*

OBSERVATION.

A quel temps du subjonctif latin faut-il mettre l'infinitif françois qui suit *de* exprimé par *ut, ne, an, utrùm, quin ?*

Si le premier verbe est au présent ou au futur, on met en latin le second au présent du subjonctif, et le régime du premier verbe devient le nominatif du second.

Exemples :

Je vous conseille	} de lire.	Tibi suadeo	} ut legas.
Je vous conseillerai		Tibi suadebo	

Mais si le premier verbe est à l'un des trois parfaits, on met le second à l'imparfait du subjonctif.

Exemples :

Je vous conseillois	} de lire.	Tibi suadebam	} ut legeres.
Je vous ai conseillé		Tibi suasi	
Je vous avois conseillé		Tibi suaseram	

CRAINdre de, ou que ne...*timere ne.*

CRAINdre de ne pas, ou que ne pas...*timere ut,*
ou *ne non.*

Regle. Après *craindre*, *appréhender*, *avoir peur*, etc. *de* ou *que* suivi de *ne* seulement, s'exprime par *ne* avec le subjonctif.

Ex. Je crains que le maître ne vienne, *timeo ne praeceptor veniat.*

Mais après ces verbes, *que* ou *de*, suivi de *ne pas*, ou *ne point*, s'exprime par *ut*, ou *ne non*.

Ex. Je crains que le maître ne vienne pas, *timeo ut praeceptor veniat*, ou *ne non praeceptor veniat.*

Quand le verbe *craindre* signifie *faire difficulté*, on l'exprime par *dubitare*, avec l'infinitif, et s'il signifie *ne pas oser*, on l'exprime par *non auctere*. *Ex.* Il ne craint pas d'avouer; *tournez*, il ne fait pas difficulté d'avouer, *fateri non dubitat*: je crains de dire, *tournez*, je n'ose dire, *non auctere dicere*.

PRENDRE GARDE de ou que ne, *cavere ne.*

Regle. Après les verbes *prendre garde*, *dissuader*, *de* ou *que ne* s'exprime par *ne*, avec le subjonctif.

Ex.
tombie
Dis
atur.

Pre
sorte,
par ut

Ex.
dire,
rata.

Si p
madver
qu'on s
animad

N'AV

Re
de, o
Ex
comm

M

Re
s'exp

* U

meruis

Ex

comm

dignu

Il

illius

tient

Ve

tibi j

tibi j

Ex. Prenez garde de tomber, *ou* que vous ne tombiez, *cave ne cadas.*

Dissuadez-le de partir, *illi dissuade ne proficiscatur.*

Prendre garde, signifiant, *avoir soin, faire en sorte*, s'exprime par *curare, dare, operam*, et que par *ut*, avec le subjonctif.

Ex. Prenez garde que tout soit prêt, *c'est-à-dire*, ayez soin que...*da operam ut omnia sint parata.*

Si *prendre garde* signifie *remarquer*, on l'exprime par *animadvertere*, et le *que* se retranche. Ex. Il ne prend pas garde qu'on se moque de lui; *c'est-à-dire*, il ne remarque pas...*non animadvertit se derideri.*

N'AVOIR GARDE de...se garder bien de...*non committere ut.*

Regle. Après *se garder bien de...n'avoir garde de*, on exprime *de* par *ut*, avec le subjonctif.

Ex. Je me garderai bien de vous quitter, *non committam ut à te discedam.*

MÉRITER, être digne de, *ou* que...*dignum esse ut.*

Regle. Après *mériter, être digne, de* *ou* que s'exprime par *ut*, avec le subjonctif.*

* *Ut conjux essem tua digna videbar.* Ovid. *Respondit se meruisse ut...* Cic. de Orat. 481.

Ex. Il mérite de commander, *tournez*, qu'il commande, *dignus est ut imperet*; on dit mieux *dignus est qui imperet.* (*Qui* tient lieu de *ut ille.*)

Il mérite que j'aie pitié de lui, *dignus est ut illius me misereat*, *ou* *cujus me misereat.* (*Cujus* tient lieu de *ut illius.*)

Vous méritez qu'il vous favorise, *dignus es ut tibi faveat*, *ou* *cui faveat.* (*Cui* tient lieu de *ut tibi.*)

Il mérite que je l'honore, *dignus est ut eum colam*, ou *quem colam*. (*Quem* tient lieu de *ut eum*.)

Vous méritez qu'il vous rende service, *dignus es ut de te benè mereatur*, ou *de quo benè mereatur*. (*De quo* tient lieu de *ut de te*.)

REMARQUE. *Qui, quæ, quod*, est employé pour *ut* et un pronom, et il se met au cas où l'on mettroit le pronom : ainsi quand après *mériter* il n'y a point de pronom qui se rapporte au nominatif du verbe *mériter*, on ne peut pas employer *qui, quæ, quod*, mais il faut servir de *ut*. Ex. Vous méritez bien que j'agisse ainsi, *dignus sanè es ut sic agam*, et non pas *qui sic agam*.

EMPECHER, défendre de ou que ne, *prohibere ne*.

Ne pas empêcher, ne pas défendre de, ou que, *non prohibere quin, quominus*.

Regle. Après les verbes *empêcher, défendre*, quand ils ne sont pas accompagnés d'une négation ou d'une interrogation, *de* ou *que ne* s'exprime par *ne* avec le subjonctif, et le régime de la personne sert de nominatif au second verbe.

Ex. Dieu nous défend de mentir ; *tournez, défend que nous ne mentions Deus prohibet ne mentiamur*.

Cela m'a empêché de partir, *id impedit ne proficiscerer*.

Mais quand il y a une négation, ou une interrogation jointe au verbe *empêcher, défendre, de* ou *que ne* s'exprime par *quin* ou *quominus*.

Dx. Je ne vous empêche pas, qui vous empêche de partir ? *tournez, que vous partiez, non impedio, quis impedit quin proficiscaris ?*

Après *il ne tient pas à moi, à quoi tient-il ? que ne* s'exprime aussi par *quin*, avec le subjonctif.

Ex. Il ne tient pas à moi que vous ne soyez heureux, *per me non stat quin sis beatus*

Dans
pêcher, n
nent par
Je ne p
parler, s
tournez,

S

Reg
avoir h
bon gr
s'expri
catif.

Ex.

tournez
quod ti

J'ai

du, m

REM
que : ga

A

Reg
ce que
subjon

Ex.

dùm r

Ne c
en latin
l'on m
Je m'a
existim

Qua
et l'on
seroit

R

avec

Dans cette façon de parler, *je ne puis je ne saurois m'empêcher, me défendre*, les verbes *s'empêcher, se défendre*, se tournent par *ne pas*, qu'on exprime par *non*, avec l'infinitif. *Ex.* Je ne puis m'empêcher de parler, *tournez*, je ne puis ne pas parler, *non possum non loqui* : je ne puis m'empêcher de rire, *tournez*, je ne puis ne pas rire, *non possum non ridere*.

SE REJOUIR de...ou que...*gaudere quòd*.

Regle. Après *se réjouir, se repentir, être fâché, avoir honte, s'étonner, être surpris, remercier, savoir, bon gré*, etc. de ou que se tourne par *de ce que*, et s'exprime par *quòd*, avec le subjonctif ou l'indicatif.

Ex. Je me réjouis de vous avoir été utile, *tournez*, de ce que je vous ai été utile, *gaudeo quòd tibi profuerim*.

J'ai honte de ne vous avoir pas encore répondu, *me pudet quòd ad te nondum rescripserim*

REMARQUE. Après ces verbes, on peut encore retrancher le *que* ; *gaudeo me tibi profuisse*.

ATTENDRE que, *expectare dùm, ou donec*.

Regle. Après *attendre*, que se tourne par *jusqu'à ce que*, et s'exprime par *dùm* ou *donec*, avec le subjonctif

Ex. Attendez que le roi soit arrivé, *expecta dùm rex advenerit*.

Ne confondez pas *s'attendre* avec *attendre*. Après *s'attendre*, en latin, *existimare, persuasum habere*, on retranche le *que*, et l'on met toujours le verbe suivant au futur de l'infinitif. *Ex.* Je m'attendois que vous m'écriviriez, *te ad me scripturum esse existimabam*.

Quand *s'attendre* signifie *prévoir*, il s'exprime par *praviderè*, et l'on retranche le *que*. *Ex.* Je m'étois bien attendu qu'il en seroit ainsi, *ità futurum sanè pravideram*.

CELA EST CAUSE QUE, *ea causa est cur*.

Regle. Après *être cause*, que s'exprime par *cur*, avec le subjonctif.

Ex. La maladie a été cause que je n'ai pas été vous voir, *morbus causa fuit cur te non inviserim.*

DOUTER que, *dubitare an.*

Ne pas douter que, *non dubitare quin.*

Regle. Quand le verbe *douter* n'est accompagné ni d'une négation, ni d'une interrogation, on tourne *que* par *si*, et on l'exprime par *an*, avec le subjonctif.

Ex. Je doute qu'il se porte bien ; tournez, s'il se porte bien, *dubito an valeat.*

Mais quand le verbe *douter* est accompagné d'une négation, ou d'une interrogation, on exprime *que* par *quin*. (*Quin* renferme le *ne* françois suivant.)

Ex. Je ne doute pas qu'il ne se porte bien, *non dubito quin valeat.*

Qui doute que la vertu ne soit aimable ? *Quis dubitat quin virtus sit amabilis ?*

Ne confondez pas *se douter* avec *douter* : après *se douter*, *susplicari*, *prævidere*, on retranche le *que*. Ex. Je me doutois bien que la chose iroit mal ; *c'est-à-dire*, je soupçonnois que... *susplicabar rem multè cessuram.*

VERBES à l'indicatif dans le françois, qu'il faut mettre au subjonctif en latin.

I. Vous ne savez pas qui je suis, *en latin*, qui je sois.

Regle. *Qui* ou *quel* interrogatif entre deux verbes, veut le second au subjonctif en latin.

Ex. Vous ne savez pas qui je suis, *nescis quis ego sim.*

Dites-moi quelle heure il est, *dic mihi quata hora sit.*

Je ne sais lequel des deux a été le plus éloquent, *nescio uter fuerit eloquentior.*

Et
quell

Et
c'est-
quid

RE
peut l
dent ;
pas le
rogatif
ei præ

II.
et les
etc. é
jonct

EX
ubi si
allez,
buerin

IN
cur h

III
le se

EX
quan

Je
douc

II
lesqu
nous

Qui
du su
Qui c
Quis r

Ecrivez-moi ce que vous faites, c'est-à-dire, quelle chose vous faites, *ad me scribe quid agas.*

Ecrivez-moi ce qui se passe là où vous êtes ; c'est-à-dire, quelle chose se passe, *ad me scribe quid istic agatur.*

REMARQUE. *Ce qui, ce que*, s'exprime par *quid* quand'on peut le tourner par *quelle chose*, comme dans l'exemple précédent ; mais *ce qui, ce que*, s'exprime par *quod* quand on ne peut pas le tourner par *quelle chose*, parce qu'alors il n'est pas interrogatif. Ex. Il a fait ce que je lui avois commandé, *fecit quod ei praeceperam.*

II. Les adverbes de lieu, *ubi, quò, quà, undè*, et les conjonctions *cur, quare, quomoddò, an, utrùm*, etc. entre deux verbes, veulent le second au subjonctif en latin.

Ex. Je voudrois savoir où vous êtes, *scire velim ubi sis* ; d'où vous venez, *undè venias* ; où vous allez, *quò eas*. S'il a de quoi vous payer, *si habuerit undè tibi solvat.*

Interrogée pourquoi elle disoit cela, *interrogata cur hoc diceret.*

III. *Combien*, entre deux verbes, veut toujours le second au subjonctif en latin.

Ex. Vous voyez combien je vous aime, *vides quantum te amem.*

Je dirai en peu de mots combien la liberté est douce, *quam dulcis sit libertas breviter proloquar.*

Il y a beaucoup d'autres conjonctions après lesquelles le verbe latin se met au subjonctif ; nous en avertirons dans l'occasion.

Qui interrogatif devant un futur de l'indicatif et un imparfait du subjonctif, veut le verbe au présent du subjonctif en latin : Qui croira ? *Quis credat ?* Qui n'admireroit pas cette action ? *Quis non illud factum miretur ?*

A quel temps faut-il mettre le verbe latin après les mots qui veulent le subjonctif ? Comme *ut*, *ne*, *an*, *quin*, etc.

I. Mettez tous les temps de l'indicatif françois aux mêmes temps du subjonctif, excepté les deux futurs. Exemples :

Je ne sais	{	ce que vous faites,	Nescio	{	<i>quid agas.</i>
		ce que vous faisiez,			<i>quid ageres.</i>
		ce que vous avez fait,			<i>quid egeris.</i>
		ce que vous aviez fait.			<i>quid egisses.</i>

Le futur de l'indicatif après *quin*, *an*, etc. se met au participe du futur en *rus*, *ra*, *rum* ; pour l'actif, en *dus*, *da*, *dum* ; pour le passif, avec *sim*, *sis*, *sit*.

Ex. Je ne sais s'il écontera, *nescio an auditurus sit* ; s'il sera écouté, *an audiendus sit*.

Si le verbe latin n'a pas de participe du futur, mettez simplement le présent du subjonctif, en y joignant quelque adverbe qui marque le futur.

Ex. Je ne sais s'il se repentira, *nescio an illum unquam pœniteat*.

II. Si le verbe françois est au subjonctif, et qu'il marque l'avenir, mettez en latin le participe du futur, avec *sim*, *sis*, *sit*, pour exprimer le présent du subjonctif ; avec *essem*, *esses*, *esset*, pour l'imparfait ; avec *fuissem*, *fuissets*, *fuisset*, pour le plus-que-parfait du subjonctif.

Ex. Je doute que le roi vienne bientôt, *dubito an rex brevi venturus sit*.

Je ne savois si le roi viendrait, je doutois que le roi vînt bientôt, *nesciebam an, dubitabam an brevi rex venturus esset*.

Je ne sais si le roi seroit venu, je doute que le roi fût venu, *nescio an rex, dubito an rex venturus fuisset*.

Qu
pas l'
en la
aux n
Ex
illum
Je
quàm
Je
pœnit
Le
fait d
parfai
Ex
ait so
tam n
Ma
qui an
les au
sim, s
Ex
ait te
nescio
huc v
vous
* Si
passé a
liv. 6.
" lorsq
" litten
évitoie
VERI
Je
tune

Quand le verbe qui est au subjonctif ne marque pas l'avenir, ou qu'il n'a pas de participe du futur en latin, mettez les temps du subjonctif françois aux mêmes temps du subjonctif latin.

Ex. Je doute qu'il se repente jamais, *dubito an illum unquam pœniteat.*

Je ne sais s'il se repentiroit, *nescio an illum unquam pœniteret.*

Je ne sais s'il se seroit repenti, *nescio an illum pœnituisset.*

Le futur passé après *ne pas savoir si*, et le parfait du subjonctif après *douter que*...se mettent au parfait du subjonctif, quand ils marquent le passé.

Ex. Je ne sais s'il aura soupé, je doute qu'il ait soupé de si bonne heure, *nescio an, dubito an tam maturè cœnaverit.*

Mais si ces deux temps marquent l'avenir, ce qui arrive quand ils sont suivis de *lorsque*, mettez-les au futur en *rus, ra, rum*, ou *rus, ra, dum*, avec *sim, sis, sit*, en changeant *lorsque* par *avant que*.

Ex. Je ne sais s'il aura terminé, je doute qu'il ait terminé l'affaire lorsque vous viendrez ici, *nescio an, dubito an priùs rem confecturus sit, quàm hùc venias*, c'est-à-dire, s'il terminera avant que vous veniez.*

* Si le verbe latin est au passif, on peut mettre le participe passé avec *futurus, a, um, sim, sis, sit*. Exemple de Cicéron, liv. 6. épît. 13. "Je ne doute pas que l'affaire n'ait été réglée lorsque vous lirez cette lettre, *non dubito quin, te legente has litteras, confecta jam res futura sit.*" Il paroît que les Latins évitoient ce tour de phrase.

VERBES au passif dans le françois, qu'il faut tourner par l'actif en latin.

Je suis favorisé de la fortune ; *tournez*, la fortune me favorise.

Regle. Quand un verbe au passif dans le françois est neutre ou déponent en latin, il faut tourner le passif en actif, et pour cela on prend le régime pour en faire le nominatif, et le nominatif pour en faire le régime.

Ex. Je suis favorisé de la fortune, *mibi favet fortuna.* (*Faveo* n'a point de passif.)

Il est admiré de tout le monde ; *tournez*, tout le monde l'admire, *illum omnes admirantur.*

REMARQUE. S'il n'y a point de régime dont on puisse faire le nominatif, mettez le verbe à la troisième personne du pluriel, (en sous-entendant *homines.*)

Ex. Cicéron étoit admiré quand il parloit, *admirabantur Ciceronem quum diceret.*

VERBES à l'actif dans le françois, qu'il faut tourner par le passif en latin.

Il faut changer l'actif en passif quand il y a *ambibologie*, c'est-à-dire, quand après un *que* retranché, le nominatif françois et le régime seroient mis tous deux à l'accusatif latin, sans que l'on pût distinguer l'un de l'autre : alors on tourne par le passif, en prenant le régime direct pour en faire le nominatif, et le nominatif pour en faire le régime.

Ex. Vous dites que Pierre aime Paul : vous ne pouvez pas mettre, *dicis Petrum amare Paulum*, parce qu'on ne sauroit quel est celui qui aime : si c'est Pierre qui aime Paul, ou si c'est Paul qui aime Pierre ; il faut donc changer l'actif en passif de cette manière : vous dites que Paul est aimé de Pierre, *dicis Paulum à Petro amari.*

On change encore l'actif en passif avec le pronom françois *on*, *l'on*.

I. Pr
Il
l'on.
Ier
vertu
Re
tourne
Ex
Si
faire
verbe
sif :
troisi
Ex
jeune
adoles
favet
On
on va
Il
M
perso
quan
Exer
tuten
O
metu
O
R
miser
d'av

CHAPITRE SECOND. DES PRONOMS.

I. *Pronom françois qui manque en latin, on, l'on.*

Il y a deux manieres de rendre en latin, *on, l'on.*

I^{ere}. MANIERE. On aime la vertu ; *tournez*, la vertu est aimée.

Regle. Le verbe qui suit *on, l'on*, est-il actif, *tournez* par le passif.

Ex. On aime la vertu, *virtus amatur.*

Si le verbe n'a point de régime dont on puisse faire le nominatif du verbe passif, mettez ce verbe à la troisieme personne du singulier passif : plusieurs verbes neutres même ont cette troisieme personne.

Ex. Non-seulement on ne porte pas envie aux jeunes gens, mais on leur est même favorable, *adolescentibus non modò non invidetur, verùm etiam favetur.*

On raconte, *narratur* ; on rapporte, *fertur* ; on va, *itur* ; on est venu, *ventum est* :

II^e. On aime la vertu, *amant virtutem.*

Mettez le verbe qui suit *on, l'on*, à la troisieme personne du pluriel ; ce qu'il faut toujours faire, quand ce verbe est neutre ou déponent en latin. Exemple : On admire la vertu, *admirantur virtutem.*

On hait celui que l'on craint, *oderunt quem metuunt.*

On dit, *aiunt, ferunt, memorant, perhibent.*

REMARQUE. Devant les impersonnels *panitet, pudet, tædet, miseret, piget*, il faut exprimer le mot *homines* ; on se répent d'avoir mal vécu, *homines panitet malè visisse.*

Si le verbe qui suit *on* est accompagné d'une négation, on tourne par *personne ne, nemo*, et le verbe se met à la troisième personne du singulier.

Ex. On ne peut être heureux sans la vertu ;
tournez, personne ne peut...nemo sine virtute potest esse beatus.

Quand on, lorsqu'on, se tournent par celui qui, ceux qui.

Ex. Quand on desire le bien d'autrui, on perd justement le sien ; *tournez, celui qui desire...qui bonum alienum appetit, meritum amittit proprium.*

Si on, si l'on, se tournent par si quelqu'un, si quis.

Ex. Si l'on vous demande, *si quis te interroget.*

REMARQUE. On ne dit pas *si aliquid*, mais *si quis* ; après *si, nisi, ne, num, siue, quod*, on retranche *al* dans les mots qui commencent ainsi : *si quando* pour *si aliquando*, *ne quando*, etc.

On voit, on trouve des gens qui...s'expriment par *videas, reperias* qui...*videre est, reperire est* qui...et le verbe suivant se met au subjonctif. Ex. On voit des gens qui aspirent aux honneurs, *videas homines qui honores appetant.*

ON DIT que...on croit que...il semble, il paroît que...

On dit, on croit, etc. s'expriment en latin de deux manières :

1°. *Personnellement*, en prenant le nominatif du second verbe, pour en faire le nominatif des verbes *on dit, on croit, etc.*

Ex. On dit que les cerfs vivent très-longtemps, *tournez, les cerfs sont dits vivre....cervi dicuntur diutissime vivere.*

Il paroît que vous êtes malade ; *tournez, vous paroissez être malade, videris agrotare.*

2°. *Impersonnellement*, en tournant par la troisième personne du singulier passif, *il est dit que... il est cru que...* alors le *que* se retranche.

Ex.
temps
cervos

REM
on dit, e

Ex
faute
culpa

Obse

Po

faire

doceri

ne pe

d'une

pour

Ex

tourne

pueri

Le

tourne

maître

La

tourne

instru

nez d

ensei

II. F

Il

tourne

par s

Ex. On dit que les cerfs vivent très-long-temps ; *tournez*, il est dit que les cerfs...*dicitur cervos diutissimè vivere.*

REMARQUE. On exprime toujours de cette seconde maniere on dit, on croit, quand ils sont suivis d'un verbe impersonnel.

Ex. On dit que vous vous repentez de votre faute ; *tournez*, il est dit que vous...*dicitur te tua culpa pœnitere.*

Observation sur le verbe françois ON ENSEIGNE.

Pour tourner ce verbe par le passif, il faut faire attention à la signification du verbe latin *doceri*, qui veut dire être instruit : comme cela ne peut se dire que d'une personne, et non pas d'une chose, le verbe passif *doceor* veut toujours pour nominatif le nom de la personne.

Ex. On enseigne la grammaire aux enfans, *tournez*, les enfans sont instruits sur la grammaire, *pueri doceantur grammaticam.*

Les enfans à qui l'on enseigne la grammaire ; *tournez*, les enfans qui sont instruits sur la grammaire, *pueri qui doceantur grammaticam.*

La grammaire que l'on enseigne aux enfans, *tournez*, la grammaire sur laquelle les enfans sont instruits, *grammatica quam pueri doceantur.* (*Tournez de même cette phrase : la grammaire qui est enseignée aux enfans.*)

II. PRONOMS françois que l'on exprime d'une maniere différente en latin.

Il, le, la, lui, leur, qu'il faut quelquefois tourner en latin par *soi, à soi*, etc. et exprimer par *sus, sibi, se.*

Le renard dit qu'il n'étoit pas coupable ; *tournez*, dit soi n'être pas...

Regle. Quand les pronoms *il, elle, le, la, lui, leur*, après un *que* retranché ou exprimé, se rapportent au nominatif du premier verbe, on les exprime par *sui, sibi, se*.

Pour connoître si ces pronoms se rapportent au nominatif du premier verbe, faites l'interrogation suivante, *qui il ? qui elle ?*

Ex. Le renard dit qu'il n'étoit point coupable de la faute : *qui il ?* Réponse. *Le renard.* Quand le mot de la réponse est le même que le nominatif du premier verbe, exprimez *il* par *se* ; ainsi dites : *vulpes negavit se esse culpæ noxiæ.*

Diogene ordonna qu'on le jetât à la voierie ; *qui le ?* Réponse. *Diogene.* Comme le mot de la réponse est le même que le nominatif du verbe, dites : *Diogenes jussit se projici inhumatum.*

Ce philosophe disoit qu'il lui importoit peu ; *qui lui ?* Réponse. *Le philosophe.* *Hic philosophus dicebat suâ parvi referre.*

Mais je crois qu'il mentoit : *qui il ?* Réponse. *Ce philosophe.*

Quand le mot de la réponse n'est pas le même que le nominatif du verbe, exprimez *il* par *ille, illa, illud* ; ainsi dites, *at credo illum mentitum fuisse.* (*Il, elle, etc.* ne peuvent jamais se rapporter à un nominatif de la première ou de la seconde personne.)

SON, SA, SES, LEUR, LEURS, qu'il faut quelquefois tourner en latin par *de lui, d'elle, d'eux, d'elles*, et exprimer par *ejus, eorum, eorum*.

I. *Son, sa, ses, leur, leurs*, après un seul verbe.
Pater amat suos liberos.

REC
s'expr
rappo

PO
du ve

EX
qui ?

QU
le no

suum

Q
nativ

leur,
EX

fauts
mot

at co

Cep
perso
un se
suum

II. S
R

deux
pour

des
E

fil,
orat

au r

J
c'est

•
pers
nativ
pour

REGLE. *Son, sa, ses*...après un seul verbe, s'expriment par *suus, sua, suum*, quand ils se rapportent au nominatif de ce verbe.

Pour connoître s'ils se rapportent au nominatif du verbe, faites l'interrogation suivante : *de qui ?*

Ex. Un pere aime ses enfans : les enfans *de qui ?* Réponse : *du père.*

Quand le mot de la réponse est le même que le nominatif du verbe, servez-vous de *suus, sua, suum* : ainsi dites, *pater amat suos liberos.*

Quand le mot de la réponse n'est pas le nominatif du verbe, exprimez *son, sa, ses*, par *ejus ; leur, leurs*, par *eorum, earum.*

Ex. Mais il n'aime pas leurs défauts. Les défauts *de qui ?* Réponse : *des enfans.* Comme ce mot *enfans* n'est pas le nominatif du verbe, dites, *at eorum vitia odit.*

Cependant quand le verbe est de première ou de seconde personne, on se sert de *suus, a, um*, pourvu qu'il se rapporte à un second régime. Exemple. J'ai rendu à César son épée, *suum Cesari gladium restitui.*

II. *Son, sa, ses, leur, leurs*, après deux verbes.

REGLE. Quand *son, sa, ses*, etc. sont après deux verbes, on les exprime par *suus, sua, suum*, pourvu qu'ils se rapportent au nominatif de l'un des deux verbes.*

Ex. La mere vous prie de pardonner à son fils, c'est-à-dire, que vous pardonniez, *mater te orat ut filiolo ignoscas suo.* (*Son*, ici, se rapporte au nominatif du premier verbe.)

J'écris à mon ami de me confier son affaire ; c'est-à-dire, qu'il me confie, *ad amicum scribo.*

* A moins que les verbes ne soient tous deux de la troisième personne ; car alors il faut que *son, sa..* se rapportent au nominatif du verbe principal (c'est-à-dire celui qui gouverne l'autre), pour éviter l'ambiguïté.

ut mihi negotium committat suum. (Son, ici, se rapporte au nominatif du second verbe.)

Mais on exprime *son, sa, ses*, par *ejus* ou *illius* ; *leur, leurs*, par *eorum, earum*, quand ils ne se rapportent ni à l'un ni à l'autre de ces deux nominatifs.

Ex. Je vous prierai de prendre ses intérêts, *te rogabo ut illius commodis inservias.* (Son, sa, ses, ne peuvent jamais se rapporter à un nominatif de première ou de seconde personne.)

III. *Son, sa, ses, leur, leurs*, au commencement d'une phrase.

Ejus indoles est optima.

I^{re}. REGLE. *Son, sa, ses*, au commencement d'une phrase, s'expriment par *ejus* ou *illius* ; *leur, leurs*, par *eorum, earum*, quand ils ne se rapportent pas au régime du verbe suivant.

Exemple. Son caractère est excellent ; *tournez*, le caractère de lui...*ejus indoles est optima.*

Sua eum commendat modestia.

II^e. REGLE. *Son, sa, ses*, même au commencement d'une phrase, s'expriment par *suus, sua, suum*, quand ils se rapportent au régime du verbe suivant ; ce qui arrive lorsqu'ils sont suivis de *le, la, les*, ou précédés d'un *que* relatif.

Exemple. Sa modestie le rend recommandable, *sua eum commendat modestia.*

L'enfant que sa modestie rend recommandable, *puer quem sua commendat modestia.*

On ajoute en latin *suus, a, um*, au nominatif, quand le nominatif françois est suivi d'un génitif, et de *le, la, les*.

Exemple. L'ambition de cet homme le perdra ; *tournez*, son ambition perdra cet homme, *sua hominem perdet ambitio.*

1°. REG par cel is, ea, met au l'accus

Exe je ne qui tu non su

Il n'est p est que est à l'

2°. prime Exe pater n 9°.

phrase ques u Exe demain hodiè r

4°. par qu bien le

Exe filius, s'il y phrase 5°.

1°. TEL QUE...telle que ; *is qui, ea quæ.*

REGLE. *Tel, telle que*, se tournent en latin par *celui, celle que*, et s'expriment, *tel, telle*, par *is, ea, id*, et *que*, par *qui, quæ, quod*, que l'on met au nominatif devant *sum*, etc. *sim* ; et à l'accusatif devant *esse*, mis pour un *que* retranché.

Exemple. Je ne suis pas tel que vous, *tournez*, je ne suis pas celui lequel vous êtes, *non is sum qui tu* (sous-entendu *es*.) On peut dire aussi, *non sum talis qualis tu*.

Il n'est pas tel que vous pensez ; *tournez*, il n'est pas celui lequel vous pensez qu'il est, *non is est quem putas* (sous-entendu *eum esse*.) *Quem* est à l'accusatif, à cause du *que* retranché.

2°. *Tel*, quand il n'est pas suivi de *que*, s'exprime par *is* ou *talis*.

Exemple. *Tel* a été mon père, *is* ou *talis* *fuit pater meus*.

3°. Lorsque *tel*, au commencement d'une phrase, est suivi de *qui*, on tourne *tel* par quelques uns, *quidam*, ou par il y en a qui...*sunt qui*.

Exemple. *Tel* rit aujourd'hui, qui pleurera demain ; *tournez*, quelques uns rient...*quidam hodiè rident, qui cras flebunt*.

TEL répété, *qui, is*.

4°. Quand *tel* est répété, le premier s'exprime par *qui, quæ, quod*, et le second par *is, ea, id* ; ou bien le premier par *qualis*, et le second par *talis*.

Exemple. *Tel* père, *tel* fils, *qui pater est, is est filius*, ou *qualis pater est, talis filius* ; c'est comme s'il y avoit, le fils est tel que le père ; mais la phrase est renversée.

5°. Quand *tel* suivi de *que* ne peut pas se tour-

ner par le *même* ou *semblable*, on exprime que par *ut*, avec le subjonctif.

Exemple. La libéralité doit être telle qu'elle ne nuise à personne, *ea esse debet liberalitas, ut nemini noceat.*

La force de la vertu est telle que nous l'aimons même dans un ennemi, *ea vis est probitatis, ut illam vel in hoste diligamus.*

Quand *tel* peut se tourner par de cette sorte, on l'exprime par *hujus modi* en bonne part, et *istius modi* en mauvaise part.
Ex. Qui n'aimeroit de tels enfans ? *Quis hujus modi puerulos non amet ?* Qui ne haïroit de tels gens ? *Quis istius modi homines non oderit.*

1°. LE MEME que, *idem qui*, ou *ac, atque.*

REGLE. Le *même*, la *même*, s'expriment par *idem, eadem, idem*, et que par *qui, quæ, quod*, que l'on met au cas du verbe suivant.

Exemple. Vous n'êtes pas le même à mon égard que vous avez été autrefois ; *non idem es erga me qui fuisti olim.*

Ma mere n'est pas aujourd'hui la même que je l'ai vue autrefois ; *non eadem est hodiè mater mea, quam vidi olim*, (sous-entendu *eam esse.*)

Jé me sers des mêmes livres que vous, *iisdem libris utor, quibus tu*, (sous-entendu *uteris*)

REMARQUE. Le *même*, devant un nom ou pronom, s'exprime par *idem* ; le même homme, *idem homo.*

Même, après un nom ou pronom, s'exprime par *ipse, ipsa, ipsum*. L'homme même, *homo ipse* ; moi-même, *ego ipse* ; vous-même, *tu ipse*.*

* Quand le pronom *même* se rapporte au nominatif du verbe, on met toujours le pronom au nominatif, quoiqu'en françois il soit joint au régime. Exemple. L'avare se nuit à lui-même, *avarus sibi ipse nocet* ; mais si *même* ne se rapporte pas au nominatif, on le fait accorder avec le régime : le temps ronge le fer même, *vetustas ferrum ipsum erodit.*

2°.
 l'on se
 Ex
 quidem
 3°.
 prime
 Ex
 frere,
 4°.
 item.
 non i
 imò..

I. A

RE
 et qu
 Ex
 fois,
 pas n
 II
 ac ou
 II
 s'exp
 trem
 Et
 mair
 Rom
 M
 prin
 E
 c'est
 *
 il pa

2°. *Ne pas même s'exprime par ne quidem*, que l'on sépare en mettant un mot entre *ne* et *quidem*.

Exemple. Je ne l'ai pas même vu, *num ne vidi quidem*.

3°. *De même que si*, signifiant *comme si*, s'exprime par *non secus ac...perindè ac...tanquam*.

Exemple. Je l'aime de même que s'il étoit mon frere, *illum perindè amo ac si esset frater meus*.

4°. *De même*, non suivi de *que*, se rend par *item*. Il n'en est pas de même des Romains, *non item de Romanis*. Et même s'exprime par *imò...quin etiam*.

I. AUTRE, autrement que...*alius, aliter quàm... ac...atque...*

REGLE. *Autre* s'exprime par *alius, alia, aliud*, et *que* par *quàm, ac, atque*.

Exemple. Il n'est pas autre qu'il étoit autrefois, *non alius est quàm erat olim*: on n'exprime pas *ne* après *autre*.

Il parle autrement qu'il ne pense, *aliter loquitur ac ou atque sentit*.*

II. *Tout autre* signifiant *quelqu'autre que ce soit*, s'exprime par *quivis alius, quilibet alius*; tout autrement, *longè aliter*, et *que* par *ac, atque*.

Exemple. Tout autre peuple que le peuple romain eût perdu courage, *quivis alius populus ac Romanus despondisset animum*.

Mais si *tout autre* signifie *tout différent*, il s'exprime par *longè alius*.

Exemple. Vous êtes tout autre que vous n'étiez, c'est-à-dire, tout différent, *longè alius es atque eras*.

* Au lieu de *quàm, ac*, on répète quelquefois *alius, aliter*. Il parle autrement qu'il ne pense, *aliter loquitur, aliter sentit*.

III. Après lequel des deux (en latin *uter*,) autre s'exprime aussi par *uter*, *utra*, *utrum*.

Exemple. Examinez lequel des deux a dressé des embûches à l'autre, *quare uter utri insidias fecerit*.

IV. L'un...l'autre, les uns...les autres, quand on parle de plus de deux, s'expriment par *alius*, *alia*, *aliud*, que l'on répète.

Exemple. Les uns jouent, les autres chantent, *alii ludent, cantant alii*.

Mais si l'on ne parle que de deux, on se sert de *alter* répété, ou de *unus*, *alter*.

Exemple. L'un dit oui, l'autre dit non, *alter* ou *unus ait, negat alter*.

V. Quand l'un est répété, et l'autre aussi répété, on les tourne par l'adjectif *différent*, et on les traduit par *alius*, *alia*, *aliud*, de cette manière.

Ex. Les uns aiment une chose, les autres une autre ; *tournez*, différentes personnes aiment différentes choses, *alii aliis rebus delectantur*.

Les uns s'en allèrent d'un côté, les autres de l'autre, *alii aliò dilapsi sunt*.

VI. Ni l'un ni l'autre (quand le nominatif est un pronom) s'expriment par *neuter*, *neutra*, *neutrum* : l'un l'autre par *uterque*, *utroque*, *utrumque* ; et ils sont ordinairement suivis de *alter*, *altera*, *alterum*, et alors on n'exprime pas *se*.

Exemple. Ils ne s'aiment ni l'un ni l'autre, *neuter alterum amat*.

Ils se haïssent l'un l'autre, *uterque alterum odit*.

VII. L'un des deux, l'un ou l'autre, s'expriment par *alteruter*, *alterutra*, *alterutrum*.

Exemple. Je vous enverrai l'un ou l'autre, *alterutrum ad te mittam*.

VI
singul

Ex

l'autr

IX

que d

le sec

Ex

pleur

indes

M

de p

Ce

celui-

Ce

cesse

X

utrum

Ex

l'ame

QUE

R

cumq

gran

renf

E

pend

m.m

C

quili

par

F

VIII. *L'un après l'autre s'exprime par *singuli, singula, singula.**

Exemple. Il se mit à les manger l'un après l'autre, *capit vesci singulis.*

IX. *Le premier, le second, quand on ne parle que de deux, s'expriment, le premier par *prior*, et le second par *posterior*, ou par *alter* répété.*

Exemple. Le premier rioit toujours, le second pleuroit sans cesse, *prior semper ridebat, posterior indesinenter flebat.*

Mais si l'on parle de plus de deux, servez-vous de *primus, secundus.*

*Celui-ci, celui-là, s'expriment, celui-ci par *hic*, celui-là par *ille.**

*Celui-ci rioit toujours, celui-là pleuroit sans cesse, *hic semper ridebat, ille indesinenter flebat.**

X. *Celui des deux qui, s'exprime par *uter, utra, utrum.**

Exemple. Celui des deux qui se dédira, payera l'amende, *uter demutaverit, pecuniâ mulctabitur.*

QUEL, QUELLE, suivis de *que, quicumque, quantuscumque.*

REGLE. *Quel, quelle que, s'expriment par *quicumque, quacumque*; et si la chose peut se dire grande, par *quantuscumque, quantacumque*....qui renferme *que*, et veut ordinairement le subjonctif.*

Ex. *Quelle que soit sa mémoire, il oublie cependant bien des choses, *quantacumque sit ejus memoria, multa tamen obliviscitur.**

*Qui que ce soit qui...s'exprime par *quicumque, quilibet*...et si l'on ne parle que de deux, c'est par *utercumque, utracumque.**

Exemple. *Qui que ce soit des deux partis qui*

remporte la victoire, nous périrons, *utracumque pars vicerit, tamen perituri sumus.*

QUELQUE que...suivi d'un nom

I. Si c'est un nom de choses qui ne se comptent pas, on l'exprime par *quicumque, qualiscumque*...et si la chose peut se dire grande, par *quantuscumque, quantacumque*, etc.

Exemple. Quelque parti que vous preniez, *quodcumque consilium capias.*

II. Si c'est un nom de choses qui se comptent, on exprime *quelque que*...par *quotcumque* ou *quantumvis multi, e, a.*

Exemple. Quelques services que vous rendiez à un ingrat, vous ne lui en rendrez jamais assez, *quotcumque apud ingratum officia posueris, nunquam satis multa contuleris.*

QUELQUE que...suivi d'un adjectif.

Si *quelque...que*, est suivi d'un adjectif, d'un adverbe ou d'un participe, on l'exprime par *quantumvis*, et si c'est le participe d'un verbe de prix, par *quanticumque*.

Exemple. Quelque savant qu'il soit, il ignore cependant bien des choses, *quantumvis sit doctus, multa tamen ignorat.*

Quelque estimable que soit la science, *quanticumque estimanda sit doctrina.*

Quelque grand que...s'exprime par *quantuscumque, quantacumque*,...*quelque petit que*, par *quantuscumque, quantulacumque*.

PRONOMS françois qui ne s'expriment pas en latin.

I. Je crois qu'il faut, *tournez*, je crois falloir.

REGLE. Il devant un impersonnel, ne s'exprime pas, excepté devant *penitet, piget, pudet, tædet, miseret.*

Ex. Je crois qu'il faut, *credo oportere.*

Vous savez qu'il est honteux de mentir, *scis mentiri turpe esse.*

II. Quand *celui, celle* ou *ceux*, suivis d'un génitif, sont employés pour un nom précédent, on ne se sert pas de *ille, illa, illud* ; mais on répète le nom qui précède.

Exemples. Les qualités de l'ame sont bien préférables à celles du corps, *animi dotes corporis dotibus longè præstant.*

La vie des hommes est plus courte que celle des corneilles, *brevior est vita hominum quàm cornicum vita.* (On peut ne pas répéter le nom, quand il doit être mis au même cas, et dire, *brevior est hominum quàm cornicum vita.*)

III. Dans les phrases suivantes, *c'est ainsi que, est-ce ainsi que...* on n'exprime ni *c'est*, ni *que*.

Exemple. C'est ainsi qu'il parla ; *tournez, il parla ainsi, sic locutus est.*

Est-ce ainsi que vous défendez vos amis ? *tournez, défendez-vous ainsi ? Siccine tuos amicos defendis ?*

C'est vous-même que je cherche, *te ipsum quaero.*

IV. *Ce n'est pas que*, se rend en latin par *non quòd* ; mais *c'est que*, par *sed quòd*.

Ex. Ce n'est pas que j'approuve, mais c'est que... *non quòd approbem, sed quòd.*

S'il suit un comparatif, rendez *ce n'est pas que*, par *non quòd...sed quòd*. C'est n'est pas que l'un me soit plus cher que l'autre, *non quòd mihi sit alter altero carior.*

S'il suit une négation, par *non quin...* Ce n'est pas que je ne pense, *non quin existinem.*

V. *Ce n'est pas à dire pour cela que...est-ce à dire pour cela que,* se rendent par *non continuò, non idèd...an continuò, an idèd.*

Ex. Quoique j'aie salué des méchans, ce n'est pas à dire pour cela que je sois méchant, *quamvis improbos salutaverim, non continuò sum improbus.*

VI. *Ce qui, ce que,* suivis de *c'est* et d'un nom, ne s'expriment pas en latin.

Ex. Ce qui me chagrîne le plus, c'est la mauvaise santé de mon pere, *tournez,* la mauvaise santé de mon pere me chagrîne le plus, *valetudo patris me potissimùm sollicitat.*

Ce qui, ce que, s'expriment par *illud,* quand ils sont suivis de *c'est que.*

Ex. Ce que j'espère, c'est que je vivrai éternellement, *illud spero me futurum immortalem.*— (Après *espérer* on retranche le *que.*)

Ce que je crains, c'est que...*illud vereor ne.* (Après *craindre,* le *que* s'exprime par *ne.*)

Ce dont je doute, c'est que...*illud dubito an.* (Après *douter* le *que* s'exprime par *an.*)

Ce qui me console, c'est que...*illud me consolatur quòd.*

VII. *C'est,* devant un infinitif suivi de *que-de,* se tourne par *celui qui.*

Ex. C'est se tromper que de croire...*tournez,* celui qui croit...se trompe; *errat, qui putat.*

CHAPITRE TROISIEME.

DES PARTICIPES.

Participes françois qui manquent en latin.

I. Le verbe latin *sum* n'a ni le participe du présent *étant,* ni le participe du passé *ayant été;* on se sert des conjonctions *lorsque, après que, puisque; quùm, postquàm.*

Ex.
sul, la
essel a

Cic
voyé
consul
exiliu

II.
manq
dépon

Ex.
eleph

III.
latin
il est
l'on se

Ex.
son et
perfe

Ay
quùm

PART

Ay
à voir

RE

ussi,

eu éga

* On

Ciceron

Ex. Cicéron. étant consul, la conjuration fut découverte; *tournez*, lorsque Cicéron étoit consul, la conjuration fut découverte, *quùm Cicero esset consul, detecta fuit conjuratio.**

Cicéron ayant été consul, fut néanmoins envoyé en exil; *tournez*, après que Cicéron eut été consul... *Cicero postquùm fuisset consul, tamen in exilium actus est.*

II. Le participe passé actif, comme *ayant aimé*, manque en latin, (excepté dans quelques verbes déponents); on le tourne par *lorsque, puisque*.

Ex. Un rat ayant rencontré un éléphant, *mus elephanto quùm fuisset obvius.*

III. Le participe passé du passif; manque en latin quand le verbe est neutre, et souvent quand il est déponent. Alors on tourne par l'actif, et l'on se sert des conjonctions *quùm, postquùm*.

Ex. Etant favorisé de Dieu, il vint à bout de son entreprise, *quùm Deus ei favisset, consilium perfecit suum.*

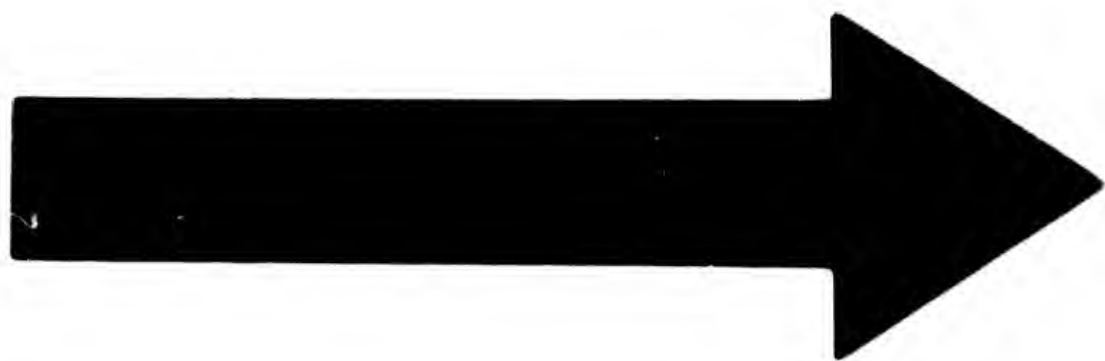
Ayant été poursuivi des voleurs, il s'échappa; *quùm latrones eum persecuti essent, evasit.*

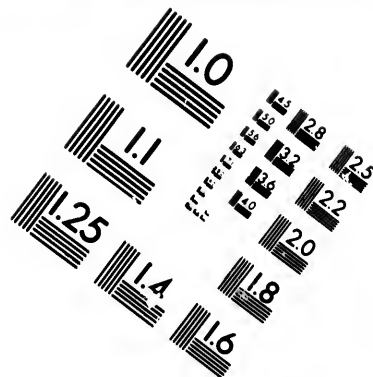
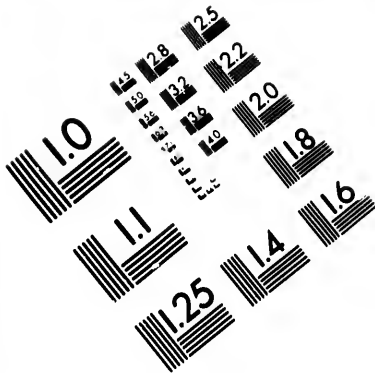
PARTICIPES françois qui s'expriment en latin par une préposition et un nom.

Ayant autant de prudence; *tournez*, eu égard à votre prudence.

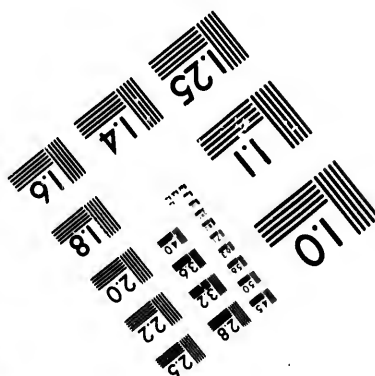
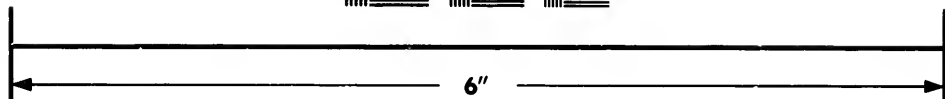
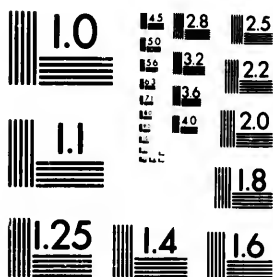
REGLE. *Ayant autant de...* avec un nom, étant aussi, avec un adjectif, se tournent en latin par *eu égard à...pro* avec l'ablatif du nom.

* On peut aussi mettre les deux noms à l'ablatif, et dire: *Cicero consul detecta fuit conjuratio.* (On sous-entend *sub*.)





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
11
15
18
20
22
25
28
32
36
40
45
50
56

10
11
15
18
20
22
25
28
32
36
40
45
50
56

Ex. Ayant autant de prudence que vous en avez, étant aussi prudent que vous-l'êtes, *pro tua prudentiâ.*

REMARQUE. On peut encore tourner *quelle est votre prudence,* et dire, *qua tua est prudentia.*

CHAPITRE QUATRIEME.

DES ADVERBES.

I. QUE *adverbe.*—Que tardez-vous ? *tournez,* pourquoi tardez-vous ?

Le *que* interrogatif adverbe se tourne par *pour-quoi*, et s'exprime par *quid* ou *cur* ; mais s'il est suivi d'une négation, on tourne par *pourquoi ne*, et on l'exprime par *quin* ou *cur non*.

Ex. Que tardez-vous ? *quid* ou *cur moraris.*

Que n'accourez-vous ici ? *quin* ou *cur non huc advolas ?*

Si le *que* interrogatif peut se tourner par *com- bien*, on l'exprime, avec un verbe de prix, par *quanti*.

Ex. Que vous a coûté cette maison ? *tournez,* combien vous a coûté...*quanti tibi constitit hæc domus ?*

II. QUE *de desir.*

Que ne puis-je ! Que je voudrois ! *utinam !*

Le *que* de desir se connoît, lorsqu'on peut le tourner par *plaise à Dieu que...* et se rend en latin par *utinam*, avec le subjonctif, sans exprimer *ne*.

Ex. Que ne puis-je vous entretenir ! *utinam tecum loqui possim !*

II. *Ne que* signifiant seulement, *solummodo.*

Ne que signifiant seulement, se rend en latin par *solummodo*, ou par *solus, sola, solum*, que l'on fait accorder avec le nom qui suit.

Ex. La louange n'est due qu'à la vertu ; c'est-à-dire, est due seulement... *laus virtuti solummodo debetur* ; ou bien, est due à la seule vertu, *laus soli virtuti debetur*.

Si *ne que* signifie rien autre chose que, on exprime rien autre chose par *nihil aliud*, et que par *nisi* ou *quàm*.

Ex. Il n'a pris que sa robe ; c'est-à-dire, rien autre chose que... *nihil aliud nisi togam sumpsit*.

IV. QUE entre deux négations.

Si *que* entre deux négations est relatif, c'est-à-dire, s'il est précédé d'un nom auquel il se rapporte, on l'exprime par *qui*, *qua*, *quod*, et on le met au cas du verbe.

Ex. Le sage n'assure rien qu'il ne prouve, *sapiens nihil affirmat quod non probet*.

Mais s'il est adverbe, on l'exprime par *quin*, *nisi*, *priusquàm*, avec le subjonctif.

Ex. Je ne partirai pas d'ici que je ne vous aie vu, *non hinc proficiscar, quin, ou nisi, ou priusquàm te viderim*.

V. QUE d'admiration.

Le *que* d'admiration se connoît quand il peut se tourner par *combien*, et il s'exprime de même que *combien*.

REMARQUE. Lorsque le *que* d'admiration ou l'adverbe *combien* est joint au mot *grand*, on l'exprime par *quantus*, *quanta*, *quantum*.

Ex. Que ma joie seroit grande ! *quanta esset mea lætitia !*

Lorsqu'il est joint au mot *petit*, on l'exprime par *quanticulus*, *quantula*, *quantulum*. Que cette classe est petite ! *quantula est hæc schola* !*

* Après un *que* d'admiration, la négation françoise ne s'exprime pas en latin. Exemple. Que de malheurs n'a-t-il pas essuyés ! *Quot et quantas calamitates hausit !*

ADVERBES DE QUANTITE'.

Les adverbés de quantité s'expriment de différentes manières en latin, selon les différens mots auxquels ils sont joints.

I. Que ou combien d'eau, *quantùm aquæ.*

Devant un nom de choses qui ne se comptent

pas,

ON EXPRIME :

Que ou combien,
Peu,
Beaucoup,
Moins,
Plus,
Autant, tant,
Assez,
Trop,

Quantùm,
Parùm,
Multùm,
Mínus,
Plus,
Tantum,
Satis,
Nimis, nimidum

Avec le génitif.

Exemples.

Que ou combien d'eau,
Peu d'eau,*
Beaucoup d'eau,
Moins d'eau,
Plus d'eau;
Tant, autant d'eau,
Assez d'eau,
Trop d'eau,

Quantùm aquæ.
Parùm aquæ.
Multùm aquæ.
Mínus aquæ.
Plus aquæ.
Tantum aquæ.
Satis aquæ.
Nimis, nimidum aquæ.

REMARQUE. Quand la chose qui ne se compte pas peut se dire grande,

ON EXPRIME :

Que ou combien,
Peu,
Beaucoup,
Moins,
Plus,
Autant, tant,
Assez,
Trop,

Quantus, a, um.
Parvus, a, um.
Magnus, a, um.
Minor, us.
Major, us.
Tantus, a, um.
Satis magnus, a, um.
Nimius, a, um; Nimit magnus, a, um.

* Un peu, quelque peu, devant un nom, s'expriment par *tantillùm, aliquantum*, avec le génitif. Un peu d'eau, *tantillùm aquæ.*

Un peu, devant un adjectif ou un adverbe, ou un verbe, s'exprime par *leviter*. Un peu blessé, *leviter vulneratus*. Il se fâche un peu, *leviter irascitur*.

L'o

Que ou
Peu de
Beauco
Moins
Plus d
Autant
Assez
Trop

II.
comp

Que ou
Peu,
Beauco
Moins
Plus,
Autant
Assez,
Trop,

L'o
pluri

Que ou
Peu de
Beauco
Moins
Plus d
Autant
Assez
Trop

RE.
person
comb
et non
vant t

*
quisq
quotu

L'on fait accorder ces adjectifs avec le nom.

Exemples.

Que ou combien de science,	<i>Quanta doctrina.</i>
Peu de science,	<i>Parva doctrina.</i>
Beaucoup de science,	<i>Magna doctrina.</i>
Moins de science,	<i>Minor doctrina.</i>
Plus de science,	<i>Majus doctrina.</i>
Autant, tant de science,	<i>Tanta doctrina.</i>
Assez de science,	<i>Satis magna doctrina.</i>
Trop de science,	<i>Nimis ou nimis magna doctrina.</i>

II. Devant un nom pluriel de choses qui se comptent,

ON EXPRIME :

Que ou combien, *	<i>Quot ou quàm multi, a. a.</i>
Peu,	<i>Pauci, e, e.</i>
Beaucoup,	<i>Multi, a, a.</i>
Moins,	<i>Pauciores, ra.</i>
Plus,	<i>Plures, ra.</i>
Autant, tant,	<i>Tot ou tam multi, a, a.</i>
Assez,	<i>Satis multi, a, a.</i>
Trop,	<i>Nimis multi, a, a.</i>

L'on fait accorder ces adjectifs avec le nom pluriel qui suit.

Exemples.

Que ou combien de livres,	<i>Quot ou quàm multi libri.</i>
Peu de livres,	<i>Pauci libri.</i>
Beaucoup de livres,	<i>Multi libri.</i>
Moins de livres,	<i>Pauciores libri.</i>
Plus de livres,	<i>Plures libri.</i>
Autant, tant de livres,	<i>Tot libri.</i>
Assez de livres,	<i>Satis multi libri.</i>
Trop de livres,	<i>Nimis multi libri.</i>

REMARQUE. Quand l'adverbe *combien* signifie *combien de personnes*, on l'exprime toujours par *quàm multi*. Vous voyez *combien nous sommes ici*, *vides quàm multi hic adimus*, et non pas *quot adimus*. (*Quot* et *tot* ne s'emploient que devant un nom exprimé.)

* *Combien*, signifant *combien peu*, s'exprime par *quotusquisque*, *quotaqueque*. *Combien y en a-t-il qui soient éloquens ? quotusquisque est disertus ?*

III. Devant un adjectif ou un adverbe,

ON EXPRIME :

Que <i>ou</i> combien,	<i>Quàm</i> ou <i>ut</i> .
Peu,	<i>Parùm</i> .
Beaucoup, bien, fort,	<i>Multùm</i> , <i>valdè</i> .
Moins,	<i>Minùs</i> .
Plus,	<i>Magis</i> ou un comparatif.
Tant, aussi, si,	<i>Tam</i> .
Assez, } ^o	<i>Satis</i> .
Trop, } ^o	<i>Nimis</i> .

Exemples.

Que <i>ou</i> combien il est modeste!	<i>Quàm</i> ou <i>ut modestus est!</i>
Peu modeste,	<i>Parùm modestus</i> .
Bien modeste,	<i>Multùm modestus</i> , ou <i>modestissimus</i> .
Moins modeste,	<i>Minùs modestus</i> .
Plus modeste,	<i>Magis modestus</i> , ou <i>modestior</i> .
Aussi, si modeste,	<i>Tam modestus</i> .
Assez modeste,	<i>Satis modestus</i> .
Trop modeste,	<i>Nimis modestus</i> ou <i>modestior</i> .

REMARQUE. *Si grand, aussi grand, s'expriment par tantus, a, um: si petit, par tantulus, a, um.*

IV. Devant un comparatif ou un verbe d'excellence, comme *excellò, præsto, supero, malo*,

ON EXPRIME :

Que <i>ou</i> combien,	<i>Quantò</i> .
Un peu,	<i>Paulò</i> .
Bien, beaucoup,	<i>Multò</i> , ou <i>longò</i> .
Autant, tant	<i>Tantò</i> .

Ex. Qu'il est *ou* combien est-il plus savant ! *quantò doctior est!* un peu plus savant, *paulò doctior* : bien *ou* beaucoup plus savant, *multò doctior*.

Vous l'emportez autant sur les autres, *tantò præstas aliis*.

REMARQUE. *Combien, un peu, beaucoup, autant*, devant les adverbes *antè* et *post*, s'expriment de même : combien auparavant, *quantò antè*, un peu auparavant, *paulò antè*, beaucoup auparavant, *multò antè*.

* Voyez *assez, trop*, suivis de *pour*. pag. 200 et 201.

V. Devant un verbe ordinaire,

ON EXPRIME :

Que ou combien,	<i>Quàm, quantùm, ut.</i>
Peu,	<i>Parùm.</i>
Beaucoup,	<i>Multùm, valdè, plurimùm.</i>
Moins,	<i>Minùs.</i>
Plus,	<i>Magis, plùs, ampliùs.</i>
Autant, aussi, si,	<i>Tantùm, tam.</i>
Assez,	<i>Satis.</i>
Trop,	<i>Nimis, nimio plùs, plus æquo.</i>

Ex. Qu'il ou combien est-il aimé ? *quàm quantùm amatur !*

Il est peu aimé,	<i>Parùm amatur.</i>
Il est beaucoup aimé,	<i>Multùm, valdè amatur.</i>
Il est moins aimé,	<i>Minùs amatur.</i>
Il est plus aimé,	<i>Plùs, magis amatur.</i>
Il est aussi, autant aimé,	<i>Tantùm, tam amatur.</i>
Il est assez aimé,	<i>Satis amatur.</i>
Il est trop aimé,	<i>Nimis, nimio plùs amatur.</i>

REMARQUE. *Plus, moins, trop*, avec *refert, interest*, s'expriment par *magis, minùs*. Il vous importe plus, *tuè magis interest*. Il m'importe moins, *meè minùs interest*.

VI. Devant un verbe de prix ou d'estime,

ON EXPRIME :

Que ou combien,	<i>Quantì.</i>
Peu,	<i>Parvi.</i>
Beaucoup,	<i>Magni.</i>
Moins,	<i>Minoris.</i>
Plus,	<i>Pluris.</i>
Tant, autant, aussi, si,	<i>Tanti.</i>
Assez,	<i>Satis magni.</i>
Trop,	<i>Nimio pluris.</i>

Exemples. Qu'il ou combien il est estimé, *quanti estimatur !*

Il est peu estimé,	<i>Parvi estimatur.</i>
Il est fort estimé,	<i>Magni estimatur.</i>
Il est moins estimé,	<i>Minoris estimatur.</i>
Il est plus estimé,	<i>Pluris estimatur.</i>
Il est tant, autant, aussi, si, estimé,	<i>Tanti estimatur.</i>

Il est assez estimé,
Il est trop estimé,

Satis magni aestimatur.
Nimio pluris aestimatur.

Ire. REMARQUE. *Combien, peu, beaucoup, autant, assez*, devant les verbes *refert, interest*, s'expriment par *quanti, parvi, magni, tanti, satis magni*. Il m'importe beaucoup, *meâ magni refert*.

Ile. REMARQUE. *Plus*, devant *odisse, et fugere*, se rend par *pejus*. Je le haïssois plus, *cum pejus oderam*.

I. QUE après plus, moins... Quàm.

RÈGLE. De quelque manière qu'on exprime *plus, moins*, le *que* suivant se rend toujours par *quàm*.

Exemples :

Plus	}	de courage	que	de prudence.
Moins				
Plus	}	<i>fortitudinis quàm prudentia.</i>		
Moins				
Plus	}	de villes	que	de bourgs.
Moins				
Plures	}	<i>urbes quàm vici.</i>		
Pauciores				
Il est	}	plus	}	estimé que son frère.
		Moins		
Pluris	}	<i>aestimatur quàm frater.</i>		
Minoris				

II. QUE après autant, aussi.

1°. S'il est devant un nom de choses qui ne se comptent pas, on l'exprime par *quantùm* avec le génitif.

Ex. Autant de modestie que de science, *tantum modestiæ quantùm doctrinæ*. On dit aussi, *tanta modestia, quanta doctrina*.

2°. Devant un nom de choses qui se comptent, on l'exprime par *quot*.

Ex. Autant de fruits que de fleurs, *tot fructus quot flores*.

3°. Devant un adjectif ou un adverbe, par *quàm*.

Ex. Il est aussi prudent que brave, *tam prudens est quàm fortis.*

4°. Devant un verbe ordinaire, par *quantùm.*

Ex. Je vous aime autant que vous m'aimez, *tantùm te amo quàm me amas.*

5°. Devant un verbe de prix ou d'estime, par *quanti.*

Ex. Je vous estime autant que vous m'estimez, *tanti te facio quanti me facis.*

REMARQUE. Après *autent*, aussi, que suivi de *pro* s'exprime par *quàm*; et alors *autent* s'exprime par *tam magni*.
Ex. Il vous importe autant qu'il m'importe peu, *tuâ tam magni refert quàm parvi meâ.*

III. 6°. *Autant que*, au commencement d'une phrase, s'exprime par *quantùm.* Ex. Autant que je puis prévoir, *quantùm prospicere possum.*

IV. 7°. *Autant, aussi*, à la fin d'une phrase, s'expriment par les adverbes suivans.

S'il se rapporte

- à un nom de choses qui ne se comptent pas,
- à un nom de choses qui se comptent,
- à un adjectif,
- à un verbe ordinaire,
- à un verbe de prix,

Tantumdem.
Totidem.
Item.
Tantumdem.
Tantidem.

Ex. Vous avez beaucoup de loisir, je n'en ai pas autant : *habes multum otii, non habeo tantumdem.*

J'ai beaucoup de livres, vous n'en avez pas autant : *sunt mihi libri bene multi, non sunt tibi totidem, etc.*

V. Après *aussi, autant, plus*, on exprime de cette manière :

Qu'homme du monde,	PAR	}	<i>Quàm qui maximè.</i>
Que qui que ce soit,			
Que chose du monde,			
Que quoi que ce soit,			
Que jamais,			
Qu'en aucun-lieu du monde,			<i>Quàm quod maximè.</i>
			<i>Quàm quàm maximè.</i>
			<i>Quàm ubi maximè.</i>

R

Avec un verbe de prix ou d'estime, mettez *quanti* au lieu de *quàm*, et *plurimi* au lieu de *maximè*.

Ex. Il est aussi prudent qu'homme du monde ; *tournez*, que celui qui l'est le plus : *tam prudens est quàm qui maximè*.

Il est autant estimé que qui que ce soit, *tanti fit quanti qui plurimi*.

Cela m'est aussi agréable que quoi que ce soit ; *tournez*, que ce qui me l'est le plus : *id mihi tam gratum est quàm quod maximè*.

Il est aussi paresseux que jamais ; *tournez*, que lorsqu'il l'est le plus : *tam piger est quàm quàm maximè*.

La vieillesse étoit aussi honorée à Lacédémone qu'en aucun lieu du monde, *senectus tantùm honorabatur Lacedæmone quantum ubi maximè*.

VI. AUTANT répété.—Quand *autant* est répété, le premier tient lieu de *que*, et s'exprime de même par *quantùm*, *quot*, *quanti*, etc. ; le second par *tantùm*, *tot*, *tanti*, selon les mots auxquels ils sont joints.

Ex. Autant ce jeune homme avoit de science, autant il avoit de modestie, *quantùm doctrinæ in eò adolescente, tantùm modestiæ inerat*. C'est comme s'il y avoit, *ce jeune homme avoit autant de modestie que de science* ; mais la phrase est renversée.

Autant d'hommes, autant de sentimens, *quot homines, tot sententiæ*.

Autant la politesse plaît, autant la grossièreté déplaît, *quàm delectat urbanitas, tam offendit rusticitas*.

I. D'AUTANT, devant *plus*, *moins que...èd*, quò ou quòd.

REGLF. 1°. *D'autant* devant *plus*, *moins*, s'exprime par *èd* ou *tântò*. 2°. *Plus*, *moins*, s'expriment ensuite selon les mots auxquels ils se rapportent. 3°. *Que* s'exprime par *quò* ou *quantò*, s'il est suivi d'un comparatif* auquel il se rapporte.

Ex. Il est d'autant plus modeste qu'il est plus savant ; *tournez*, il est plus modeste, par cela qu'il est plus savant, *èd modestior est, quò doctior*.

Il est d'autant moins estimé, qu'il est plus orgueilleux, *èd minoris fit, quò superior est*.

II. *Que*, après *d'autant plus*, s'exprime par *quòd*, s'il n'est pas suivi d'un comparatif.

Ex. Cela a paru d'autant plus surprenant, qu'on ne s'y attendoit pas, *id èd mirabilius visum est, quòd à nemine expectabatur*.

REMARQUE. A proportion que se tourne par *d'autant plus*, et s'exprime de même.

Ex. Il est plus modeste à proportion qu'il est plus savant, *èd modestior est quò doctior* : c'est-à-dire, il est d'autant plus modeste qu'il est plus savant.

* Cette règle a lieu, même quand *d'autant plus* est suivi de deux *que*. Ex. *Tibi èd plus debets quò tua in me humanitas fuerit exceljior, quàm in te mea*. Cic. ad Attic. lib. 3. Epist. 20.

Devant PLUS ou MOINS répétés...quò, èd

I. *Plus*, *moins*, répétés, sont la même chose que *d'autant plus*, *d'autant moins*, mais la phrase est renversée ; ainsi l'on met *quò* devant le premier *plus* ou *moins*, *èd* devant le second, en ex-

primant toujours *plus* et *moins*, selon les mots auxquels ils se rapportent.

Ex. Plus il est savant, plus il est modeste, *quò doctior, èd modestior est.*

II. *Plus on, plus une personne*, se tourne par *plus quelqu'un*, *quò quis*, avec un comparatif : *Plus une chose* se tourne par *plus quelque chose*, *quò quid*, (*pour quò aliquis, aliquid; après quò on retranche ali.*)

Ex. Plus on est vicieux, plus on est malheureux ; *tournez*, plus quelqu'un est vicieux...*quò quis vitiosior, èd miserior est*.*

Tout le monde convient que plus une chose est difficile, plus il faut y apporter de soin, *fatentur omnes, quò quid difficilius est, èd majorem ad id adhibendam esse curam.* (Lorsqu'il y a un *que* retranché devant le premier *plus* ou *moins*, ce *que* retombe sur le second *plus* ou *moins*.)

* Le premier *plus on* peut encore s'exprimer par *ut quisque* avec un superlatif, et le second, par *ita* avec un superlatif encore. Ex. Plus on est vicieux, plus on est malheureux : *ut quisque vitiosissimus, ita miserimus est.*

LE PLUS, LE MOINS.

I. Devant un adjectif,

Le plus s'exprime par un superlatif, ou par *maximè*, avec le positif. | *Le moins* s'exprime par *minimè*, avec le positif.

Exemple.

Le plus savant de tous, *omnium doctissimus*, ou *maximè doctus*. | Le moins savant de tous, *omnium minimè doctus*.

Servez-vous aussi de *maximè*, *minimè*, avec un verbe ordinaire.

II. Devant un verbe de prix, d'estime,

*Le plus s'exprime par maxi-
mi, plurimi.*

Exemple.

L'enfant que j'estime le plus,
*puer quem plurimi omnium
facio.*

*Le moins s'exprime par mi-
nimi.*

Exemple.

L'enfant que j'estime le
moins, *puer quem minimi om-
nium facio.*

III. Devant un adjectif ou un adverbe suivi d'un
que adverbe,

*Le plus s'exprime par le su-
perlatif, devant lequel on met
quàm.*

Exemple.

Soyez le plus indulgent que
vous pourrez, *esto quàm facil-
limus.*

*Le moins s'exprime par
quàm minimè, avec le posi-
tif.*

Exemple.

Soyez le moins indulgent
que vous pourrez, *esto quàm
minimè facilis.*

IV. Devant un nom singulier, suivi d'un *que*
adverbe,

*Le plus s'exprime par quàm
plurimum, avec le génitif, ou
par quàm plurimus, a, um,
que l'on fait accorder avec le
nom*

Exemple.

Il a employé le plus de di-
ligence qu'il a pu, *adhibuit
quàm plurimum potuit dili-
gentia, ou quàm plurimam
potuit diligentiam.*

*Le moins s'exprime par
quàm minimum, avec le gé-
nitif, ou par quàm minimus,
a, um, que l'on fait accorder
avec le nom.*

Exemple.

Il a employé le moins de di-
ligence qu'il a pu, *adhibuit
quàm minimum potuit dili-
gentia, ou quàm minimam
potuit diligentiam.*

V. Devant un nom pluriel de choses qui se
comptent, suivi d'un *que* adverbe.

*Le plus s'exprime par
quàm plurimi, me, ma, quàm
que l'on fait accorder avec le
nom.*

Exemple.

Il a lu le plus de livres
qu'il a pu, *quàm plurimos
potuit libros legit.*

*Le moins s'exprime par
quàm paucissimi, me, ma,
que l'on fait accorder avec le
nom.*

Exemple.

Il a lu le moins de livres
qu'il a pu, *quàm paucissimos
potuit libros legit.*

VI. Devant un adjectif suivi d'un *qui* ou *que* relatif,

Le plus s'exprime par le superlatif; *qui* ou *que*, par *qui*, *quæ*, *quod*, avec le subjonctif.

Exemple.

Il est le plus savant que je connoisse, c'est-à-dire, le plus savant de tous ceux que je connoisse, *est omnium quos noverim de tissimus.*

Le moins s'exprime par *minimè*, avec le positif; *qui* ou *que*, par *qui*, *quæ*, *quod*, avec le subjonctif.

Exemple.

Il est le moins savant que je connoisse, c'est-à-dire, de tous ceux que je connoisse, *est omnium quos noverim minimè doctus.*

TANT QUE.

I^{re}. REGLE. Si *tant que* est précédé d'une négation, on le tourne ordinairement par *autant que*, et on l'exprime de même.

Ex. Il n'a pas tant de science que de présomption, *c'est-à-dire*, autant de science qu'il a de présomption: *non in eo inest tantum doctrinæ quantum arrogantia.*

Il n'y a pas tant de fruits que de fleurs, *non sunt tot fructus, quot flores.*

Tant, devant un comparatif, se rend par *tantò*.
Tant pis, *tantò pejus*; tant mieux, *tantò melius*.

II. DEUXIEME REGLE. Si *tant* ne peut pas se tourner par *autant*^{*}, le *que* suivant s'exprime toujours par *ut* avec le subjonctif.

Ex. Il a reçu tant de coups, qu'il en est mort, *tot plagas accepit, ut mortuus sit.*

J'estime tant la vertu, que je la préfère à tous les trésors; *tanti facio virtutem, ut eam thesauris omnibus antepoñam.*

III. *Tant que*, signifiaut *tandis que*, *tant de temps que*, s'exprime par *dùm*, *donec*, *quamdiù*.

Ex. Tant que vous serez heureux, vous com-

* C'est-à-dire s'il n'y a pas de comparaison.

terez beaucoup d'amis ; *donec eris felix, multos amicos numerabis.*

Tant qu'il a vécu, *quandiu vixit.*

IV. *Tant...que*, signifiant non seulement, mais encore, s'exprime par *tum* répété, ou par *cum, tum*.

Ex. Les philosophes tant anciens que modernes, *philosophi tum veteres, tum recentiores*, ou *cum veteres, tum recentiores.*

V. *Non pas tant pour...que pour...*s'exprime par *non tum ut...quam ut...*avec le subjonctif.

Ex. Je vous écris, non pas tant pour vous louer que pour vous féliciter, *ad te scribe, non tam ut te laudem, quam ut tibi gratuler.*

VI. *Tant...tant il est vrai...*se rend en latin par *adeò* devant un adjectif ou un verbe ordinaire ; par *tanti*, devant un verbe de prix ; *tantò* devant un comparatif.

Ex. Tant est rare une amitié fidèle, *adeò rara est fidelis amicitia.*

Tant la sagesse l'emporte sur les richesses, *tantò præstat divitiis sapientia.*

Si Adverbe.

I. Quand *si...que...*peut se tourner par *aussi...que*, on l'exprime de même. Voyez *que* après *aussi*, page 192.

H. Quand *si* ne peut pas se tourner par *aussi*, on l'exprime par *tam, adeò, ità*, devant un adjectif, un adverbe et un verbe ordinaire ; par *tanti*, devant un verbe de prix ou d'estime ; et le *que* s'exprime toujours par *ut*.

Ex. Dieu est si bon qu'il aime les hommes, *Deus est tam bonus ut amet homines.*

Il fut si frappé de cette nouvelle, qu'il mourut ; *eo nuncio ità percussus est, ut mortuus sit.*

Il est si estimé que...*tanti fit, ut...*

III. Si *grand* s'exprime par *tantus, ta, tum* ; si *petit*, par *tantulus, la, lum* ; et quand *si* ne peut pas se tourner par *aussi*, le *que* suivant se rend par *ut* avec le subjonctif.

Ex. La bonté de Dieu est si grande, qu'il nous aime, *tanta est Dei bonitas, ut nos amet.*

Cette étoile est si petite qu'on ne peut la voir ; *stella hæc tantula est, ut perspicere non queat.*

Mais quand *si grand* peut se tourner par *aussi grand*, on exprime *que* par *quantus, ta, tum*, et quand *si petit* peut se tourner par *aussi petit*, on exprime *que* par *quantulus, la, lum*.

Ex. La terre n'est pas si grande que le soleil ; *tournez*, n'est pas aussi grande...*non tanta est terra quantus sol.*

Cette classe n'est pas si petite que la nôtre, c'est-à-dire, aussi petite...*hæc schola non tantula est quantula est nostra.*

ASSEZ...POUR...en latin, Tant...ou si...que...

I. REGLE. Quand *assez* est suivi de *pour*, on tourne *assez* par *tant* ou *si*, qu'on exprime selon les mots auxquels il se rapporte : *pour* se tourne par *que*, et s'exprime par *ut* avec le subjonctif.

Ex. Avez-vous assez de loisir pour lire, même des fables ? *tournez*, avez-vous tant de loisir, que vous lisiez...*est-ne tibi tantum otii, ut etiam fabulas legas ?*

Je ne suis pas assez insolent pour me croire roi ; *tournez*, si insolent, que je me croie, *non sum tam insolens, ut regem me esse putem.**

Il n'est pas assez estimé pour que je me fie à

* Au lieu de *ut*, on peut se servir de *qui, qua, quod*, comme après *mériter*...*Non sum tam insolens, qui regem esse me putam.*

lui; *tournez*, si estimé, que je me fie...*non tanti fit, ut ei confidam.*

II. *Assez peu* suivi de *pour*...se tourne par *si peu que*...et s'exprime assez par *tam*, peu selon le mot auquel il se rapporte, et *pour* par *ut*.

Ex. J'ai assez peu d'ambition pour mépriser les honneurs; *tournez*, j'ai si peu d'ambition, que je méprise...*inest in me tam parùm ambitionis, ut honores despiciam.*

I. TROP...POUR...*en latin*, Plus que (*il ne faut*) pour...

REGLE. Quand *trop* est suivi de *pour*, on tourne *trop* par *plus*, qu'on exprime selon les mots auxquels il se rapporte; et *pour* s'exprime par *quàm* *ut* avec le subjonctif.

Ex. Il a avalé trop de poison pour recouvrer la santé: *plus veneni hausit, quàm ut sanitati restitatur.* On peut dire aussi, *quàm qui sanitati restitatur.*

Il a commis trop de crimes pour que les juges aient pitié de lui: *plura admisit scelera, quàm ut illius iudices misereat.* On peut dire aussi, *quàm cuius iudices misereat.*

Je suis trop élevé pour que la fortune puisse me nuire: *majus sum, quàm ut fortuna mihi nocere possit, (ou quàm cui.)*

Je vous estime trop pour vous blâmer, *pluris te facis, quàm ut te vituperem.*

II. *Ne pas assez...pour...* } en latin *moins que (il Trop peu.....pour...}* ne faut) *pour*.

REGLE. *Trop peu* se tourne par *moins*, et s'exprime de même: *pour* s'exprime par *quàm* *ut*.

Ex. Il a trop peu d'esprit pour conduire cette

affaire ; *tournez*, il a moins d'esprit que...*minus habet ingenii, quàm ut rem gerat.*

Il avoit trop peu de soldats pour vaincre, *pau- ciores habebat milites, quàm ut vinceret.*

Il étoit trop peu estimé pour...*minoris aestima- batur, quàm ut...*

ADVERBES DE TEMPS.

A PEINE...QUE...*Vix...Quàm....*AUSSITOT QUE...
Statim ut...

I. *A peine* s'exprime par *vix*, et le *que* suivant, par *quàm* avec l'indicatif.

Ex. A peine fut-il arrivé, qu'il tomba malade : *vix advenit, quàm in morbum incidit.*

Aussitôt que s'exprime par *statim ut* ; ne pas plus tôt que est la même chose.

Ex. Aussitôt qu'il fut arrivé, il tomba malade, *statim ut advenit, in morbum incidit.*

II. *Plus tôt*, signifiant de meilleure heure, s'ex- prime par *maturius* ; s'il signifie plus vite, par *citius, celerius*.

Ex. Il s'est levé plus tôt qu'à l'ordinaire, *ma- turius solito surrexit.*

Il est arrivé plus tôt qu'on ne pensoit, *citius venit quàm putabant.*

III. Quand *plutôt* marque la préférence d'une chose sur une autre, on l'exprime par *potius*, et *que de* par *quàm* avec le subjonctif. Ex. Com- battez plutôt que de devenir esclave, *depugna potius quàm servias.*

Après les adverbes et les noms de temps, on exprime *que* par *quàm*, (ou *ex quo* quand il se peut tourner par *depuis que*.)

Ex. Présentement que...*nunc quàm.*

Hier que...*Heri quàm.*

La dernière fois que je vous vis, *proximè quàm te vidi.*

Un jour que j'étois avec vous, *quàdam diè quàm tecum essem.*

Il y a long-temps que je vous attends, *diù est quàm te expecto.* (*Il y a; il y avoit se tournent par le verbe être.*)

Du temps que Rome florissoit, *tùm quàm Roma floreret.*

Un jour viendra que... *veniet* ou *erit* *tempus quàm...*

Il y a des temps que... *incidunt sæpè tempora quàm.*

Il y a deux ans qu'il est mort, *duo anni effluxere, ex quo mortuus est,* (sous-entendu *tempore,* et non pas *ex quibus.*)

CHAPITRE CINQUIÈME.

PREPOSITIONS FRANCOISES.

I. Préposition DE.

De au commencement d'une phrase s'exprime par *è* ou *ex* avec l'ablatif.

Ex. De tous les vices, il n'en est pas de plus grand que l'orgueil : *ex omnibus vitiis, nullum est majus superbià.*

II. *DE*, entre un nom et le présent de l'infinif actif, veut le gérondif en *di*.

Ex. Le temps de prier, *tempus orandi.*

De, entre un nom et l'infinif passif, ou tout autre verbe qui n'a point de gérondif, s'exprime par différentes conjonctions, selon le verbe d'où le nom est dérivé.

Ex. Il trembloit de crainte d'être surpris, *contremiscebat ne deprehenderetur.* (Après *craindre,* *de* s'exprime par *ne.*)

Il a une grande joie d'être le premier, *summâ perfunditur letitiâ quòd primas teneat.* (Après se réjouir, de s'exprime par *quòd.*)

III. Quand *de*, suivi d'un infinitif, peut se tourner par *si*, on l'exprime en latin par *si*.

Ex. Vous me ferez plaisir de lui écrire ; *tournez*, si vous lui écrivez : *pergratum mihi feceris, si ad eum scripseris.*

IV. Quand *de*, suivi d'un infinitif, peut se tourner par *moi qui*, *vous qui*...on l'exprime par *qui*, *quæ*, *quod*, avec le subjonctif.

Ex. Que vous êtes malheureux d'avoir couru de vous-même à la mort ! *ô te infelicem qui ultrò ad necem cucurreris !*

Préposition à devant un infinitif.

I. Quand la préposition *à*, précédée d'un nom, peut se tourner par *qui*, *quæ*, on l'exprime par *qui*, *quæ*, *quod*, avec le subjonctif.

Ex. Je n'avois rien à vous écrire ; *tournez*, que je vous écrivisse...*Nihil habebam quod ad te scriberem.*

II. Quand *à* peut se tourner par *si*, on l'exprime en latin par *si*.

Ex. A l'entendre parler, vous diriez...*tournez*, si vous l'entendiez parler...*Quem si loquentem audiens, dicas...*

REMARQUE. On met élégamment en latin le présent du subjonctif, au lieu de l'imparfait.

III. Quand *à* peut se tourner par *pour*, on l'exprime par *ut* avec le subjonctif ; et s'il suit une négation, c'est par *ne*.

Ex. A dire vrai ; *tournez*, pour dire vrai ; *ut verum dicam.*

A ne pas mentir, *ne mentiar.*

ETRE *homme à... femme à... tournez, être celui, celle qui...*

REGLE. *N'être pas homme à... femme à... capable de... se tourne par n'être pas celui, celle qui; et s'exprime par non is... qui, non ea quæ, avec le subjonctif; et le second verbe est toujours à la même personne que le premier.*

Ex. Je ne suis pas homme à reculer, *non is sum qui pedem referam.*

Votre mere n'est pas femme à élever mal ses enfans, *non ea est tua mater, quæ liberos suos malè instituit.*

Si *être* ou *n'être pas capable* a pour nominatif un nom de chose inanimée, on l'exprime par *posse, possum.* Ex. Tous les trésors du monde ne sont pas capables de satisfaire son avarice, *thesauri quilibet illius avaritiam satiare non possunt.*

Préposition POUR.

Pour s'exprime de différentes manières, suivant ses différentes significations.

I. Quand *pour* signifie *envers*, il s'exprime par *in* ou *ergà*, avec l'accusatif.

Ex. Mon zèle pour vous, *meum in te* ou *ergà te studium.*

II. Quand *pour* peut se tourner par *de*, on le rend par le génitif.

Ex. L'amour pour la liberté nous est naturel; tournez, l'amour de la liberté... *amor libertatis nobis est innatus.*

III. Quand *pour* signifie *au lieu de*, il s'exprime par *pro* avec l'ablatif, ou par *loco* avec le génitif.

Ex. Pour une épée, il prit un bâton, *pro gladio, ou loco gladii, fustem sumpsit.*

IV. Quand *pour* signifie à cause de, il s'exprime par *ob* ou *propter* avec l'accusatif.

Ex. Je l'aime pour sa modestie, *illum propter modestiam amo.*

V. Quand *pour* signifie pour l'amour de, il se rend par *causâ* ou *gratiâ* avec le génitif.

Ex. Je ferai volontiers cela pour lui, *id libenter illius causâ faciam*; pour vous, *tuâ causâ*. (Au lieu des génitifs, *mei*, *tui*, on dit *meâ*, *tuâ*, devant *causâ*)

VI. Quand *pour* marque l'intention, le motif, il se rend par *in* avec l'accusatif.

Ex. Employez tous vos soins pour votre santé, *omnem curam in valetudinem confer.*

VII. *Pour*, signifiant à l'avantage, au désavantage de, se rend en latin par le datif.

Ex. Je craignois pour votre vie, *vita tua metuebam.*

Demander grace pour quelqu'un, *veniam alicui petere.*

VIII. *Pour*, devant un infinitif, s'exprime par *ad* avec le gérondif en *dum*, ou par *ut* avec le subjonctif, ou par *causâ*, *gratiâ*, avec le gérondif en *di*.

Ex. Il se leva pour répondre, *surrexit ad respondendum*, ou *ut responderet*, ou *respondendi causâ*.

On se sert aussi quelquefois du futur en *rus*, *ra*, *rum*; que l'on fait accorder avec le nominatif: *surrexit responsurus*.

Si *pour* est suivi d'un comparatif, au lieu de *ut*, on se sert de *quâ*.

Ex. Reposez-vous pour mieux travailler, *otiare quâ meliùs labores.*

Quand *pour* est accompagné d'une négation, il se rend par *ne* avec le subjonctif.

Ex. Pour ne pas vous ennuyer, *ne vobis tedium offeram*

IX. Si *pour* devant un infinitif peut se tourner par *qui, que*, on l'exprime par *qui, que, quod*, avec le subjonctif.

Ex. Il m'envoza quelqu'un pour m'avertir, *tournez*, quelqu'un qui m'avertît, *misit hominem qui me moneret.*

X. *Pour*, devant le parfait de l'infinitif, suivi de ces mots, *ce n'est pas à dire pour cela que...se* tourne par *quoique*.

Ex. Pour avoir salué des méchans, ce n'est pas à dire pour cela que je sois méchant, *quamvis improbos salutaverim, non continuè sum improbus.*

XI. *Pour peu que* se tourne par *si peu que*, et s'exprime par *si vel minimum*.

Ex. Pour peu que vous vouliez réfléchir, vous comprendrez la chose, *si vel minimum cogitare volueris, rem percipies.*

XII. *Pour*, dans ces façons de parler, *pour moi, pour vous*, se rend par *verò*, que l'on met après le pronom.

Ex. Pour moi, je suis prêt, *ego verò sum paratus.*
Pour vous, il vous importe, *tuà verò interest.*

XIII. *Pour*, signifiant *eu égard à...se* rend en latin par *ut*, et quelquefois par *pro*, qui gouverne l'ablatif.

Ex. Il avoit assez de littérature pour un Romain, *c'est-à-dire*, eu égard à un Romain, *erant multa ut in homine Romano littera.*

Il étoit habile pour ce temps-là, *erat ut illis temporibus eruditus.*

Il est assez savant pour son âge, *pro ætate satis est eruditus.*

Préposition SANS devant un infinitif françois.

I. PREMIERE REGLE. Quand le verbe qui précède *sans*, n'a ni négation ni interrogation, on tourne *sans* par *et ne pas*, et on l'exprime par *nec*.

Ex. Il est sorti sans fermer la porte ; *tournez*, et il n'a pas fermé la porte, *exiit, nec fores clausit*.

II. DEUXIEME REGLE. Quand le premier verbe est accompagné d'une négation ou d'une interrogation, on tourne *sans* par *que ne*, et on l'exprime par *quin*, ou *nisi*.

Ex. Personne ne devient savant, qui peut devenir savant sans lire beaucoup ? *tournez*, qu'il ne lise... *Nemo fit doctus, quis potest doctus fieri, quin multa legat ?*

REMARQUE. On tourne aussi quelque fois *sans* par *avant que*, *priusquam*. Je ne partirai pas sans vous avoir dit adieu, *tournez*, avant que je vous aie dit adieu, *non proficear priusquam tibi vale dixerim*.

Différentes manieres d'exprimer la Préposition Sans, devant un infinitif.

1°. Par un nom dérivé d'un verbe. Sans pleurer, *sine lacrymis*. Sans craindre, *sine metu*.

2°. Par un adjectif. Passer la nuit sans dormir, *noctem insomnem ducere* ; sans blesser sa conscience, *salvâ fide* ; sans se plaindre, *æque animo*.

3°. Par un adverbe. Sans faire semblant de rien, *dissimulanter* ; sans y penser, *temerè, imprudenter*.

4°. Par un participe. Vous comprenez cela sans que je vous le dise, *id etiam me tacente intelligis* ; sans rire, *remoto joco* ; sans tarder, *nullâ interpositâ morâ*.

françois.

be qui pré-
ogation, on
me par *rec.*

e ; tournez,
fores *clausit.*

emier verbe
ne interro-
n l'exprime

ui peut de-
nez, qu'il ne
s fieri, *quin*

par *avant que,*
adieu, *tournez,*
priusquam tibi

Préposition

Sans pleu-
e metu.

t sans dor-
sser sa con-
œque *animo.*

emblant de
temerè, *in-*

prenez cela
tacente *intel-*
arder, *nulla*

I. APRES, suivi d'un nom.

Après s'exprime par *post* avec l'accusatif.—
Après le diner, *post prandium.*

Quand *après* marque la seconde place, le se-
cond rang, on l'exprime par *secundum* avec l'ac-
cusatif, ou par *ab* avec l'ablatif.

Ex. Après Cicéron, il est, sans contredit, le
premier des orateurs : *secundum Ciceronem*, ou
bien à *Cicerone est oratorum facile princeps.**

* *Après* signifiant immédiatement après, se rend par *sub* avec
l'accusatif. Ex. Après cette lettre, on lut la vôtre, *sub eas lit-
teras, recitatae sunt tuae.*

II. APRES, suivi d'un infinitif françois.

REGLE. *Après*, suivi du parfait de l'infinitif
actif, se tourne par *après que*, et s'exprime par
postquam, *quum* ; et le verbe se met à différens
temps de l'indicatif, de cette manière :

Ex. Après avoir lu, j'écris ; *c'est-à-dire*, après
que j'ai lu...*postquam legi, scribo.*

Après avoir lu, j'écrivois ; *c'est-à-dire*, après
que j'avois lu...*postquam legeram, scriberem.*

Après avoir lu, j'ai écrit ; *c'est-à-dire*, après
que j'eus lu...*postquam legi, scripsi.*

Après avoir lu, j'écrirai ; *c'est-à-dire*, après
que j'aurai lu...*postquam legero, scribam.*

AVANT, suivi d'un infinitif françois.

REGLE. *Avant*, suivi d'un infinitif, se tourne
par *avant que*, *antequam*, *priusquam*, avec le sub-
jonctif, de cette manière :

Ex. Ja lis, je lirai avant d'écrire : *tournez,*
avant que j'écrive : *lego, legam, antequam scribam.*

Je lisois, j'ai lu, j'avois lu avant d'écrire : *tournez*, avant que j'écrivisse : *legebam, legi, legeram antequàm scriberem.**

* *Avant* suivi d'un parfait de l'infinif, peut se rendre par un participe du passé, en y ajoutant une négation. Ex. Il est parti avant d'avoir terminé l'affaire, c'est-à-dire, l'affaire n'étant pas terminée, *infecto negotio profectus est.* (*In*, adjointe à un adjectif, équivant à *non.*)

AU LIEU DE, suivi d'un nom

I. *Au lieu de* s'exprime par *pro* avec l'ablatif, ou par *loco* avec le génitif.

Ex. *Au lieu d'épée, il se servit d'un bâton, pro gladio ou loco gladii, fuste usus est.*

II. AU LIEU DE, suivi d'un infinitif.

1°. On le tourne par *lorsque je devois, tu devois, il devoit...* quand il y a obligation de faire la chose.

Ex. *Au lieu de lire, il joue ; tournez, lorsqu'il devoit lire...quàm legere deberet, ludit.*

2°. On le tourne par *lorsque je pourrois, tu pourrois, il pourroit...* quand il n'y a qu'une simple permission de faire la chose.

Ex. *Au lieu de jouer, il lit ; tournez, lorsqu'il pourroit jouer...quàm posset ludere, legit.*

III. *Au lieu de...* précédé d'un verbe à l'impératif, s'exprime par *non autem*, et le second verbe se met aussi à l'impératif en latin.

Ex. *Lisez au lieu de badiner ; tournez, lisez et ne badinez pas, lege, non autem nugare.*

IV. *Au lieu que* se tourne par *au contraire*, et s'exprime par *verò, autem*, que l'on met après un mot.

IV
vous
nugar
V.
se tou

Re
prime
bre d
Ex
peine
qu'il

La
Nous
Su
phra
vant
E
l'am
Ire
que
E
pu,
Il
vaut
vous
latab
I
trad
E

IV. Il lit, au lieu que vous badinez, *tournez*, vous au contraire, vous badinez ; *legit ille, tu verò nugaris.*

V. Quand *au lieu de*, suivi d'un infinitif, peut se tourner par *bien loin de*, on l'exprime de même.

BIEN LOIN DE, *suivi d'un infinitif.*

REGLE. *Bien loin de*, suivi d'un infinitif, s'exprime par *nedùm* avec le subjonctif ; et le membre de phrase où il se trouve, devient le second.

Ex. *Bien loin de m'aimer*, il me regarde à peine ; *tournez*, il me regarde à peine, bien loin qu'il m'aime, *vix me aspicit, nedùm amet.*

CHAPITRE SIXIEME.

CONJONCTIONS FRANCOISES.

La principale conjonction françoise est *que*. Nous en avons parlé dans différens articles.

Si conditionnel.—I. *Si*, au commencement d'une phrase, se traduit par *si*, et veut le subjonctif devant un imparfait ou un plus-que-parfait.

Ex. Si vous le faisiez, si vous l'aviez fait pour l'amour de moi, *id si faceres, si fecisses causâ meâ.*

III. REMARQUE. Quelquefois au lieu de répéter *si*, on met *que* en françois.

Ex. Si vous aviez voulu, et que vous eussiez pu, *si voluisses et potuisses.*

II. REMARQUE. Quand le second verbe est au futur, il vaut mieux mettre aussi le premier au futur en latin. Ex. Si vous lisez ce livre, j'en serai charmé, *quem librum si leges, latabor.*

II. Quand *si* est suivi de *ne* seulement, on le traduit par *nisi* avec le subjonctif.

Ex. Si vous ne prenez garde, *nisi caveas.*

III. Quand *si* est suivi de *ne pas, ne point*, on le traduit par *si non, si minus* ; et ces mots, au moins, du moins, pour le moins, s'expriment par *saltem, at certè, ut minimum*.

Ex. Si vous ne craignez pas les hommes, au moins craignez Dieu, *si non homines, at certè Deum time*.

IV. *Si*, signifiant *quand, parce que*, ne veut pas le subjonctif : ce qui arrive lorsqu'il est suivi de deux imparfaits, ou de deux parfaits.

Ex. Si jè l'appellois, il s'en alloit ; *tournez, quand je l'appellois...quem si arcessebam, abibat*.

REMARQUE. *Que si* s'exprime par *quod si* ; mais *si*, par *sin, sin autem* ; si au contraire, si cela n'étoit pas, par *sin aliter, sin minus*.

Si ce n'est que, à moins que, par *nisi, nisi forte, nisi verè, nisi si* ; si ce n'est suivi d'un nom, par *nisi*, et même cas que devant ; ou par *prater* avec l'accusatif.

Si dubitatif.—*Si*, après les verbes de doute, comme *douter si, examiner si, ne pas savoir si, délibérer si, demander, juger, dire, s'informer si*, etc. s'exprime par *an, utrùm*. Ou *si* s'exprime par *an*. *Qu'on* s'exprime par *an-non, nec-ne*.

Ex. Elle demanda si elle étoit plus grosse que le bœuf, *interrogavit an esset lotior bœve*.

Jè ne sais s'il dort, ou s'il écoute, *nescio utrùm dormiat, an audiat*. S'il dort, ou non, *an dormiat, nec-ne*.

COMME, DE MEME QUE.

II *Comme, de même que*, dans le premier membre d'une comparaison, s'exprime par *ut*, ou *quemadmodùm* avec l'indicatif ; et *de même*, dans le second membre, s'exprime par *sic* ou *itè*.

Ex. Comme le feu éprouve l'or, de même l'adversité éprouve l'homme courageux, *ut* ou

quem
forte

II
rend
E
pend
C
la ch

ALL

I
mar
faire
on
avec
tem

E

sum

I

I

diri

I

obl

l'on

I

pas

libi

I

ver

tre

le

•

BE

vail

quemadmodum ignis aurum probat, sic ou ità miseria fortes viros.

II. *Comme*, signifiant pendant que, puisque, se rend par *quùm*, et il veut le subjonctif.

Ex. Comme on le mènoit au supplice...*tournez*, pendant qu'on le...*quùm ad supplicium duceretur.*

Comme la chose est ainsi, c'est-à-dire, puisque la chose est ainsi, *quùm ità se res habeat.*

Différentes Locutions Françaises.

ALLER, DEVOIR, IL FAUT, suivis d'un infinitif.

I. Quand *aller*, *devoir*, suivis d'un infinitif, marquent seulement qu'une chose est près de se faire, on n'exprime pas le verbe *aller*, *devoir*, mais on met le verbe suivant au participe du futur, avec le verbe *sum*, *es*, *est*, que l'on met au même temps où le verbe *aller* est en français.

Ex. Je vais ou je dois partir. *Mox profecturus sum.*

Il devoit partir, *profecturus erat.*

La ville doit être pillée demain, *urbs cras diripienda est.*

II. Quand les verbes *devoir*, *il faut*, marquent obligation, on tourne la phrase par le passif, et l'on se sert du futur en *dus*, *da*, *dum*.

Ex. Il faut réprimer ses passions ; *tournez*, les passions doivent être réprimées, *comprimendæ sunt libidines.**

III. Si le verbe qui suit *devoir*, *il faut*, ne gouverne pas l'accusatif, servez-vous du participe neutre en *dum*, avec *est* ; et mettez au cas du verbe le nom ou le pronom suivant.

* Exprimez de même par le participe en *dus*, *da*, *dum*, AVOIR BESOIN, suivi d'un infinitif—Il a besoin d'être excité au travail, *is ad laborem est incitandus.*

Ex. Il faut servir Dieu, *serviendum est Deo.*
(Le verbe *servire* gouverne le datif.)

(On peut aussi se servir de *debere*, *oportet*: *Oportet Deo servire.*)

TANT S'EN FAUT QUE...ÊTRE SI ÉLOIGNÉ DE...

Tant s'en faut s'exprime par *tantum abest*, et les deux *que* suivans par *ut* avec le subjonctif.

Ex. Tant s'en faut qu'il vous hâisse, qu'au contraire il vous aime, *tantum abest ut te oderit, ut contra te amet.*

On peut s'exprimer *tant s'en faut que* par *adè non*, et le second *que* par *ut*. *Adè non te odit, ut contra te amet.* On peut encore le tourner par *bien loin de*, et l'exprimer de même: *te amat, nedum oderit.*

PEU S'EN FAUT...IL S'EN FAUT PEU QUE.

Peu s'en faut, il ne tient à rien que, s'expriment par *parum abest*, et *que* par *quin* avec le subjonctif.

Ex. Peu s'en faut que je ne sois très-malheureux, *parum abest quin sim miserrimus.*

Peu s'en est fallu qu'il ne tombât, *parum abfuit quin caderet.**

Penser, *faillir*, *manquer*, suivis d'un infinitif, c'est la même chose que *peu s'en faut*. Il a pensé tomber...

* On peut encore exprimer *peu s'en est fallu* par *tantum non*, ou par *penè*. *Peu s'en est fallu qu'il ne tombât*; tournez, seulement il n'est pas tombé, *tantum non cecidit*; ou il est presque tombé, *penè cecidit.*

IL S'EN FAUT BEAUCOUP QUE... Être bien éloigné de...

Il s'en faut beaucoup, s'exprime par *multum abest...combien s'en faut-il*, par *quantum abest*; et le *que* suivant par *ut* avec le subjonctif.

Ex
vos c
discip
Cett
ne s'ex
le verb
heureu

I.
on l'e
subjon
Ex
que je
Fân

nem d
suivan
Ex
j'ai co
Qu
engage

Ex
me co
Il l
tué, j
jours

Cel
gagé

III.
et s'ex
Ex
arrivé

IV.
s'expr
Ex
tjou

Ex. Il s'en faut beaucoup que vous surpassiez vos condisciples, *multum abest ut tuos superes condiscipulos.*

Cette façon de parler, *faut-il que*, mise par exclamation, ne s'exprime pas; on met le nom ou pronom à l'accusatif, et le verbe suivant à l'infinitif. Ex. Faut-il que je sois si malheureux! *Me-ne ita miserum esse!*

FAIRE, suivi d'un infinitif françois.

I. Quand le verbe *faire* signifie *faire en sorte*, on l'exprime par *facere* ou *dare operam ut*, avec le subjonctif.

Ex. Faites-moi savoir; *tournez*, faites en sorte que je sache, *fac ut sciam.*

Faire connoître, quand il a pour nominatif un nom de chose inanimée, se tourne de la manière suivante.

Ex. Votre lettre m'a fait connoître; *tournez*, j'ai connu par votre lettre, *ex litteris tuis cognovi.*

Quand *faire* signifie *contraindre*, *commander*, *engager*, on l'exprime par *cogere*, *jubere*, *impellere*.

Ex. Vous me faites mourir; *c'est-à-dire*, vous me contraignez... *Mori me cogis.*

Il le fit tuer; *c'est-à-dire*, il ordonna qu'il fût tué, *jussit eum occidi.* (Après *jubeo* on met toujours le verbe au présent de l'infinitif.)

Cela m'a fait croire, *c'est-à-dire*, cela m'a engagé à croire, *id me impulit ut crederem.*

III. *Ne faire que de*, se tourne par *tout à l'heure*, et s'exprime par *modò*.

Ex. Il ne fait que d'arriver; *tournez*, il est arrivé tout à l'heure, *modò a venit.*

IV. *Ne faire que*, se tourne par *toujours*, et s'exprime par *semper*, *perpetuò*.

Ex. Il ne fait que badiner; *tournez*, il badine toujours, *perpetuò nugatur.*

Se faire donner quelque chose par force, *aliquid extorquere*.

Faire sa paix avec quelqu'un, *in gratiam redire cum aliquo*.

Faire espérer à quelqu'un que...*aliquem in spem adducere*. (Le que se retranche.)

Faire concevoir une bonne opinion de soi, *bonam sui* ou de *se spem concitare*.

Les autres significations du verbe *faire* se trouvent dans le dictionnaire.

I. VENIR DE...devant un infinitif françois.

Venir de...devant un infinitif, se tourne par tout à l'heure, *modo*.

Ex. Il vient de partir : *tournez*, il est parti tout à l'heure, *modo profectus est*.

II. *Venir à*...N'aller pas...devant un infinitif, ne s'expriment pas en latin.

Ex. S'il vient à savoir cela : *tournez*, s'il sait cela, *id si rescierit*.

N'allez pas vous imaginer : *tournez*, ne vous imaginez pas, *ne existimes*, ou *noli existimare*.

ETRE PRES ou sur le point de...

Etre près de...devant un infinitif, se tourne par *dans peu*, *bientôt*, *MOX* ou *JAMJAM* ; et le verbe suivant se met au futur en *rus*, *ra*, *rum*, pour l'actif ; en *dus*, *da*, *dum*, pour le passif, avec *sum*, *eram*...

Ex. Il étoit sur le point de prendre la ville, *mox* ou *jamjam oppido potiturus erat*. On dit encore : *in eo erat ut oppido potiretur*.

NE MANQUER PAS DE...

I. *Ne manquer pas de*...devant un infinitif, se tourne par *certainement*, *profecto*.

Ex. Je ne manquerai pas de lui écrire : *tournez*, je lui écrirai certainement, *ad illum profectò scribam.*

II. Mais quand on commande quelque chose, ne manquez pas se tourne par *souvenez-vous*, *memento* ; au pluriel *mementote.*

Ex. Ne manquez pas de l'avertir, *memento ut illum moneas.*

LAISSER, devant un infinitif.

I. *Laisser*, devant un infinitif, se tourne par *permettre que*, et s'exprime par *sinere.* (Le *que* se retranche.)

Ex. Vos chants ne me laissent pas dormir, *cantus tui non sinunt me dormire.*

II. *Ne pas laisser de*, devant un infinitif, se tourne par *cependant*, *tamen.*

Ex. Quoique je vous attende vous-même, ne laissez pas de donner une lettre, *quanquàm te ipsum expecto, da tamen epistolam.*

S'OCCUPER A...Se mettre à...Se mêler de...

Les verbes *s'occuper à*, *se mêler de*, devant un infinitif, ne s'expriment pas en latin.

Ex. Il s'occupe à lire : *tournez*, il lit, *legit.*

Se mettre à... devant un infinitif, s'exprime en latin par *cœpisse*, *cœpi* ; il se mit à pleurer, *flere cœpit.*

AVOIR LA FORCE DE...la hardiesse de...

Avoir la force de... devant un infinitif, s'exprime par *sustinere*, *audere*, avec l'infinitif latin.

Ex. Avez-vous bien eu la force de nier cela ? *Sustinuisti, ausus es id negare ?*

NE SERVIR QU'A...

Ne servir qu'à...devant un infinitif, ne s'exprime pas en latin.

Ex. Cela ne sert qu'à aigrir ma douleur, *tournez*, cela aigrit...*hoc dolorem meum exulcerat.*

SAVOIR, devant un infinitif françois.

Savoir, devant un infinitif, ne s'exprime pas en latin.

Ex. Il sut profiter de cette occasion, *tournez*, il profita de...*câ occasione usus est.*

IL ME TARDE DE...Je suis dans l'impatience de...

Il tarde de...être dans l'impatience de...s'exprime par *nihil longius est quàm*...avec l'infinitif, ou *quàm ut*...avec le subjonctif.

Ex. Il me tarde de vous voir, *nihil mihi longius est quàm ut te videam.*

IL NE TIENT QU'A.

Il ne tient qu'à moi, qu'à vous, qu'à lui que cela ne se fasse, *per me, per te unum stat, quominus id fiat.*

AVOIR BEAU...

Avoir beau...devant un infinitif, se tourne par *en vain, frustrà, ou quoique, quamvis.*

Ex. Vous avez beau crier : *tournez*, vous criez en vain, *frustrà vociferaris* ; ou quoique vous criiez, *quamvis vociferere.*

AVOIR DE LA PEINE A...

Avoir de la peine à...devant un infinitif, se tourne par *difficilement.*

Ex. Il a eu de la peine à obtenir cela; *tournez*, il a obtenu difficilement; *agrè ut impetravit*.

N'avoir pas de peine à... se tourne par *facilement*.

A FORCE DE...

A force de... devant un infinitif, se rend par le nom dérivé du verbe, avec *multus, a, um*.

Ex. A force de travailler, il est devenu savant; *tournez*, par beaucoup de travail, *multo labore doctus eravit*.

POUR NE PAS DIRE.

Pour ne pas dire, s'exprime par *ne dicam*, et le nom ou l'adjectif suivant se met au même cas que celui qui précède, quand on renvoie le premier verbe à la fin.

Ex. Vous êtes un enfant, pour ne pas dire un badin; *tu puer, ne dicam, nugator es*.

AVOIR LE BONHEUR DE... AVOIR LE MALHEUR DE...

Avoir le bonheur de... s'exprime par *contingere ut...* le malheur de... par *accidere ut*.

Ex. J'ai eu le bonheur de voir le roi; *tournez*, il m'est arrivé de, *nihî contigit ut regem viderem*.

J'ai eu le malheur d'être vaincu, *nihî accidit ut vincerer*.

AVOIR LIEU, *sujet ou raison*.

Avoir lieu, sujet ou raison, se tourne par le verbe *être*, et l'infinitif suivant se met au gérondif en *di*.

Ex. Vous n'avez pas lieu...de craindre; *c'est-à-dire*, lieu n'est pas à vous de craindre, *tibi non est timendi locus.*

(On peut encore exprimer *de* par *quod* ou *cur* avec le subjonctif : *non est quod timeas.*)

VOUS NE SAURIEZ CROIRE.

Souvent l'imparfait du subjonctif au commencement d'une phrase, se met en latin au présent du subjonctif, sur-tout avec *volo, nolo, malo, audeo* et *possum.*

Ex. Vous ne sauriez croire, *vix credas* ou *vix credideris.*

Vous le prendriez pour un homme sage, *eum sapere putes.*

MALGRÉ.

I. *Malgré*, devant un nom de personne, s'exprime par *inventus, a, um*, que l'on fait accorder avec ce nom.

Ex. Il a fait cela malgré lui, *id invitus fecit.*

Je l'ai renvoyé malgré lui, *illum invitum dimisi.*

J'ai fait cela malgré lui, *id illo invito feci.*

II. *Malgré*, devant un nom de chose, se tourne par *quoique*, avec un verbe.

Ex. Il le tua malgré ses cris redoublés; *tournez*, quoiqu'il criât beaucoup, *illum, quamvis clamitaret, interfecit.*

AU HAUT DE...au milieu de...au bas de...

Le haut, le sommet d'un arbre, d'un rocher, d'une montagne; *summa arbor, summa rupes, summus mons.* Au haut de l'arbre, *in summâ arbore.*

TABLE ALPHABETIQUE.

DES

TROIS PARTIES.

A , devant un infinitif.	Avoir de la peine à	218
pages 117 et 204	Avoir honte de ou que.	165
Actifs qui ont deux régi- mes.	Avoir la force de.	217
126	Avoir lieu ou raison de.	219
Adject. avec le nom. 19, 114	Avoir le bonheur de.	219
Adjectif qui a rapport à deux noms.	Avoir peur de ou que.	162
115	Avoir soin suivi d'un in- finitif.	160
A force de.	219	
Adverbes. 85, 152, 186	Au bas de.	220
Aller, suivi de l'infinitif.	Au haut de.	220
218	Au milieu de.	220
A moins que.	212	
Amphibologie.	Au lieu de, au lieu que.	210
170	Aussi... que.	192
A peine... que.	202	
Appréhender que.	Aussi grand... que.	200
162	Aussi, autant qu'homme d'à monde.	193
Après suivi d'un infinitif.	209	
195	Aussitôt que.	202
A proportion que.	195	
A qui, de qui, dont, par qui.	Autant, autant que.	192
137	Autant que jamais.	193
A quoi tient-il que.	164	
Arriver que.	160	
Asses, suivi de pour.	200	
201	Ayant, devant un verbe actif.	185
Asses peu pour.	201	
Attendre que.	185	
185	Ayant, devant un verbe neutre.	185
Ayant de, suivi d'un infinitif.	Ayant été, devant un verbe neutre ou déponent.	185
209	185	
Averti de ou que.	160	
Avoir beau, devant un infinitif.	Ayant, suivi d'autant.	185
218	Beaucoup.	188
	Bien loin de ou que.	211

Capable de.....homme ou femme à.	203	<i>Deus sanctus.</i>	114
Celui-ci, celui-là.	181	Deux noms de suite.	113
Celui, celle, suivis d'un gé- nitif.	189	Deux verbes de suite.	133
Ce n'est pas à dire pou cela que.	184	Digne de ou que.	163
Ce n'est pas que.	185	Dissnader de.	163
Ce qui, ce que, suivis de c'est.	184	Dont, de qui, à qui, par qui.	137
C'est ainsi que.	183	Douter que.	166
C'est, suivi de que de.	184	Douter de, se douter que.	166
Combien grand.	187	Elle, Elles, après un que retranché.	173
Combien, entre deux ver- bes.	167	<i>Ego audio.</i>	121
Combien s'en faut-il que.	214	Empêcher de ou que.	164
Commander de ou que.	160	En, y, joints à un verbe.	139
Comme, au commencement d'une phrase.	212	Espérer, suivi d'un infini- tif.	159
Comparatifs.	99, 119	Est-ce à dire pour cela que.	184
Conjonctions.	88, 153, 211	Est-ce ainsi que.	183
Conseiller de ou que.	160	Etant devant un verbe neu- tre.	185
Craindre que.	162	Etant, suivi d'aussi.	185
D'autant plus, d'autant moins.	195	Etre bien éloigné de.	214
De, au commencement d'une phrase.	203	Etre si éloigné de.	214
De, suivi d'un infinitif.	203	Etre cause que.	165
Défendre de ou que.	164	Etre homme ou femme à.	205
De même...que.	212	Etre sur le point de.	216
De entre deux noms	113	Etre surpris que.	165
De entre un nom et un in- finitif.	114	Etre trop pour.	201
Degrés de comparaison.	97	Faire : différentes façons de l'exprimer.	215
Demande et réponse.	142	Faire en sorte que ou de.	160
Devoir, suivi d'un infini- tif.	213	Faillir suivi d'un infin.	214
		Falloir suivi d'un infin.	213

Le milieu d'un arbre, d'un rocher, d'une montagne; *media arbor, media rupes, medius mons.*
 Au milieu du marché, *in medio foro.*

Le bas d'un arbre, d'une montagne, *ima arbor, imus mons.*

Le bout des doigts, *extremi digiti.*

Le fond de la mer, *imum mare.*

FIN.

114
 de suite. 113
 de suite. 133
 que. 163
 163
 i, à qui, par
 137
 166
 e douter que.
 166
 après un que
 173
 121
 ou que. 164
 à un verbe.
 139
 i d'un infini-
 159
 e pour cela
 184
 ue. 183
 an verbe neu-
 185
 p'aussi. 185
 gné de. 214
 é de. 214
 s. 165
 ou femme à.
 205
 int de. 216
 ue. 165
 201
 entes façons
 r. 215
 que ou de.
 160
 an infin. 214
 un infin. 213

For
ti
For
si
For
Fut
u
Fut
u
Hor
b
Il,
re
Il a
Il es
- q
Il fa
Il fa
Il in
q
Il y
Il m
H u
Il n
H n
H n
Il s
Il s
H s
Imp
a

Formation des verbes ac-	Imparfait du subjonctif,	
tifs	51	après un que retranché.
Formation des verbes pas-		158
sifs.	70	Imparfait du subj. après
Fort, joint à un adjectif		<i>ut, ne, quin.</i>
190		168
Futur de l'indicatif après		Infinitif après un adjectif.
un que retranché.	157	117
Futur de l'indicatif après		<i>Interdico ; son régime.</i>
<i>ut, ne, quin.</i>	168	133
Homme ou femme à, capa-		Interjections.
ble de.	205	89
Il, ils, elle, après un que		Laisser, suivi d'un infinitif.
retranché.	173	217
Il arrive que.	160	Le même que.
Il est nécessaire, il est juste		178
que.	160	Le premier, le second.
Il faut que.	160	181
Il faut suivi d'un infinitif		Le, la, les, lui, leur, joints
213		à un verbe.
Il importe, il est d'intérêt		138
que.	160	Leur, leurs, joints à un
Il y a, il y avoit.	208	nom.
Il me tarde que.	218	174
Il ne s'en faut rien que.	214	L'un, l'autre.
Il ne tient à rien que.	214	180
Il ne tient pas à moi que		L'un ou l'autre, l'un des
164		deux.
Il ne tient qu'à moi que.		180
218		Mais si, si au contraire.
Il semble, il paroît.	172	212
Il s'en faut beaucoup que		Malgré.
214		220
Il s'en faut peu que.	214	Manquer, suivi d'un infini-
Imparfait de l'indicatif		tif.
après un que retranché		214
157		Me, te, se, nous, vous, même
		138
		Même que.
		178
		Menacer, suivi d'un infini-
		tif.
		159
		Mériter de ou que.
		163
		Moins répété.
		195
		Moins on, plus on.
		196
		N'avoir garde de.
		163
		Ne faire que.
		215
		Ne faire que de.
		215
		Ne pas laisser de.
		217
		Ne pas manquer de.
		216

Ne pas même, non pa même.	179	Persuader de ou que.	160
Ne pas...plutôt.	202	Peu.	188
Ne servir qu'à.	218	Peu s'en faut que.	214
Ni l'un ni l'autre.	186	Plus.	188
Nominatif des verbes per sonnels.	121	Plus, moins, répétés.	195
Noms collectifs.	122	Plus on.	196
Noms partiitifs.	121	Plus-que parfait du sub- jonctif, après le que re- tranché.	157
Noms composés de deux mots.	95	Plus-que-parfait, après <i>ut</i> , <i>ut, ex, quin.</i>	169
Noms de nombre.	96	Plutôt que.	202
Noms de l'instrument, de la manière, etc.	146	Pour, devant un nom.	205
Noms de la matière.	145	Pour, devant un infinitif.	206
Noms de mesure, de dis- tance.	145	Pour ne pas dire.	219
Noms de manière, de louange, etc.	146	Pour peu que.	207
Noms du prix, de la va- leur.	147	Prendre garde que.	162
Non pas tant pour, que pour.	199	Présent du subjonctif après que retranché.	157
Non que, non pas que.	188	Présent du subjonctif après <i>ut, ex, an, quin.</i>	168
Observations sur <i>rus</i> et <i>domus</i> .	149	Prépositions : leur régime.	87, 145
On.	171	Prier de.	160
On dit, on croit, on rap- porte que.	172	Promettre, suivi d'un in- finitif.	159
Par qui.	138	Pronoms	20
Parfait du subj. après que retranché.	157	Quand on.	172
Parfait du subjonctif après <i>ut, ne, an, quin.</i>	169	Que ou de, après conseil- ler, etc.	160
Participes, 84, 144, 184		Que, après à peine.	202
Partitifs : leur régime.	121	Que, après une ou deux négations.	186
Penser, suivi d'un infini- tif.	214	Que, après les noms de temps.	202
		Que, après autre, autre- ment.	179

ou que. 160
 188
 que. 214
 188
 répétés. 195
 196
 ait du sub-
 ès le que re-
 157
 ut, après ut,
 169
 202
 un nom. 205
 un infinitif.
 206
 re. 219
 207
 que. 162
 jonctif après
 é. 157
 jonctif après
 ita. 168
 leur régime.
 87, 145
 160
 vi d'un in-
 159
 20
 172
 ès conseil-
 160
 eine. 202
 e ou deux
 186
 s noms de
 202
 utre, autre-
 179

DES TROIS PARTIES.

Que, après tel.	177	Régime des verbes appren-	
Que, après le même.	178	dre, s'informer.	127
Que ou qui, après un su-		Régime des verbes avertir,	
perlatif.	198	informer.	128
Que, après plutôt.	202	Régime des verbes accu-	
Que d'admiration.	187	se, condamner.	129
Que de désir.	186	Régime des verbes déli-	
Que d'interrogation, ad-		vrer, racheter.	128
verbe.	141, 186	Régime des verbes d'abon-	
Que retranché.	155	dance, de disette.	125
Quelque, suivi de qui ou		Régime de <i>paniet, pudet,</i>	
de que.	182	<i>tudet</i>	130
Que relatif.	136	Régime de <i>refert, interest.</i>	
Questions de lieu.	148		131
Questions de temps.	147	Régime de <i>misereri, obli-</i>	
Qui que ce soit qui.	181	<i>visci.</i>	125
Qui relatif.	135, 136	Régime d' <i>opus est.</i>	193
Qui devant <i>paniet</i> , etc.	136	Régime des verbes <i>sum,</i>	
Qui et que d'interrogation.		<i>habeo, do, verto.</i>	125
	26, 140, 141	Régime du verbe <i>interdico.</i>	
Régime de l'impersonnel			133
<i>est.</i>	132	Régime des verbes <i>pertinet,</i>	
Régime des verbes actifs.		<i>spectat.</i>	130
	122	Régime des différens ad-	
Régime des verbes passifs.		jectifs.	116
	70, 129	Régime de différens ad-	
Régime des verbes neu-		verbes.	152
tres.	123	Régime des comparatifs.	
Régime des verbes dépo-			119
nens.	83	Régime des noms partitifs.	
Régime de <i>celo, rogo, doceo.</i>			121
	127	Régime des superlatifs.	120
Régime de <i>scribo, mitto,</i>		Remercier.	165
<i>fero.</i>	127	Sans devant un infinitif.	208
Régime des verbes deman-		S'attendre que.	165
der, recevoir.	127	Savoir, devant un infinitif.	
Régime des verbes puiser			218
à, pendre à.	127	Savoir bon gré de.	165

Se défendre de.	165	Tant s'en faut que.	214
Se et même.	138	garder de.	218
Se garder bien de.	163	Tel que.	177
Se douter que.	166	<i>Tempus legendi.</i>	114
Se mettre à, se mêler de.	217	Temps de l'infinitif après que retranché.	156
Se mettre peu en peine.	161	Temps du subjonctif après ut, ne, an, quin.	168
S'empêcher de.	165	Tout autre.	179
Se réjouir de ou que.	165	Trop.	188
Se repentir de ou que.	165	Trop pour.	201
S'étonner que ou de ce que.	165	Trop peu pour.	201
Si, au commencement d'une phrase.	211	Un peu.	188
Si, devant un adjectif, etc.	199	Venir à, devant un infini- tif.	216
Si, après les verbes de doute.	212	Venir de, devant un infini- tif.	216
Si ce n'est que.	212	Verbe personnel et son no- minatif.	121
Si grand, si petit.	200	Verbes actifs: leur régime.	52, 122
Si l'on.	172	Verbes qui ont deux régi- mes	126
S'occuper à.	217	Verbes qui ont deux nomi- natifs.	122
Son, sa, ses.	174	Verbes irréguliers.	100
Souhaiter que.	160	Vous ne sauriez croire.	220
Superlatifs.	99	Y, en, joints à un verbe.	139
Tant, tant que.	198		
Tant pour que pour.	199		
Tant, tant il est vrai que.	199		

c.	
at que.	214
	218
	177
f.	114
infinitif après	
ché.	156
bjonctif après	
quin.	168
	179
	188
	201
ur.	201
	188
ant un infini-	
	216
vant un infini-	
	216
nel et son no-	
	121
: leur régime.	
	52, 122
nt deux régi-	
	126
nt Jeux nomi-	
	122
liers.	100
ez croire.	220
à un verbe.	
	139

